

AOÛT 1998

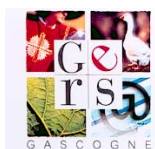
GÉRER LES ESPACES RURAUX : NOUVEAUX DÉFIS POUR LES AGRICULTEURS ET LES FORESTIERS

dans le cadre du festival "jazz in Marciac"

Edité par la Mission Agrobiosciences,. La mission Agrobiosciences est financée dans le cadre du contrat de plan Etat-Région par le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Alimentation et des Affaires rurales.

Renseignements: 05 62 88 14 50 (Mission Agrobiosciences)

Retrouvez nos autres publications sur notre site : <http://www.agrobiosciences.org>



Actes
de la
Quatrième Université d'Eté de l'Innovation Rurale

Jazz in Marciac , 11 août 1998

***« Gérer les espaces ruraux :
nouveaux défis pour les agriculteurs et les forestiers »***

Jean-Claude FLAMANT (Coordinateur)
Centre INRA de Toulouse

avec le concours de Simone CAILLET

Ouverture

Jean-Louis GUILHAUMON **Président de Jazz in Marciac, Maire de Marciac**

Mesdames et Messieurs, je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue à Marciac et vous remercier d'avoir participé à la mise en œuvre d'un tel événement qui présente un intérêt tout particulier, pour Jazz in Marciac et pour la commune de Marciac.

Je voudrais dire ici tout le bien que je pense de cette initiative. Qui aurait pu croire à l'origine qu'il soit possible de mettre en œuvre, sur un site comme le nôtre, une manifestation de nature universitaire liée à l'innovation en milieu rural ? Aujourd'hui la preuve est faite qu'il était possible d'envisager ce rêve.

Je voudrais dire aussi les liens qui nous unissent, puisque l'innovation en milieu rural dans le domaine culturel... nous connaissons. Et nous sommes ravis de voir des partenaires prendre des initiatives de même type dans un registre voisin.

Je vous souhaite des travaux très fructueux durant toute cette journée. Mais pas trop tout de même... Car il est intéressant que vous soyez disponibles ce soir pour nous rejoindre sur le site du festival où nous vous accueillerons avec beaucoup de plaisir. Je sais également qu'un groupe vous rendra visite en fin d'après-midi pour apporter la touche musicale qui est indispensable, je crois, à la réussite de toute manifestation à Marciac.

En tous les cas, bon séjour à Marciac, merci de votre visite et à ce soir.

Christophe TERRAIN, Président de VIVADOUR

Permettez-moi à mon tour de vous souhaiter la bienvenue sur ce site qui est, en fait, un des établissements de la coopérative de VIVADOUR. Il y en a une vingtaine comme celui-ci sur le territoire du Gers, et aussi des départements limitrophes. Nous sommes bien sûr dans une coopérative agricole, qui assure par son service commercial, la relation directe entre le monde agricole et le marché. Nous sommes aujourd'hui très heureux de participer pour la quatrième fois à la démarche de l'Université d'Eté de l'Innovation Rurale, ici à Marciac. Nous sommes assez fiers d'avoir su répondre présents, il y a quatre ans lorsque Jean-Claude FLAMANT nous a sollicités sur cette démarche innovante dans le cadre de Jazz in Marciac.

Je crois qu'aujourd'hui la réflexion qui est menée dans le cadre de l'Université d'Eté, en lien direct avec le monde agricole, a une importance toute particulière pour la conduite stratégique d'une structure comme la nôtre. Et je suis assez satisfait de voir que l'ensemble du conseil d'administration de VIVADOUR est inscrit à cette Université d'Eté. Ce qui est important, en effet, c'est l'ensemble de l'évolution de la ruralité et du monde agricole. Je crois que nous sommes en plein dans des sujets qui portent réflexion pour l'avenir. Je vois autour de moi des panneaux traitant de la gestion de l'irrigation et de la ressource en eau : c'est un sujet d'actualité pour nous, « monde agricole ». Je veux simplement vous souhaiter de passer une excellente journée dans ce cadre-là, et que le ciel va rester couvert le plus longtemps possible. Parce qu'hier, vers 10 heures et demie, cela s'est découvert et ensuite il a fait très chaud. Excellente journée à tous !

Catherine BOUVIER, Directrice d'AGROMIP

C'est avec beaucoup de plaisir que depuis maintenant quatre ans, nous organisons cette Université d'Été avec nos partenaires, Vivadour, Pioneer France Maïs, le Conseil Régional, et avec le concours des services de l'Etat.

AGROMIP est le regroupement de neuf établissements d'enseignement supérieur et de recherche à Toulouse dans le domaine agro-vétérinaire : l'Ecole Nationale Vétérinaire, l'Ecole Nationale de Formation Agronomique, l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan, l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique et l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie (Institut National Polytechnique), l'Université Paul Sabatier, l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse, l'Université Toulouse Le-Mirail, et l'I.N.R.A. Des établissements tous concernés par le monde rural, le monde agricole et le monde agro-alimentaire. Les Universités d'Été de Marciac ont, au cours des années successives, mobilisé des enseignants et des chercheurs de ces établissements. La Revue « des Invités d'AGROMIP » est aussi l'une de nos réalisations : des exemplaires sont à votre disposition. Nos principales activités concernent l'enseignement supérieur bien entendu, les relations internationales, les réponses à vos demandes locales ou régionales, la diffusion de l'information scientifique et technique : tout ceci fait partie des missions que le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Agriculture ont données à ces établissements. Cela n'exclut pas, bien entendu, le grand plaisir que nous avons toujours à organiser ces rencontres dont nous sommes très heureux de voir, à quel point elles vont encore se tenir avec brio aujourd'hui.

Jean-Claude FLAMANT Président du Centre INRA de Toulouse

Remerciements. Je désire tout d'abord remercier tous ceux grâce à qui cette 4^{ème} Université d'Été a été possible. Je veux souligner que leur cercle s'élargit par rapport aux années précédentes, et que le nombre de partenaires devient de plus en plus important et se diversifie.

Cependant, avant qu'il ne nous quitte pour une journée très chargée, je voudrais remercier plus particulièrement Jean-Louis GUILHAUMON. Je sais qu'il s'est couché très tard parce que Michel PETRUCCIANI a voulu continuer la soirée, après le concert qui a enthousiasmé tous ceux qui ont pu y assister hier soir : c'était vraiment une très grande soirée de « Jazz in Marciac ». Je veux donc le remercier plus spécialement pour l'accueil que notre initiative a reçu de sa part au sein de « Jazz in Marciac ». Il y a déjà quatre ans, l'exposition de l'I.N.R.A. « *Terroirs, Territoires, Lieux d'innovation* » avait fait une halte ici durant dix jours à l'initiative de Pioneer France Maïs, et avec la complicité de Producteurs Plaimont qui est fortement impliqué dans l'animation de Jazz in Marciac. Nous avons eu alors l'heureuse surprise de constater une très grande réceptivité du public, et aussi le grand intérêt de Jazz in Marciac et de nos partenaires professionnels. Nous avons constaté que nous nous trouvions sur la même longueur d'onde, dans le même état d'esprit. Alors, nous avons décidé de donner une suite à cette expérience en créant l'Université d'Été de l'Université Rurale, et en l'ancrant ici à Marciac.

Le jazz, c'est peut-être de l'improvisation pour une part, mais cela fonctionne sur un thème donné dans la recherche d'une synergie, d'une complémentarité, d'une musicalité. C'est cet esprit qui inspire cette Université d'Été : brasser des intervenants de différentes origines, faire se rencontrer des participants de différents types de compétences, mais réunis par leur intérêt pour l'aménagement rural, l'initiative dans le monde rural, l'innovation rurale...

Après le premier essai réalisé en 1995 au Château de Cruzeilles, « Jazz in Marciac » nous avait ouvert la salle de spectacles des « Territoires du Jazz ». Mais il était évident que si le nombre de participants augmentait, nous ne pourrions plus tenir dans les quatre-vingts places de cette salle. C'est pourquoi, l'an passé, le concours de Vivadour a été déterminant par l'installation d'un chapiteau, que nous retrouvons aujourd'hui. L'an passé nous étions au milieu d'un champ de maïs, aujourd'hui, nous sommes auprès des silos de Vivadour !

Je veux en profiter pour souligner l'implication des organisations professionnelles dans notre montage, tout particulièrement la Chambre d'Agriculture du Gers, aux côtés de Pioneer et de Vivadour que j'ai déjà cités. L'Université d'Été de l'Innovation Rurale bénéficie aussi, depuis ses débuts, de l'appui du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, et du Conseil Economique et Social Régional de Midi-Pyrénées, dont le Président, Jean-Louis CHAUZY est présent parmi nous.

Mais les organismes ne limitent pas leur implication à l'organisation matérielle, car désormais - et c'est le deuxième point que je voulais signaler - le thème de l'Université d'Eté est choisi chaque année par un groupe de responsables professionnels. Il revient ensuite au Comité Scientifique et Pédagogique, constitué de chercheurs et d'enseignants, de construire le programme, d'identifier les sujets à traiter, puis de mobiliser les intervenants. Ceux-ci doivent réunir comme qualités d'être à la fois les plus compétents et très bons pédagogues.

Parmi les enseignants et les intervenants de cette année, j'ai le plaisir d'accueillir deux « anciens » : Gilles ALLAIRE, qui a participé à la création de la formule et Philippe LACOMBE qui est intervenu dans la deuxième édition, dans cette fameuse salle des « Territoires du Jazz ».

Je ne vais pas faire tout de suite l'appel de tous les étudiants qui se sont inscrits à cette Université d'Eté. Il y a des retardataires - je ne sais pas s'ils vont être punis ! Il y a aussi les excusés qui ont envoyé des mots d'excuses, avec certificat médical quelquefois. Un certain nombre de personnes ont également manifesté leur intérêt pour cette Université d'Eté et promettent, ayant fait défaut cette année, d'y venir l'an prochain...

La journée se terminera par une animation musicale offerte par Jazz in Marciac autour d'un apéritif offert par le Bureau National Interprofessionnel de l'Armagnac. Ceux qui le souhaitent pourront dîner ici sur place - puis beaucoup d'entre nous se retrouverons ce soir au concert du festival : «*La Nuit des Big Bands*».

Merci à tous de participer à cette Quatrième Université d'Eté de l'Innovation Rurale.

Le thème de cette année, choisi par le groupe professionnel, «*Gérer les espaces ruraux : nouveaux défis pour les agriculteurs et les forestiers*», répond à une préoccupation : faire le point sur les questions que posent aujourd'hui l'évolution conjointe des marchés des produits agricoles, et la gestion des territoires ruraux. D'une part, il s'agit de produire des quantités, qui deviennent de plus en plus mobiles et de plus en plus internationalisées : on se pose alors la question de leur maîtrise. Mais d'autre part, se manifeste le retour à un souci du territoire : comment maîtriser le territoire, comment le gérer, comment l'organiser ? Dans ce contexte, différents types d'acteurs sont concernés : les agriculteurs individuels, mais aussi les acteurs du développement local, les pouvoirs publics.

Des acteurs privés et des acteurs publics... : comment ces différents types d'acteurs maîtrisent-ils les rapports entre la gestion des produits agricoles et la gestion des territoires ? C'est le premier thème de ce matin : «*Marchés et Territoires*» - logiques de marchés, logiques de territoires. Nous demanderons à Philippe LACOMBE de faire le point sur ce sujet pour lequel il est un spécialiste reconnu et de nous apporter, en une Conférence d'une petite heure, des éléments de compréhension.

Nous consacrerons ensuite 90 minutes à des «*Etudes de cas*» qui illustreront la diversité des territoires et la diversité de leur gestion, au cours d'un Séminaire qui sera conduit par René CASPAR que je vous présenterai tout à l'heure.

L'après-midi sera consacrée au thème «*Agriculture durable*». Quand on parle territoire, d'autres éléments s'introduisent en effet : les soucis de la société, concernant les questions environnementales, soucis de plus en plus importants. Les expressions «*Développement durable*» et «*Agriculture durable*» ont envahi notre vocabulaire, comme aussi l'expression des médias. Qu'est ce qu'ils signifient ? Que faut-il en penser ? Est-ce une «*tarte à la crème*» ou au contraire quels sont les fondements solides qui permettent de construire quelque chose sur ce concept ? C'est Patrick LEGRAND, qui travaille auprès du Directeur Général de l'I.N.R.A. dans le cadre de la «*Mission Environnement et Société*» qui nous fera le point sur ces questions.

Sa conférence sera suivie d'un Séminaire avec des «*Etudes de cas*» sur les questions de l'agriculture durable, Séminaire animé par Jacques ABADIE.

Nous terminerons cette Université par une Table ronde à laquelle nous inviterons les deux conférenciers autour de quatre personnalités qui ont accepté de se joindre à nous pour commenter tout ce qui aura été entendu : Gilles ALLAIRE, chercheur à l'I.N.R.A. (Centre de Toulouse), Jean DAUZERE, Président de la Chambre d'Agriculture du Gers, Jean-Louis CHAUZY, Président du Conseil Economique Social et Régional de Midi-Pyrénées (et qui est un habitué de l'Université d'Eté), et enfin Bertrand HERVIEU, conseiller du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche et qui nous a fait le grand plaisir aussi de s'échapper du Ministère pour passer la journée avec nous.

Première Séance

« *Marchés et Territoires* »

Jean-Claude FLAMANT

Il y a deux ans, nous avons entendu avec beaucoup d'intérêt, Philippe LACOMBE, traiter un sujet difficile, celui des «*Droits à produire* ». C'était une conférence très brillante et nous lui avons demandé de récidiver cette année sur la question « *Marchés et Territoires* ».

Philippe LACOMBE est Professeur d'économie à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier. Il participe à plusieurs des instances scientifiques de l'I.N.R.A. et tout particulièrement au Conseil Scientifique du Département de Recherches «*Systèmes Agraires et Développement* ». Il est également fréquemment consulté par le Ministère de l'Agriculture sur les questions qu'il va nous traiter maintenant. Comment s'articulent les logiques de marchés et les logiques de territoires ?.

Philippe LACOMBE,
Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier,
(Unité de Formation et de Recherches de Sciences Economiques, Sociales et de
Gestion, INRA-ENSA Montpellier)

Merci Jean-Claude, merci à l'Université d'Eté pour cette invitation.

Il se trouve que ma participation devient presque habituelle. Je viens d'un département voisin de Midi-Pyrénées où je suis en vacances et j'ai eu l'occasion de faire connaissance de cette Université, comme le Président FLAMANT l'évoquait, il y a deux ans lors de la séance consacrée "aux droits à produire" et je suis sensible à votre démarche parce que cette expérience d'Université d'été me semble particulièrement significative. D'abord par les questions qu'elle se pose. Pour un chercheur comme moi qui s'intéresse à l'évolution de la place des agriculteurs dans la société, je constate que chaque année, les thèmes que vous reprenez, jalonnent assez opportunément les questions que les agriculteurs se posent et que, plus généralement, la société se pose à propos de l'agriculture et de l'espace rural. Je trouve aussi particulièrement significatif, que des agriculteurs se réunissent à l'occasion d'une manifestation culturelle. Monsieur GUILHAUMON l'évoquait, il y a un instant, ceci nous invite déjà à la réflexion sur la nature du développement rural aujourd'hui associant l'agriculture, l'espace rural, le patrimoine, la culture. Et enfin, un dernier motif pour ma disponibilité à l'égard de votre manifestation, ce sont les efforts réalisés par Jean-Claude

FLAMANT pour essayer de faire davantage se rencontrer, les milieux agricoles, les milieux ruraux d'une part et les milieux de la recherche scientifique d'autre part. Il me semble en effet, que ces relations sont souvent insuffisantes. Je ne prendrai pas la parole au nom des agriculteurs et des ruraux, je suppose cependant qu'ils ont intérêt à être en communication avec la recherche mais je m'exprimerai plus volontiers au nom des chercheurs pour dire que de notre côté, c'est une occasion inespérée pour mettre à l'épreuve nos hypothèses, pour tester l'évolution des idées, pour générer de nouvelles propositions de recherche.

Introduction

Le thème qui nous réunit aujourd'hui - la gestion de l'espace rural - retient l'attention de très nombreux milieux. Je ne ferai pas l'inventaire des congrès, des ouvrages consacrés à ce thème, je citerai simplement par cordialité à l'égard de mes collègues de Toulouse, deux manifestations récentes qui se sont tenues dans votre région : d'abord un congrès sur le thème de "La Qualification des Produits et des Territoires", organisé par mon collègue Gilles ALLAIRE, ses coéquipiers et plus généralement le Centre I.N.R.A. de Toulouse, présidé par Jean-Claude FLAMANT. Je citerai aussi l'expérience tenue à l'Université du Mirail dans le cadre de l'Association des Ruralistes Français qui avait pour thème

“Comment les ruraux vivent et construisent leurs territoires ?” organisé par des collègues familiers de cette université d’été : Robert BAGES et Anne-Marie GRANIE que je vois dans la salle. De ces diverses rencontres, congrès, ouvrages, publications, on peut déduire des positions très profondément différentes. Pour certains, le territoire est une occasion de reconnaissance nouvelle des agriculteurs, une occasion de relégitimation, pourrait-on dire de manière un peu pompeuse. Pourquoi ? Parce que le territoire est le lieu d’exercices de fonctions qu’on appelle souvent nouvelles, disons plutôt qu’elles étaient exercées traditionnellement par les agriculteurs et que leurs mises en cause éventuelles aujourd’hui, leurs absences de rémunération les ramènent sur le devant de la scène. Selon cette vision des choses, le territoire constitue un relais possible aux missions aujourd’hui largement accomplies d’augmentation de la production et d’abaissement des prix. Cette vision n’est cependant pas la seule, vous le sentez bien, car pour d’autres, on célèbre aujourd’hui **la fin des territoires, balayés par le marché, balayés par la concurrence**. Au mieux l’usage des territoires est sous la dépendance des forces du marché, la production se gère et se localise selon les coûts. Ne parlons plus alors de territoire, au mieux parlons de localisation. C’est vous dire l’ambiguïté de cette notion de territoire et c’est peut-être à cause de cette ambiguïté que vous l’avez retenu précisément comme thème de réflexion aujourd’hui.

Cette ambiguïté est encore accentuée lorsque vous considérez les efforts faits en faveur des territoires. Certes on en parle, vous avez tous entendu parlé des I.G.P., (Indications Géographiques de Provenance), des mesures agri-environnementales, des plans de développement durable, le thème de la durabilité va être présent cet après midi, vous êtes impliqués par la préparation de la nouvelle loi d’orientation, des contrats territoriaux d’exploitation, vous avez noté l’attention portée aux lois PASQUA et VOYNET. Mais si, à côté de ce retentissement dans l’opinion, vous regardez la répartition des fonds publics affectés à l’agriculture, que constatez-vous ? Vous constatez que les fonds affectés au développement territorial représentent très peu de chose. C’est parfaitement marginal, par rapport aux fonds affectés non plus au soutien des marchés, mais aux compensations directes. Que faut-il conclure alors ? Que les territoires constituent un amusement, une diversion, une occasion de congrès, mais que l’essentiel se passe ailleurs ?... D’où l’intérêt du thème que vous avez retenu “marchés et territoires”.

Précisons un peu ces termes pour que l’on soit bien tous d’accord, et que l’on puisse dégager les questions qui se posent à leurs sujets. Le marché, tous les agriculteurs en sont familiers, c’est la rencontre d’une offre et d’une demande arbitrée par les prix. Il n’y a pas besoin de suivre dans le détail l’évolution des idées internationales pour noter le triomphe des marchés ou la tyrannie des marchés pour prendre le titre d’un ouvrage récent ; triomphe des marchés qui résulte pour une bonne part de l’effondrement de l’économie planifiée, de l’économie administrée, mais ce triomphe fait naître de nouvelles questions. Peut-on tout confier aux marchés ? La gestion de l’espace, la gestion des ressources en eau, la

gestion des forêts, l’éducation de nos enfants, l’entretien de notre santé, la gestion de notre alimentation ? Par territoire, il faut entendre l’espace organisé, l’espace construit par une société, et cette construction va contribuer à donner du sens de cette société, à donner les orientations. Sommes-nous en présence de la disparition de ces territoires comme certains écrits pourraient nous le laisser penser ou en présence d’une renaissance des territoires ? Les choses se compliquent encore, si on rapproche marchés et territoires. Marchés et territoires se superposent partiellement : peut-on concevoir un territoire sans marchés ? Mais marchés et territoires s’opposent aussi : le marché banalise les territoires, parfois il s’en affranchit, il marginalise certains territoires, il en exclut d’autres. On trouve des productions très territorialisées, très liées aux territoires, tout en étant en même temps très insérées dans le marché, au point de donner lieu à des échanges internationaux, c’est le cas des grands vins par exemple, mais on rencontre aussi le contraire, des produits moins liés au territoire comme la volaille, comme les céréales qui sont, eux aussi, internationalisées, d’où la question : comment s’articulent marché et territoire ? Quelles relations existent entre les marchés et territoires et quelles conséquences ces relations vont avoir pour la politique ? Ces questions encore très largement ouvertes expliquent pourquoi vous avez posé le thème de ce congrès en terme de défi : Nouveau défi pour les agriculteurs et les forestiers que cette gestion des espaces ruraux.

A cet égard il me semble qu’en simplifiant (mais le Président Jean-Claude FLAMANT a évoqué la nécessité d’une présentation pédagogique), on peut distinguer deux grandes visions. **Selon une première vision, le marché s’impose, l’espace est un simple support, l’espace est un élément du coût, il n’a pas d’autonomie par rapport au marché, l’espace est un support**. En prenant une formulation un peu provocante, on pourrait dire que l’on est en présence de « marchés sans les territoires », en ce sens que les productions se localisent en fonction de considérations de coût. A cette première vision peut s’opposer **une deuxième vision dans laquelle le territoire est créatif, le territoire est un lieu d’initiative, d’innovation**. L’espace non seulement participe aux marchés mais devient un motif de création ou de constitution de marchés. Et je vous propose de réserver chacune des deux parties de mon exposé à ces deux visions, la première pouvant être intitulée l’espace support ou si vous voulez une présentation plus provocante, les marchés sans les territoires, la deuxième partie étant intitulée l’espace créatif. Et pour le balancement des titres, on pourrait dire les « marchés avec les territoires ». Je ne pense pas que mon rôle soit ici de défendre des solutions toutes prêtes mais plutôt de repérer des tendances, des courants, des contradictions ou des complémentarités. Je dois sans doute à l’honnêteté de dire cependant que je suis pour ma part plus intéressé par la seconde vision que par la première, plus intéressé par la vision du territoire comme lieu de construction de marché, pourquoi ? Non pas par passion de la diversité géographique de la France, encore que j’y sois, comme beaucoup d’entre vous, tout à fait

sensible, mais plutôt parce que dans cette vision de l'espace créatif peut-être peut-on trouver un fondement de la place des agriculteurs dans la société d'aujourd'hui ; à travers le développement territorial, les agriculteurs peuvent-ils trouver une nouvelle légitimité, sachant que leur légitimité traditionnelle, l'augmentation des quantités produites et la baisse des prix, est largement acquise. C'est sans doute pour cela que vous avez retenu ce thème, marchés et territoires, rejoignant ainsi ce que me disait un agriculteur des Pyrénées Orientales auprès duquel je faisais de la formation continue il y a peu de temps : " On a le sentiment aujourd'hui de ne plus faire besoin, de ne plus avoir de reconnaissance, de ne plus avoir de justification, d'être en perte de légitimité, de ne plus savoir où on se trouve ". Cette précision apportée, n'en sous-estimons pas pour autant le rôle de l'espace support et la première vision à laquelle je vais m'intéresser maintenant, les marchés sans les territoires.

I - L'ESPACE SUPPORT

« *Les Marchés sans les Territoires* »

Dans cette première vision, le marché est l'instance de régulation principale, les territoires sont secondaires, on parle parfois de la fin des terroirs ; l'espace est une aire d'approvisionnement, l'espace est une distance, et c'est commode de raisonner l'espace comme une distance, parce que si c'est une distance c'est aussi un coût. Et on retrouve des raisonnements qui nous sont familiers à travers la comptabilité. L'espace c'est un coût entre un lieu de production et un lieu de consommation, les productions vont se localiser en fonction de ce coût. Et vous avez tous des exemples en tête. C'est l'amélioration du maïs qui, depuis longtemps, a migré vers le Nord, c'est la migration de beaucoup de productions hors sol vers les lieux où l'approvisionnement en alimentation du bétail est le moins coûteux possible, c'est la concentration de certaines productions maraîchères et fruitières dans des bassins de productions, ce sont les fameuses « délocalisations » dont le milieu agricole ne manque pas de faire des arguments de revendication. Cette vision a orienté la politique agricole et, au niveau international, elle est largement dominante. Et elle ne manque pas d'arguments en sa faveur, et pour en prendre conscience, il est, je crois utile de réfléchir d'abord aux atouts du marché, aux arguments des défenseurs du marché, ils sont à connaître qu'on les partage ou qu'on veuille les contester.

Les atouts du marché...

Le marché est un mécanisme de sélection des producteurs performants et des consommateurs disposant de pouvoir d'achat, ce mécanisme de sélection a pour conséquence de répartir les ressources, d'allouer les ressources comme on dit en économie. Ce mécanisme est doté d'un certain nombre d'avantages. D'abord il bénéficie d'une certaine efficacité ; par le mécanisme des prix, les ressources sont réparties selon les individus, selon les régions, selon les productions ; ce mécanisme de marché nous fournit une relative autonomie, une relative liberté dans nos décisions : personne ne nous donne l'ordre direct

de pratiquer tel système de production ou de tel système de consommation. Les défenseurs de ce système d'allocations des ressources vont également insister sur le fait qu'il nous protège des rentes abusives, qu'il est économe pour les dépenses publiques, qu'il nous protège de l'autoritarisme et qu'il conduit à une répartition optimum des ressources ; vous sentez intuitivement cet optimum en pensant au mécanisme de sélection des agriculteurs les plus performants que permet le marché et que l'on peut démontrer de manière rigoureuse et systématique dans le champ de ma discipline. Dans cette perspective, l'espace est une composante du coût. Si l'utilisation de l'espace permet une amélioration des performances, on utilisera cet espace sinon on l'abandonnera ou on le rémunérera moins. Ces mécanismes vertueux, largement présents dans la littérature et les négociations internationales, sont soumis à des conditions très restrictives que vous sentez aussi dès lors que vous réfléchissez aux conditions d'une concurrence loyale.

D'abord il faut qu'il n'y ait pas de producteurs ou de consommateurs susceptibles d'imposer leurs lois. Il faut qu'il y ait une liberté d'entrée et de sortie, il faut que les produits soient clairement identifiés, il faut que la sélection consécutive au mécanisme du marché soit acceptée, or cette sélection privilégie les agents efficaces c'est à dire généralement les producteurs bien dotés en capital et les consommateurs argentés. Vous voyez que ces conditions sont très restrictives, d'où un débat sur les limites du marché auquel on va s'intéresser.

... attractifs pour la politique agricole...

Auparavant je voudrais attirer votre attention sur les conséquences de ces atouts du marché, très rapidement brossés, pour la politique agricole. Retraçons très brièvement l'évolution de la politique agricole pour comprendre l'attrait de ces mécanismes vertueux. Les fondements de la politique agricole initiée en 1960 et 1962, c'était bien de faire dégager les producteurs inefficaces pour assurer une place aux producteurs efficaces ou qui pouvaient le devenir, de manière à ce que ces producteurs efficaces puissent s'insérer sur le marché ; je vous accorde que cette interprétation est un peu brutale mais elle l'est volontairement pour aller rapidement au cœur des choses : faire dégager les agriculteurs inefficaces de manière à ce qu'ils laissent de la place aux agriculteurs efficaces ou susceptibles de le devenir. C'est bien la mise en œuvre des mécanismes précédents. Bien évidemment ces mécanismes ont bénéficié de conditions très favorables. L'existence d'emplois non agricoles a permis d'absorber les agriculteurs libérés par des gains de productivité.

Deuxième condition favorable, les progrès techniques de l'époque étaient relativement accessibles. Cette politique a été aussi aménagée en faveur des agriculteurs moyens pour atténuer la brutalité de la sélection ; cet aménagement est aussi passé par la protection extérieure, faisant de l'espace européen un espace de libre échange en son sein mais très largement protégé de l'extérieur d'où les débats actuels sur l'évolution de cette protection. Aménagement enfin parce

que l'espace a été progressivement pris en compte. Ces aménagements et ces conditions favorables ont facilité la reconnaissance de cette vision de la politique agricole et ont conféré une place aux agriculteurs qui sont devenus les entrepreneurs efficaces de l'alimentation. Mais ces aménagements ont fini par trahir le fonctionnement du marché entraînant des protections excessives et des excédents coûteux. Et c'est précisément la contestation de ces aménagements qui explique l'évolution de la politique agricole aujourd'hui d'où la vision standard, courante, dominante (notamment dans les organisations internationales) de la politique agricole aujourd'hui, souvent résumée sous le terme d'ajustement structurel.

L'ajustement structurel signifie qu'il faut améliorer l'efficacité de nos ressources productives en les réorganisant. Or il y a des ressources excédentaires dont on pourrait se passer, qui coûtent chers, et qui perturbent le marché. Faites un calcul élémentaire en prenant des niveaux de productivité non pas nécessairement les plus élevés mais assez performants et regardez combien il faut d'agriculteurs pour nourrir la société française et la société européenne et vous verrez bien qu'on pourrait se nourrir avec beaucoup moins de producteurs qu'actuellement. D'où la proposition très générale de laisser jouer la concurrence sans entraves, baisser les prix, réduire les soutiens, ouvrir les frontières, ne pas geler bien sûr, - quel scandale de geler les meilleures fermes à blé du monde pour continuer à faire du blé dans le Massif Central ou ailleurs - supprimer les quotas, découpler les aides directes de toute incitation à la production. C'est la solution du « tout marché » dans l'espoir d'obtenir le cercle vertueux que j'évoquais il y a un instant.

Pourquoi cette référence aussi forte, aussi systématique, aussi présente aujourd'hui ? D'abord je crois au nom d'un souci d'efficacité, ensuite parce qu'on souhaite, - et certains d'entre vous participent certainement de ce mouvement d'idée, - traiter l'agriculture comme les autres secteurs, enfin parce que notre confiance dans l'Etat s'est probablement dégradée ; l'Etat est moins systématiquement interprété aujourd'hui comme le garant de l'intérêt général, comme un despote éclairé, il est davantage interprété comme un perturbateur, défendant ses propres intérêts, offrant des rentes qui lui permettent d'acheter un électorat et d'acquérir ainsi une certaine stabilité. Des théories de sciences économiques et de sciences politiques sont basées sur cette vision des choses ; pour ma part, la politique économique me paraît bien davantage l'officialisation, la reconnaissance provisoire d'un compromis entre des forces sociales qui argumentent avec des justifications différentes.

Il n'en reste pas moins que l'interprétation de la politique comme un marché est peut-être le signe supplémentaire du triomphe du crédit accordé au marché. Si ces idées ont de tels succès et de telles conséquences pour la politique agricole, elles présentent cependant de graves limites dont il importe, me semble-t-il, d'être conscient quelle que soit notre position personnelle, que l'on adhère au cercle vertueux du marché ou qu'on le conteste.

... présentent cependant de graves limites.

Quelles sont ces limites ? Il y a des limites qui viennent du fait que les marchés fonctionnent souvent mal et, deuxième catégorie de limites, le marché est parfois inexistant ; on parle alors, dans notre jargon, de défaillance du marché. Envisageons rapidement ces limites et ces défaillances du marché. Les limites viennent du fait que les conditions de la concurrence que j'ai évoquées tout à l'heure sont rarement réunies, les mécanismes vertueux attendus se transforment alors fréquemment en mécanismes vicieux. C'est notamment le cas lorsque les prix, au lieu de résulter d'un arbitrage entre les performances des producteurs et les préférences des consommateurs, représentent le résultat de la domination de certains acteurs sur les autres. Et les agriculteurs ne manquent pas d'expériences de cette domination ; si vous n'en êtes pas convaincus, dépêchez-vous d'interroger vos pères et grands-pères, surtout les grands-pères qui ont créé la coopération agricole, car si on a créé la coopération agricole c'est bien pour tenter de limiter la transformation de ces mécanismes vertueux en mécanismes vicieux.

Vous noterez d'ailleurs que **la coopération agricole présente l'originalité d'être beaucoup plus liée au territoire que ne le sont toutes les autres formes d'entreprises**. C'est assez intéressant de voir, à travers le mouvement coopératif, une gestion commune de l'économie et les territoires, en même temps. L'histoire agricole est donc là, pour confirmer les risques de mauvais fonctionnement du marché dus à des effets de domination (qui permettent à certains agents d'imposer les prix qu'ils souhaitent), ou à des phénomènes cumulatifs qui font que, face à une baisse des prix, les agriculteurs sont parfois incités à produire davantage pour compenser cette baisse des prix, mais en produisant davantage ils accentuent les causes de la baisse des prix.

A côté de ces limites, il y a des cas où les marchés sont défaillants c'est à dire qu'ils n'existent pas. Il y a deux grands cas, où les marchés sont particulièrement défaillants. C'est **le cas des externalités**, terme un peu jargonnel, mais qui passe dans le langage courant et c'est peut-être pour cela qu'il faut le définir avec rigueur, en m'excusant du ton un peu professoral : il y a externalité, lorsque l'action d'un agent retentit sur le profit ou le bien-être d'un autre agent sans qu'il y ait relation de marché, il faut donc bien comprendre le terme externalité dans son sens d'extérieur au marché. S'il n'y a pas de relation de marché, les externalités positives - l'embellissement du paysage, le renouvellement des ressources naturelles, l'amélioration de la qualité de l'eau, la durabilité -, ont des chances de ne plus être produites. Si je suis producteur d'externalités positives et que je ne suis pas rémunéré, je vais finalement m'en désintéresser. Au contraire les externalités négatives - la pollution des eaux, la dégradation des sols, l'ignorance de la durabilité, la dégradation du renouvellement des ressources naturelles -, n'étant pas sanctionnées par un marché vont avoir tendance à se développer. Le champ des externalités est large : l'environnement, l'espace, les ressources naturelles,

la formation, et bien sûr la forêt qui à côté de la production de bois, participe à la production d'externalités positives à travers l'écologie et le cadre de vie. Comment gérer les externalités ? Soit on remplace le marché par des organisations (par exemple, des techniques agronomiques qui ne soient pas productrices d'externalités négatives), soit on crée un marché, on vend des droits...

Deuxième exemple de défaillance des marchés, c'est le **cas de biens publics**, excusez-moi du caractère un peu scolaire des définitions, il y a "bien public" lorsque la consommation de ce bien par un acteur n'exclut pas la consommation de ce même bien par un autre acteur. En présence d'un bien public, il n'y a pas rivalité, et vous voyez tout de suite que le marché va aussi être défaillant parce que personne ne sera prêt à payer pour un bien public dont tout le monde peut disposer d'où la nécessité d'une intervention. C'est pourquoi les coordinations entre acteurs procèdent généralement d'une combinaison de marchés et d'organisation. Et les agriculteurs sont sûrement la catégorie sociale la mieux placée pour comprendre cela parce leur activité est gérée partiellement par le marché, mais aussi par des organisations. La régulation des relations repose sur des combinaisons de marchés et d'organisation.

Dernière limite sur laquelle je voudrais attirer votre attention : **peut-on confier toute la gestion de la société aux fonctionnements des marchés ?** L'efficacité économique peut-elle être le seul objectif y compris lorsqu'elle détruit sans alternative, y compris lorsqu'elle marginalise définitivement ? ne risque-t-on pas alors, pour prendre le titre d'un ouvrage que j'aime bien, de jouer le scénario de l'économie contre la société ? La société n'a-t-elle pas une légitimité à définir des préférences qui s'imposent aux marchés ? On vit aujourd'hui cette tension entre la célébration du marché et de ses bienfaits d'une part et la dénonciation de ses défaillances et de ses limites d'autre part. La réforme de la PAC est illustratrice. Elle est légitimée par la considération du marché : c'est au nom du marché qu'on a proposé la réforme de la P.A.C., mais avez-vous noté que depuis cette réforme de la P.A.C. les agriculteurs sont administrés comme jamais ils ne l'ont été. La réforme transforme-t-elle les agriculteurs en entrepreneurs ou en fonctionnaires ? Je sais que ce mot vous écorche les oreilles, considérez le dans ma bouche plutôt comme un compliment. Il reste une contradiction entre la mise en œuvre et les objectifs de la réforme, exemple de la tension entre la célébration du marché et de la dénonciation de ses limites.

Cette prise en compte du territoire est-elle significative de l'avenir ou est-elle une voie de garage ? Est-elle une façon de faire diversion, d'obtenir la paix dans les campagnes ? Pour aborder cette question il faut que nous envisagions maintenant, dans une deuxième partie, le territoire créatif, le territoire lieu d'initiative, d'innovation, le marché avec les territoires ; dans cette perspective, le territoire est le lieu d'expression de nouvelles attentes, c'est le lieu d'expression de l'évolution de la ruralité comme disait notre collègue Président de « Jazz in Marcillac ».

II - LE TERRITOIRE CREATIF

« Les Marchés avec les Territoires »

Nouvelles attentes... nouveaux attraits...

La ruralité change d'abord parce qu'elle est le siège d'une croissance démographique qui est le signe que la société s'intéresse à l'espace rural et que l'espace rural n'est plus de ce fait le lieu d'exercice exclusif de l'agriculture. L'espace rural est le siège d'une diversification des activités et des catégories sociales, l'espace rural est inséré dans ce réseau de mobilité, cela signifie aussi que l'espace rural n'est pas un résidu, qu'il suscite l'intérêt.

Vous connaissez ces tendances et je voudrais simplement insister sur des résultats d'un sondage récent organisé par Bertrand HERVIEU. Au terme de ce sondage il apparaît que les perceptions de la campagne par les urbains ou les ruraux tendent à se rapprocher. Deuxièmement que la perception de la campagne est connotée positivement d'où le titre de l'ouvrage de B. HERVIEU et J. VIARD - « Au bonheur des campagnes ». Et troisièmement la campagne devient paysage : le spectacle prime la production. Si l'agriculture performante que nous connaissons bien nous permet de nous approvisionner moins cher, très bien, mais si elle nous menace, si elle menace notre santé, si elle dégrade notre plaisir, si elle détruit le paysage, si elle engendre des pénuries de ressources naturelles, il faut peut-être reconsidérer un peu les choses. Cette nouvelle ruralité signifie que l'espace rural et l'agriculture qui l'entretient intéressent les Français et peut-être plus encore d'ailleurs les Européens (voyez les immatriculations des voitures dans certaines régions). Cet intérêt des Français et des Européens pour l'espace rural peut-être perçu comme ennuyeux par les agriculteurs, parce qu'ils voient des tiers s'intéresser à leurs affaires mais cela peut-être aussi une chance car plutôt que de produire des biens dont personne ne veut, il vaut peut-être mieux s'occuper de ce qui intéresse les gens. Il y a peut-être des occasions à repérer dans cette évolution, il y a peut-être des reconnaissances nouvelles à dégager, il y a peut-être de nouvelles légitimités à affirmer. Les organisations hésitent à s'engager sur ce terrain, mais vous savez bien qu'à la base beaucoup d'agriculteurs sont déjà engagés dans cette voie. Alors allons un peu plus loin que ce constat, en réfléchissant à sa signification et à ses conséquences politiques en suggérant trois commentaires.

... qui renouvellent les fonctions de l'agriculture et de l'espace rural...

L'espace rural ne peut plus être compris comme une catégorie à part, comme une catégorie spécifique, spécifique par ses acteurs, par ses catégories socioprofessionnelles, sa culture, son isolement, il est intégré au système économique d'ensemble ce qui a pour conséquence qu'il n'est plus la propriété des seuls agriculteurs, la campagne n'est plus la périphérie de la ville mais une composante de l'espace économique global. Inséré dans le système économique, l'espace rural l'est

aussi dans le système culturel, je viens de l'évoquer. Les performances de l'espace sont appréciées à travers leur contribution au mouvement économique d'ensemble. La marginalisation des espaces et des producteurs s'apprécie aussi par rapport au système économique, non plus en terme de sous rémunération, non plus en terme d'exploitation de pénalisation, mais en terme d'abandon, d'exclusion.

On est encouragé dans cette façon de voir les choses y compris, par nos collègues qui s'intéressent aux relations internationales et à la globalisation. Ils nous disent que l'espace n'est pas simplement un support, un réceptacle, ce n'est pas simplement un champ de manœuvre, ce n'est même pas simplement un stock de ressources, c'est un lieu d'interaction, c'est un lieu d'organisation. La globalisation ne conduit pas simplement à la banalisation des espaces, elle a besoin d'espace innovateur, elle a besoin d'espace organisé, elle a besoin d'espace où l'apprentissage se développe.

Ces changements dans la ruralité soulignent l'acquisition par l'espace rural des caractères d'un bien public, c'est pour cela que j'ai insisté sur la définition de biens publics tout à l'heure, ce n'est pas banal de procéder à ce constat parce que depuis deux siècles toute l'histoire agricole a été orientée sur la privatisation. L'exploitation individuelle que vous gérez est une affaire relativement récente à l'échelle de l'histoire, elle a deux siècles, et elle a été le résultat de luttes que les historiens ont étudiées sous l'intitulé de luttes pour l'individualisme agraire. Si on dit que l'espace rural tend à devenir aujourd'hui un bien public, cela signifie que ce mouvement d'individualisation vit probablement aujourd'hui un tournant nous invitant à réfléchir à une nouvelle combinaison entre sphères privées et sphères publiques. Face à cette nouvelle combinaison du public et du privé, il y a des attitudes que je crois paresseuses, consistant à dire, «aujourd'hui tout est privé» ou encore «tout est public». Non, je pense qu'on est invité à réfléchir à la nouvelle façon de combiner public et privé. Et c'est pourquoi on est particulièrement attentif à ce qui s'est passé du côté de la forêt, les forestiers à côté de leur isolement traditionnel - je suis obligé d'aller vite mais Monsieur MARTRES rectifiera cela tout à l'heure dans le séminaire -, ont une expérience de combinaison publique et privée et sont confrontés aujourd'hui à son renouvellement.

Et vous voyez qu'on avance ainsi vers les problèmes de politique : **comment combiner public et privé aujourd'hui ?** Ceci vient du caractère public acquis par les ressources naturelles et par l'espace rural, du fait que, pour reprendre une formule de Bertrand HERVIEU la société acquiert un droit de regard dans le double au sens de contemplation, d'admiration mais aussi de contrôle, de gestion ; l'espace rural devient passible de gestion publique : pensez à toutes les institutions qui tentent, de manière tâtonnante, hésitante de s'occuper de cette gestion publique.

Ceci permet de comprendre le troisième commentaire concernant l'évolution de l'espace rural : il est davantage abordé aujourd'hui en terme d'organisation

parce qu'il est un lieu d'externalité, de bien public et d'innovation (pensez aux services aux personnes, pensez aux services scolaires, pensez aux services publics). C'est pourquoi on parle souvent de patrimoine, parce qu'un patrimoine c'est à la fois une valeur économique très proche du marché mais c'est aussi autre chose : il se transmet d'une génération à une autre, il implique plusieurs agents, et souvent l'Etat ; parler de patrimoine c'est aussi une façon de dire il faut combiner marché et organisation. Si on est d'accord avec cette idée que l'espace rural devient le siège d'organisation, cela signifie que l'analyse du développement local se renouvelle, le développement local peut-être considéré comme un processus de production d'avantage que comme un processus de ré-allocation des ressources. L'aménagement du territoire dans les années 50 a surtout été conçu comme une opération de redistribution, (« Paris et le Désert Français », vous connaissez tous). Aujourd'hui on interprète, suite aux analyses que je résume très rapidement devant vous, le développement local comme un processus de production associant les agents internes en relation avec l'extérieur, d'où l'importance de la notion de projet sur laquelle on va venir dans un instant et qui retiendra des intervenants dans le séminaire qui va suivre. Pourquoi insistons-nous sur l'organisation ? Parce ce l'organisation est productive. Elle est productive en valorisant des ressources locales, elle est productive en définissant des pratiques (y compris les pratiques agronomiques, écoutez donc ce que Monsieur Georges CASSAGNE vous dira tout à l'heure du contrôle des pratiques agronomiques aux Etats-Unis) ou des normes de produits, elle est productive en définissant les conditions de mise en marché, cette organisation associée à un territoire résultent des processus d'apprentissage, pas uniquement au sens scolaire du terme bien sûr, par processus d'apprentissage il faut entendre système de formation, mais aussi système de recherche, mise au point d'innovation technique adaptée aux besoins.

... et interrogent la politique agricole.

Les conséquences de cette analyse en matière de politique économique sont assez importantes. Les relations agriculture/société se redéfinissent parce que l'espace rural et l'agriculture qui l'entretient sont sollicités par les nouvelles fonctions dont on vient de parler. Mais ces relations agriculture/société reposent sur une ambiguïté en ce sens que les agriculteurs que les Français estiment, sont les agriculteurs qui aménagent l'espace, qui produisent des ressources naturelles, qui produisent des biens de qualité, c'est ce qui légitime les aides de la collectivité dans l'esprit des Français et de la société. Or, vous le savez bien, ces aides publiques ont dans la réalité de tout autre fondement, puisque globalement les aides directes sont réparties proportionnellement au capital détenu, d'où les incitations à la croissance foncière. Et cette ambiguïté me paraît, au total, assez intéressante parce qu'elle va éclater un jour ou l'autre : le problème est de savoir quel relais on va pouvoir proposer à l'éclatement de cette ambiguïté. Cette ambiguïté est intéressante parce qu'elle pourrait proposer de nouvelles légitimités aux agriculteurs en réponse aux sollicitations de la société : n'est ce pas une façon de concevoir le métier d'entrepreneur que de se

définir ainsi ? La réponse à cette ambiguïté reposera sur un nouveau traitement de l'agriculture que les politiques sectorielles ont du mal à promouvoir tant les questions à traiter, les opportunités à saisir, les méthodes à promouvoir sont éloignées des pratiques sectorielles habituelles. De ce nouveau traitement susceptible de fournir de nouvelles légitimités, il résulte une évolution de la gestion de la politique agricole qui est aujourd'hui hésitante, mais à laquelle il convient de réfléchir.

Les questions à traiter changent de nature, elles impliquent de nouveaux acteurs et de nouvelles procédures. Commençons par les nouveaux acteurs si vous le voulez bien parce que c'est ce qu'il y a de plus simple. Les acteurs traditionnels de la politique agricole étaient le Ministère de l'Agriculture et les organisations professionnelles. Sans devenir marginaux, les acteurs perdent de l'importance ; avez-vous noté d'ailleurs combien ils sont tous en train de dire " c'est Bruxelles ! c'est l'O.M.C. ! ", autrefois le GATT. A côté de ces acteurs extérieurs, internationaux, avez-vous noté aussi le développement de nouveaux acteurs avec les collectivités locales, l'intervention du Ministère de l'Environnement ou de l'Aménagement ? Des agriculteurs considérés comme marginaux deviennent non pas centraux aujourd'hui mais bénéficient d'une reconnaissance. C'est le cas des pluriactifs ou des agriculteurs biologiques : ils vont causer cet après midi. Vous noterez enfin que les acteurs non agricoles jouent un rôle croissant : les consommateurs, les touristes, les prescripteurs, les chercheurs...

S'il y a de nouveaux acteurs, il y a de nouvelles relations entre acteurs et peut-être sommes-nous en train d'assister au passage de la cogestion entre les organisations professionnelles et le Ministère de l'Agriculture à des relations marchés et organisations combinant public et privé. Que ce soit un peu éprouvant, un peu compliqué, j'en conviens, mais est ce beaucoup plus compliqué que de créer la coopération agricole à la fin du XIXème siècle ou de concevoir la politique des structures en 1960, il ne me semble pas ! C'est peut-être une nouvelle vague d'innovation qui est appelée, d'où l'opportunité de faire des universités consacrées à l'innovation ! Car à côté de ces nouveaux acteurs, se dégagent de nouveaux objectifs, « de la productivité à la qualité », c'est une formule de Gilles ALLAIRE, elle synthétise beaucoup de choses, davantage de différenciation que de standardisation. Avez-vous noté que les A.O.C. viticoles longtemps considérées comme à part, à part techniquement et socialement, deviennent aujourd'hui davantage centrales, à tel point qu'on veut faire des A.O.C. partout, des fromages au foie de Crau, une des dernières AOC.

Cette évolution des acteurs et de leurs relations a évidemment des conséquences sur les modes d'interventions ; de nouveaux modes d'interventions se mettent en place plus souples, plus expérimentaux, plus inventifs, plus négociés : pensez à l'article du 19 devenu mesures agri-environnementales, aux projets "Leader", au fond structurel « 5 B », à tout ce qui concerne, la définition de la qualité, au plan de développement durable, au CTE

demain..., le réglementaire (dans lequel la profession agricole a excellé pour codifier les choses), fait une place, petite mais peut-être significative, au négocié, au contractuel, et c'est important de comprendre cela : ce n'est pas pour des raisons idéologiques, c'est parce qu'il y a une multiplicité d'acteurs, parce que les questions traitées sont pleines d'incertitudes : quels prix allez vous conférer à l'entretien de l'environnement ? D'où l'importance du contractuel, du négocié, plutôt que du normalisé. Et c'est pourquoi la façon de traiter cette situation nouvelle fait appel à la notion de projets dont on va parler dans un instant au cours du séminaire. Le succès de cette notion de projets repose bien sûr, sur la dynamique interne, sur la reconnaissance de la société gérant le territoire. Le succès repose aussi sur sa reconnaissance externe, à travers des marchés ou à travers des organisations d'où l'idée que cette attention portée au territoire n'élimine pas le marché, elle tente de l'orienter, de le gérer. C'est pour essayer de traduire cette évolution des pratiques, en agriculture mais que vous rencontrez ailleurs (dans les politiques urbaines, dans les politiques d'aménagement du territoire, peut-être dans les politiques de formation), que l'on a introduit le terme de " gouvernance ".

Cela renvoie à trois caractéristiques. La gouvernance associe des acteurs interdépendants qui appartiennent à des milieux différents, la politique agricole ne sera plus seulement l'affaire des agriculteurs et du Ministère de l'Agriculture. Deuxième caractéristique de la gouvernance, la gouvernance va négocier, souvent en dehors des hiérarchies habituelles, des objectifs, des pratiques, des normes, elle va définir des moyens d'agir ensemble sans s'en remettre nécessairement aux hiérarchies formalisées. Le succès du mouvement des pays est bien une illustration de cette seconde caractéristique. Troisième caractéristique, la gouvernance renvoie à des processus de négociation continue plutôt qu'à des formalisations définitives, ce qui est parfois un peu déstabilisant, car c'est commode d'avoir des critères d'éligibilité même si on les dénonce par ailleurs.

Conclusion

Je voudrais conclure autour de trois idées. Nous sommes partis de la question de l'articulation entre marchés et territoires, je crois qu'au terme de ce parcours, on ne peut pas considérer territoires et marchés comme deux solutions opposées d'une même alternative ; le territoire me paraît davantage être une façon de répondre aux besoins de la société, en gérant, en orientant le marché, c'est pour cela que le territoire m'intéresse parce que je ne pense pas que le marché s'impose de lui-même. Pour qu'un marché fonctionne, il faut qu'il y ait des biens publics, il faut combiner le marchand et le non marchand, si vous n'avez pas de statut, de droit des sociétés, de droit des affaires, on ne peut pas avoir de marchés. Le territoire est donc une façon de répondre au besoin de la société en gérant, en orientant le marché, c'est une façon de construire le marché en le remplaçant s'il est défaillant, et peut-être découvrons-nous dans cette articulation marché/territoire, une façon sinon de réconcilier, du moins d'articuler économie et société plutôt que de jouer

l'économie contre la société parfois au nom de la science, et c'est à mon avis qui explique le succès et la légitimité du thème du territoire : c'est une façon d'articuler économie et société.

Deuxième question en conclusion, " les agriculteurs s'engageront-ils dans cette voie ?" je crois qu'individuellement et localement, c'est largement fait, collectivement c'est un peu moins clair ; Les agriculteurs vont-ils trouver une réponse acceptable aux interrogations sur leurs places, sur leurs identités. S'ils ne le font pas, d'autres candidats s'en occuperont et selon les réponses fournies, on va voir apparaître diverses figures d'agriculture et d'agriculteurs ; si nous avons le temps nous pourrions tracer divers modèles, diverses figures d'agriculteurs ; certains sont en train de trouver une légitimité alors qu'on leur avait assez souvent refusé cette légitimité dans la période passée.

Troisièmement, on vit un tournant dans notre façon d'appréhender les choses ; depuis l'après deuxième guerre mondiale, on a vécu sur le régime de la modernisation, c'est à dire de l'augmentation des quantités produites et de l'abaissement des coûts. La question qui se pose à nous aujourd'hui n'est plus fondamentalement celle ci, la question qui se pose à nous c'est de savoir comment on va gérer les ressources en vue de biens marchands et de biens non marchands. Cette question est évidemment assez déstabilisante, c'est l'apparition de nouvelles frontières. Les nouvelles frontières suscitent toujours des craintes, parfois des replis ; elles suscitent aussi des espoirs, parfois de l'enthousiasme, ces sentiments contradictoires ne manquent pas de se constater en milieu agricole. La discussion que nous allons avoir va permettre d'apprécier correctement ces craintes et ces espoirs : il convient donc de lui laisser la place.

* * * * *

Questions et Réponses

Jacques BERTHELOT, Professeur à l'ENSAT

Bien que certainement tu y aies pensé, je relève que parmi les externalités, tu n'as pas cité l'emploi.

Je voudrais que tu réagisses là dessus.

Réponse de Philippe LACOMBE

Avant de commenter l'intervention de J. BERTHELOT, je rajouterai une autre préoccupation voisine, c'est celle de la cohésion sociale. Quand on parle d'apprentissage ou de projets, il y a, sous-jacent, l'idée qu'une cohésion sociale se crée. Je défendrai volontiers la thèse que la politique agricole a essentiellement été une politique de réduction d'emplois depuis la guerre, et que cela continue. La preuve c'est la concentration accélérée des exploitations suite à la réforme de la PAC : c'est une façon de se protéger en obtenant des droits à produire. Je guette le moment où l'emploi deviendra une référence, un objectif de la politique agricole. Ne nous faisons pas d'illusions, ce n'est pas avec la production de grains que l'on va créer des emplois. Les gains de productivité sont tels que les producteurs de grains ne vont pas embaucher _ par contre, le territoire peut-être l'occasion de créer des emplois : les ménages d'exploitants qui font du tourisme, qui se diversifient, qui font du commerce, qui transforment leurs produits, qui rendent des services sont créateurs d'emplois.

Il me semble que l'on est à un moment où l'attention portée à l'emploi par la politique agricole pourrait être, reconnue, affirmée, sans illusion excessive. Cela serait une occasion de trouver de nouvelles

légitimités à un moment où précisément on en recherche. Les agriculteurs sortent d'une période de légitimité forte, dans laquelle ils étaient des entrepreneurs en charge de la fonction alimentaire du pays. C'est aussi digne que d'être en charge de la fonction santé, que de la fonction éducative, par exemple. Voilà que cette fonction, sans disparaître, ne peut plus accueillir qu'une fraction de plus en plus faible voire marginale de la population active. Y a-t-il place pour d'autres légitimités ? Il me semble que oui, c'est pourquoi je m'intéresse au territoire, ces autres légitimités reposent sur la qualité des produits, sur la gestion de l'espace, de l'environnement et des ressources, sur la contribution au développement local, l'élaboration des projets, la promotion de l'emploi et la recherche d'une cohésion sociale. Les agriculteurs ont des atouts pour cela, c'est sûrement la profession qui combine de la manière la plus originale et efficace l'initiative individuelle et l'organisation collective. Peut-être parce que les agriculteurs ont une forte expérience dans le dialogue interne à leur profession, il leur est difficile d'acquérir une pratique du dialogue interprofessions, avec d'autres catégories sociales, c'est la question qui se pose maintenant, et c'est un peu compliqué à gérer, mais les agriculteurs y sont invités.

Georges CASSAGNE, Agriculteur à Labastide d'Armagnac, Landes

J'ai eu l'impression que dans votre exposé, vous aviez un peu passé sous silence la capacité exportatrice de l'agriculture française, tant au niveau de ce que vous avez appelé le caractère public, l'externalité, le spectacle... Certes, les agriculteurs ont commis des erreurs dans le passé en pensant que les deux tiers du territoire français pourraient trouver une occupation découlant de la seule agriculture. Ce qui les a amenés à penser qu'ils pouvaient seuls gérer tout le territoire, alors que c'était absolument impossible. Mais maintenant, est-ce qu'un effort suffisant est fait de la part de la collectivité pour amener d'autres activités qu'une activité agricole dans des pays comme le Gers, comme les Landes, comme certains départements ?

Si un industriel veut venir s'installer dans le Gers, il va falloir qu'il bataille pendant deux ou trois ans pour avoir une ligne électrique, qu'il bataille encore plus longtemps pour avoir facilement accès à l'aéroport le plus proche, et ainsi de suite. Donc, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit. Mais s'agissant du « spectacle » qui primerait sur la « production », la voie ne consiste-t-elle pas pour beaucoup d'agriculteurs à être double actifs ? Mais les règlements, la loi, peuvent s'opposer à ce choix. La loi sur les cumuls est justifiée mais à condition qu'on puisse aller trouver sa croûte ailleurs que sur l'exploitation.

Patrick LEGRAND, Directeur « Mission Environnement et Société » de l'I.N.R.A.

Je crois que tu as bien décrit le changement radical de contexte. Mais je voudrais poser une question. Cette question, je la poserai non au chercheur mais au professeur que, plusieurs ici, vous êtes. Aux Professeurs en général, donc. Qu'est ce que vous pensez de l'adaptation des savoirs, des savoir-faire, des enseignements qui sont délivrés dans l'enseignement

agricole ? J'ai parfois l'impression que l'on continue à y enseigner selon des anciens modèles et à prendre en compte très insuffisamment les nouvelles orientations. Ce n'est pas très loin d'ailleurs de la question de l'emploi d'ailleurs ; on est en train, peut-être de préparer des professionnels qui ne seront pas à même de maîtriser les nouveaux enjeux.

Pierre TEYSSEYRE, Président de l'Association Tanguy-Prigent

Je voudrais simplement faire une remarque. Le grand absent de l'exposé, c'est finalement les moyens de réaliser. Les moyens de réaliser, c'est la banque, c'est celui qui détient le pouvoir financier. Etant bien d'accord sur « les nouvelles légitimités », je pose la question de savoir

qu'elle est la banque qui pourrait mobiliser les moyens financiers nécessaires ? Peut-on percevoir des avancées dans ce sens ? Parce que sinon tout est en rêve...C'est bien de dire « je fais un rêve », mais à partir d'un certain niveau la logique de l'argent constitue la réalité.

René LAVERGNE, Foyers Ruraux Haute-Garonne

Dans le cadre des interprétations que vous avez données de la définition de « l'espace rural », je voudrais connaître votre opinion sur l'importance de la dualité économie -

activité culturelle ou si vous voulez économie - activités d'animation.

Michel BEAUDEAN, Chambre d'Agriculture du Gers

On a beaucoup parlé de territoires et de marchés, mais il y a une dimension qui me semble importante aussi : les hommes. Vous avez en effet parlé des projets, or les projets, pour les réaliser, il faut des hommes et des femmes dans le territoire. On parle beaucoup des projets, mais est-ce qu'on fait tout pour qu'il y ait des projets qui émergent

sur le terrain ? Qui peut aider à cela ? - Je crois que cela rejoint un peu la question de Monsieur CASSAGNE tout à l'heure. Et quel est le poids des projets dans le territoire par rapport à l'organisation et au fonctionnement des filières ? Cette dimension-là a été un peu occultée dans votre exposé.

Jean-Louis CAZAUBON, Président de la Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées

Vous avez fait état à plusieurs reprises des relations agriculture et sociétés, et puis des changements qui se sont opérés au sein des organisations par rapport à la reconnaissance de certains milieux, de certaines initiatives (en agriculture bio). C'est vrai et c'est réel. Cela prouve qu'il n'y a pas que des imbéciles dans les organisations. Cela veut dire qu'on est capable de changer d'avis aussi.

En fait, il y a des attentes, il y a des créneaux à prendre. Le problème, c'est qu'on réagit souvent par rapport à des idées uniques, à un modèle unique. On ne peut pas gérer un territoire, dans la Beauce comme sur les Hautes Pyrénées. Moi je peux vous dire que la pluri-activité sur les Hautes Pyrénées, il y a belle lurette qu'elle est reconnue et que si elle n'avait pas existé, il y aurait des

pans entiers du territoire qui seraient devenus des déserts. Or, je rejoins un peu ce que vient de dire l'intervenant précédent. Ce sont les hommes qui sont la vraie richesse des territoires, des hommes pour pouvoir porter les projets. Alors vous avez fait allusion à la reconnaissance, dans la société, du rôle que joue l'agriculture dans les zones difficiles. Il me semble que même aujourd'hui l'Etat

en prend conscience. Et si la loi d'orientation, au travers des C T E reconnaît les différentes fonctions de l'agriculture dans les territoires, il y a longtemps dans certains secteurs, que l'agriculture joue ce rôle sans que cette fonction soit reconnue jusqu'alors, du moins financièrement, « si ce n'est au travers l'article 19 ».

Réponses de Philippe LACOMBE

Si je me suis permis quelques formulations peut-être provocantes ce n'est pas du tout pour identifier " syndicalisme, syndicaliste et taré ou imbécile " : que les choses soient bien claires ! Vous savez que, en économie, il y a d'autres domaines de spécialisation plus attractifs, plus reluisants que le champ de l'économie agricole et donc si j'avais cette position, j'aurais été travaillé dans l'économie financière internationale qui paie mieux ! Donc, si je suis là comme des collègues professeurs ou chercheurs s'intéressant à l'agriculture, c'est par une espèce d'intérêt fondamental, soit pour votre milieu, soit pour l'espace rural... On s'en méfie peut-être un peu, parce qu'on risque de privilégier la sympathie au détriment de la distance nécessaire à la rigueur. Sans doute, les formulations provocantes sont faites à la fois pour inviter à la discussion, pour donner du courage, pour ne pas céder à cette sympathie naturelle en faveur du milieu agricole et l'espace rural.

Je voudrais appuyer ce que vous avez dit sur le modèle unique. L'idée de projets est à l'opposé de l'idée de modèle unique et cela a été sous-jacent à beaucoup d'interventions. Je pense que, souvent au nom de la science ou au nom de l'efficacité, on a systématisé nos pratiques, à un point tel que les solutions alternatives étaient tout simplement bannies, exclues et cela a été vrai dans le système de formations.

Ceci me conduit à reprendre la question de P. LEGRAND. Je te remercie d'avoir posé cette question ; à mon avis la situation est encore plus grave que ce que tu dis : je crois que les savoirs que l'on diffuse vont assez largement dans le sens contraire des savoirs dont on aurait besoin pour gérer les choses telles qu'elles se présentent aujourd'hui en ce sens que, souvent au nom de l'excellence scientifique, on cultive la spécialisation hyper pointue, on isole la science de la société au nom de l'hygiène scientifique (ne pas être pollué n'est ce pas ?) et on juge les gens et on gère les carrières en fonction de ces considérations là. Ce qui me paraît tout à fait regrettable. Je pense que les milieux professionnels ont une responsabilité assez forte dans une telle situation : S'ils s'intéressaient un peu plus aux hommes comme ils le prétendent tous, ils regarderaient un peu quel est le type d'économiste ou d'agronome qu'on met sur le marché. Or, l'évolution de la gestion de la science ces dix dernières années, me paraît beaucoup plus reposer sur la valorisation du réductionnisme, de la modélisation isolée, de la vision pointue et limitée, indépendamment du contexte, indépendamment de l'insertion dans une société. A cet égard, les discours du Président de l'INRA, G.

PAILLOTIN, invitant avec insistance au développement des relations recherche-société, sont particulièrement significatifs et viennent opportunément fournir un soutien à mon propos. Il reste à souhaiter et à agir pour que ces propos transforment la situation. Pour l'instant, vous pouvez apprécier cette situation au moyen du test suivant : comptabilisez le nombre de chercheurs présents à cette Université d'Eté !

Ces constatations sont sous-jacentes à ce que je vous ai dit au début de l'importance de la rencontre entre le milieu professionnel et le milieu scientifique, non pas dans le sens de la soumission ou de la dépendance de l'un à l'égard de l'autre, mais dans le sens de l'interpellation mutuelle. Votre expérience de Marciac est significative de cette préoccupation : les professionnels font des propositions de thèmes qui sont soumis à discussion, vous examinez ensuite comment les étudier avec les compétences scientifiques disponibles.

Ceci me conduit à la question des ressources humaines évoquée par plusieurs intervenants. Je n'ai pas oublié les hommes : j'ai défini les territoires comme étant des espaces gérés par des sociétés, les hommes sont dedans ! Mais, à cet égard, je suis un peu inquiet de la façon selon laquelle les organisations agricoles gèrent leur cadre. Je suis assez impressionné de voir des jeunes cadres formés se dépêcher de quitter le milieu agricole et je ne suis pas sûr que la gestion des ressources humaines dans les organisations agricoles soient à la taille des problèmes qui se posent. J'attire donc votre attention sur l'importance qu'il y a, à gérer des ressources humaines de qualité.

Sur la question de Monsieur LAVERGNE (Foyers Ruraux) : chez les économistes, il y a, en simplifiant, deux conceptions du métier. Il y a les économistes qui insistent sur la spécificité et l'autonomie de l'économie, l'économie définit la répartition optimale des ressources, c'est la rentabilité et la performance, et puis il y a des économistes qui insistent sur les relations entre économie et société, qui considèrent que l'économie c'est la façon selon laquelle la société va gérer ses ressources et qu'elle ne va pas les gérer indépendamment des références culturelles, historiques, sociologiques, ces économistes-là insistent donc sur l'insertion de leur objet d'étude dans le fonctionnement social, vous avez pu comprendre que c'était ma position puisque, à mots couverts, je me suis dévoilé dans ce sens-là. Dans une telle perspective, je suis pour ma part très attentif à la façon selon laquelle le culturel et l'économique peuvent s'interféconder, c'est pour cela que je viens à Marciac.

Mais les économistes qui ont la cote sont habituellement ceux qui prétendent qu'il ne faut pas mélanger l'économique et le social : le social c'est pour les assistantes sociales et la MSA et l'économique c'est pour les gens sérieux. Je pense que cette vision est dangereuse, parce qu'elle nous conduit à voir l'économie indépendamment et même parfois contre la société, cela conduit à légitimer l'économie y compris si elle marginalise, si elle exclut et cette exclusion est dangereuse pour l'économie elle-même.

Sur la question des ressources, je rassemble mon commentaire concernant plusieurs interventions. Plus encore que la croissance (sans doute faible dans l'avenir !) des ressources publiques, je pense que la question essentielle est celle de leur répartition, de leur utilisation et de leur justification. Cette question, bien sûr délicate et souvent cachée, émerge aujourd'hui dans le dialogue agriculture-société comme au sein des organisations professionnelles.

* * * * *

Séminaire

Etudes de cas

Jean-Claude FLAMANT

Le Séminaire va être introduit par quatre témoignages, et il va être animé par René CASPAR. René CASPAR intervient dans le cadre des programmes européens « Leader » sur les questions du développement local et de la formation au développement territorial et, dans le cadre de cette fonction, il est également expert auprès du directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan, un des établissements d'AGROMIP.

René CASPAR, Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan

Georges CASSAGNE, qui a d'ailleurs pris la parole tout à l'heure, interviendra en premier. Il a la particularité et l'originalité d'être agriculteur à la fois en France et au Texas. Je pense donc qu'il a de quoi nous dire sur l'articulation entre le marché et les contraintes d'un autre ordre. Ensuite viendra la forêt, avec Jean-Louis MARTRES, Président du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine. Et ensuite je demanderai à Isabelle DUVERNOY d'intervenir sur la question du lien entre la poussée urbaine et le développement de nouveaux types d'agriculture - poussée urbaine de ce qu'on appelle généralement la « rurbanisation », c'est à dire l'occupation de l'espace rural par des urbains dans les couronnes autour des grandes villes. Et enfin on terminera avec Joseph SERIN qui présentera comment ces préoccupations sont prises en charge au niveau départemental, à savoir ici le cas du département de l'Aveyron.

Vous avez eu une intervention extrêmement fouillée ce matin de Philippe LACOMBE, qui a discuté comment pouvait s'insérer aujourd'hui le territoire dans le contexte du marché, et notamment par le biais de l'organisation. Alors en accord avec lui, je voudrais faire un commentaire complémentaire sur ce sujet :

« *Organisation et territoire* », certes c'est une idée intéressante. Ceci dit nous avons l'un et l'autre une notion du territoire qui n'est peut-être pas totalement partagée par tous, à savoir qu'il s'agit d'un territoire à géométrie variable. Or, le plus souvent le territoire est conçu comme un ensemble fermé servant au gré des utilités locales... du territoire à géométrie électorale au territoire à géométrie du clocher. Le corollaire de cette notion élargie du territoire, c'est que l'organisation n'est pas un tout figé pas plus que le territoire. Cela implique aussi que les territoires sont en concurrence entre eux. Et enfin, il existe des niveaux territoriaux différents et emboîtés les uns dans les autres, correspondant à la gestion de problèmes différents, et donc impliquant des organisations différentes.

Avec une telle conception, le problème est de parvenir à articuler ces géométries variables et d'articuler les organisations avec ces différents niveaux de territoires. Je vous cite, sans détailler, deux exemples à ce sujet. Premier exemple, le tourisme rural. Il faut prendre en compte différents niveaux de territoires qui s'entrecroisent pour la mise en œuvre d'une politique de tourisme rural : un niveau d'organisation des producteurs, un niveau d'image, un niveau d'organisation de filières enfin. Second exemple, la coopération agricole. La coopération agricole a pris naissance au niveau de la solidarité locale, souvent communale, alors qu'aujourd'hui les grandes coopératives sont devenues leaders sur des marchés internationaux - les mauvais esprits se demandent parfois qu'est ce qui leur reste de l'esprit coopératif.

Georges CASSAGNE

Agriculteur au Texas et à Labastide d'Armagnac, Landes

« Etre agriculteur en France et au Texas »

C'est toujours un petit peu délicat, de parler à des Français de ce qui se passe aux Etats-Unis en matière d'agriculture.

J'ai pu m'en apercevoir autrefois, mais j'espère que l'on ne va pas me lyncher à la sortie. On me donne dix minutes pour essayer de vous parler de la gestion des espaces agricoles américains, en même temps que de la mondialisation des échanges. En dix minutes je ne pourrai être que, pardonnez-moi, tout à fait imprécis. Et surtout on ne peut pas, dans un temps aussi bref, faire une présentation exhaustive du problème. Je vais insister en introduction sur une ou deux caractéristiques concernant l'agriculture aux Etats-Unis :

- Tout d'abord, les deux tiers des agriculteurs américains environ sont des doubles actifs, c'est à dire qu'ils ont une partie de leurs revenus en dehors de l'agriculture. Ce sont des personnes dont les propriétés ont entre 130 et 200 hectares.
- La deuxième caractéristique, c'est que tous les agriculteurs américains vendent leurs produits via les marchés à terme.

Je suis installé là-bas depuis 1980, et j'y suis arrivé au plus mauvais moment, alors que les années 70 avaient été totalement euphoriques. Le boisseau de maïs (environ 23 kg), qui valait 4 dollars en 1979/1980, est tombé à 1,60 dollars en 1982. Ceci a amené une sorte de bouleversement économique au niveau de l'agriculture américaine dont je crois la télévision française s'est fait largement l'écho à l'époque. Alors, les agriculteurs

américains ont réagi en portant l'attention sur leur coût de production. A la même époque, plusieurs universités américaines avaient fait la remarque suivante : en 1920, environ 23 à 25 % de la valeur de la production agro-alimentaire revenait aux agriculteurs, alors que dans les années 80, il ne leur en restait plus que 5 %. Donc pratiquement 20 % de la valeur économique, qui leur était précédemment destinée, leur avait échappé. Pour aller où ? En général, chez les marchands de matériels agricoles, et chez les marchands de produits chimiques et semences. Ils ont réagi par un complet bouleversement de leurs méthodes culturales. Je suis allé, il y a deux ans, à un « Show », qui est pratiquement le plus important des Etats Unis : sur 82 firmes qui présentaient du matériel de préparation du sol, on ne pouvait pas trouver une charrue. Un autre exemple, quand en 1980, il fallait en moyenne dans tous les Etats qui produisaient du maïs, 10 à 12 façons culturales pour implanter un maïs, on en vient maintenant au maximum à 3.

Les statistiques indiquent que le niveau des dépenses en intrants est revenu au niveau de 1923. C'est à dire que les agriculteurs américains ont fait des économies extraordinairement importantes sur tout ce qui étaient leurs intrants, alors que leur production a pratiquement plus que doublé entre temps. Pourquoi en sont-ils arrivés là, à simplifier leur façon culturale jusqu'à parvenir à la suppression complète des labours ? De par la loi, tout agriculteur qui sème une culture donnée, doit avoir au minimum 35 % de déchets de l'ancienne récolte présents sur le sol, pour éviter l'érosion par l'eau d'une part, et par le vent d'autre part. Dans toutes les expositions agricoles américaines, il y a l'expérience suivante payée par l'Etat fédéral. On dispose quatre bandes de terrain. Sur la première bande de terrain, qui fait en général 50 mètres

de large sur 100 à 150 mètres de long dans le sens de la pente, il y a un petit grillage très fin qui est suspendu à environ 15 cm du sol. Sur la deuxième bande, c'est un sol complètement nu, tel qu'on le faisait dans le temps, c'est à dire sans déchets végétaux en surface. Sur la troisième, il y a des déchets végétaux à proportion d'environ 35 à 40 %. Et sur la dernière, le sol est complètement couvert de déchets végétaux. Là-dessus, ils ont mis au point un appareil qui simule une pluie, à 30 millimètres durant une heure et demie. C'est finalement une pluie importante mais sans excès. Et vous pouvez faire les constats suivants. Sur la première bande, là où il y a le petit grillage, l'eau ne ruisselle qu'au bout de pratiquement 40 à 45 minutes. Par contre sur la planche qui est entièrement nue, l'eau ruisselle au bout de 20 minutes maximum. Et dans la bande où il y a 35 à 40 % de déchets végétaux en surface et dans celle qui en est totalement couverte, on arrive à des délais qui atteignent facilement une heure et demie à deux heures. Quelle est la conséquence de ces observations ? C'est que le slogan des années 85/87 a été de dire « ne mettez pas au fond de la rue, la moitié de votre récolte ! ». En effet, vous récoltez le grain, puis vous enterrez l'autre moitié, c'est à dire tous les déchets végétaux, et finalement cela est perdu. Donc ne gêchez pas la moitié de la récolte, laissez-la en surface...

Les universités ont également montré que l'atrazine, quand elle était piégée par le sol, ne descendait pas dans les nappes phréatiques, et était décomposée par les micro organismes des sols. La deuxième conséquence, ce sont aussi les fameuses bandes enherbées en bordure de ruisseaux dont on parle maintenant en France. La conséquence générale dans l'esprit des gens aux Etats-Unis, c'est que toutes les mesures dont on dirait en France qu'elles sont dans le sens de la protection de l'environnement, ont une conséquence économique très importante. On n'a tendance à adopter quelque chose que si on a l'assurance que cela va avoir une conséquence économique favorable. Et corrélativement on pense que si une disposition a une conséquence écologique intéressante, elle aura obligatoirement une conséquence économique intéressante. Les agriculteurs ont diminué de moitié les doses d'engrais appliquées, ainsi que l'utilisation de produits pesticides, insecticides et désherbants sans diminuer les rendements. Dans la région où je suis, les rendements étaient de 90 quintaux de maïs en 1980, et ils tournent en général maintenant à 130/140. Le seul inconvénient, c'est le risque qu'on prend : on perd la récolte s'il a un orage de grêle, tout simplement parce qu'il y a une explosion d'herbe à ce moment-là qui vous neutralise complètement la récolte. Cette évolution s'accompagne de la mise au point d'un outillage spécifique qui a demandé beaucoup de temps, qui est capable de placer de l'engrais juste en dessous de la graine de blé.

Le deuxième facteur qui, à mon avis, a permis ce changement rapide, est le plafonnement extraordinairement contraignant des aides. Aucun agriculteur ne peut toucher une subvention supérieure à 50.000 dollars, que sa ferme fasse 150 hectares ou qu'elle en fasse 10.000. Les propriétaires ont voulu contourner l'affaire, notamment avec l'histoire de Christmas Tree. Des avocats d'affaires ont trouvé le moyen de créer 30.000

sociétés avec 3 personnes, chaque société pouvant alors bénéficier des aides. Le problème c'est que la loi américaine a maintenant limité la participation d'une même personne à 3 sociétés au maximum pouvant bénéficier d'une aide. Et de plus, dans le cas d'une location, le propriétaire de la terre touche la moitié de la subvention. Cela a amené les grosses exploitations, qui ne pouvaient plus contourner la réglementation, à faire un très gros effort d'adaptation. Ce sont elles qui ont amené les améliorations dont je vous ai parlé et qui ont forcé la recherche à agir dans le sens d'un abaissement des coûts de production. Ils se sont aperçus aussi qu'ils avaient des quantités énormes de matériel, qui n'étaient pas rentabilisés. Cela arrangeait peut-être le bilan des sociétés de fabricants de matériel ou des sociétés chimiques, mais pas le leur, et ils se sont aperçus que cela avait une très grosse incidence sur leur propre bilan à eux.

La seconde préoccupation de l'ensemble des agriculteurs, de la profession et des syndicats agricoles, c'est leur compétitivité sur les marchés extérieurs.

Questionnez n'importe quel agriculteur américain maintenant, ils sont obligés de se tenir au courant à cause des marchés à terme. Ils sont au courant aussi, parce que leurs organisations syndicales les informent de ce qui se passe sur le marché des matières premières agricoles, en particulier sur le maïs, qui pour eux, est la plante stratégique. Pour les années à venir, ils vont vous passer tout ce que vous voulez sur le blé par exemple, ou sur le riz... mais ils seront intransigeants sur le maïs. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils ont conscience que dans l'avenir, c'est une plante qui va être extrêmement importante. Pourquoi ? Parce que le deuxième pays producteur de maïs du monde, la Chine, ne peut plus augmenter sa production parce qu'il ne dispose pas de suffisamment d'eau. Le deuxième pays qui les intéresse beaucoup c'est l'Inde. En Inde, toute la partie sud, qui serait la plus intéressante sur le plan de la production agricole, va avoir ses ressources en eau très limitées dans l'avenir. Mais comme ces pays vont pouvoir payer, ils vont pouvoir faire varier leurs sources de protéines. Là, je fais un tout petit aparté, c'est que le maïs, en Europe et en France, protège le blé. On a tendance, en France en particulier, à penser que nous sommes un bassin de production pour le blé. Il faut à mon avis faire attention à la chose suivante : les Américains sont capables de produire du blé pratiquement biologique. Je vous donne un exemple : un agriculteur du Kansas est capable d'implanter un hectare de blé pour 120 Francs de travail et de semences. Là dessus, il va rajouter environ 25 à 30 unités d'azote au printemps, et voilà ce qui va faire sa récolte. Il va faire entre 15 et 20 quintaux seulement, peut-être 25 quintaux si l'année est bonne, comparé à un blé français, où l'on fait du 100 quintaux à l'hectare dans le Nord. Le jour où les agriculteurs américains auront réussi à nous décourager de faire du maïs, à ce moment-là ils mettront en avant leurs atouts en matière de blé, c'est-à-dire leur capacité à mettre sur le marché des blés pratiquement Bio. A ce moment-là, nos producteurs de blé qui ne seront pas capables de produire plus de 30 quintaux, si on leur interdit de mettre tous les produits chimiques, ne pourront plus se comparer aux Américains. Donc à mon

avis, en Europe, le maïs et les plantes sarclées en général, protégent le blé.

L'autre pays qui intéresse beaucoup les agriculteurs américains, c'est la Russie. La Russie pourquoi ? Non pas parce qu'ils vont y exporter quelque chose. Mais, prenez une carte de la Russie. Reportez-la sur la carte des Etats Unis, parallèle pour parallèle. Vous allez vous rendre compte que toutes les zones productrices de blé russe se retrouvent au niveau de la Toundra Canadienne. Les Russes ont fait des progrès sur leur production animale mais végètent depuis pratiquement 10 à 15 ans sur leur production végétale, et en particulier pour le blé - le maïs n'en parlons pas, ils en ont presque pas. Enfin, cela m'a été dit par un économiste américain, c'est que tous les pays qui entourent la Russie actuellement qui sont des gros producteurs de blé comme l'Ukraine ou la Géorgie, auront leur production happée par la Russie. Donc, pour les américains, la Russie n'est pas un danger dans l'avenir.

La troisième région qui les intéresse depuis très récemment, c'est tout ce qui est bassin méditerranéen et éventuellement l'Afrique. Mais le bassin méditerranéen pourquoi ? Tout simplement parce que ces pays eux aussi ont des ressources en eau restreintes à l'horizon 2010. D'autre part le système américain a toujours été, depuis le plan Marshal, d'aider à développer les pays avec lesquels ils ont l'intention de faire du commerce. Regardez ce qui s'est passé avec la Corée, ce qu'ils sont en train de faire actuellement avec l'Indonésie... Essayez d'acheter actuellement une chemise aux Etats Unis qui soit « made in USA », cela va être très très difficile. De même qu'une paire de tennis, ou n'importe quoi comme cela. La dernière région à laquelle ils s'intéressent c'est l'Afrique. Tout simplement, parce que jusqu'à maintenant ils ne l'ont pas fait, pensant que c'était une chasse gardée de notre pays, la France. Comme ils s'aperçoivent qu'on ne s'y intéresse plus, ils sont en train de s'y intéresser eux mêmes.

Concernant la forêt, sur laquelle on m'avait de-demandé de dire quelques mots... Les Américains sont de très gros consommateurs de bois, non pas pour le brûler mais pour leurs maisons. Quand on leur demande :

René CASPAR

Dans l'intervention de M. CASSAGNE, on apprend beaucoup de choses intéressantes, sur l'intelligence productive, sur l'investissement très raisonné et les recherches sur les grandes cultures à faible coût, sur le fait que l'écologie n'est pas l'ennemi de l'économie, que l'on sait poser des commandes précises au monde de la recherche quand on est dans le secteur de la production, que l'eau est une ressource stratégique. Cela on le sait partout mais cela définit en conséquence les enjeux agricoles pour les Etats-Unis. On apprend aussi qu'ils préfèrent une réglementation très ciblée qui fait mal à un

comment allez vous faire maintenant pour gérer dans l'avenir une consommation de bois pareil, le problème n'a pas l'air de les inquiéter beaucoup. Dans une réunion à laquelle j'ai pu assister, un des intervenants m'a dit : de toute façon, nous prendrons le temps de reconstituer nos forêts ; il y en a 700 millions d'hectares en Russie, et nous importerons le bois de là-bas parce qu'ils auront besoin de l'exporter. Durant le temps que nous consommons les 700 millions d'hectares russes (en comparaison en France nous avons à peu près 17 millions d'hectares, n'est ce pas Monsieur MARTRES), donc 700 millions d'hectares en Russie.

Je reviens pour finir aux questions concernant l'environnement et l'agriculture. En peu de temps, sur mon exploitation au Texas, j'ai divisé par deux les quantités d'eau que j'utilisais. S'agissant des produits chimiques - et je crois que c'est un peu pareil dans tous les Etats américains - si en tant qu'agriculteur vous voulez acheter ne serait ce que 2 kilos d'atrazine, vous êtes obligés de prouver que vous avez passé un examen... après avoir suivi des cours pendant 15 jours ou trois semaines, à raison de deux heures par semaine. Vous ne pouvez pas acheter de produits chimiques, et aucun distributeur de produits chimiques ne vous vendra de produits chimiques, si vous n'avez pas passé cet examen, un examen qui est à la portée de tous.

D'autre part, il y a actuellement au Etats-Unis, une grande nappe d'eau qui s'étend depuis le Nebraska au Nord jusqu'à la hauteur du Texas. Or actuellement, il y a certaines villes qui manquent d'eau. La solution envisagée est que les villes qui n'ont pas assez d'eau soient obligées d'en acheter à ceux qui en ont. Et, dans le cas précis un équilibre va se jouer entre la valorisation de l'eau par l'agriculture, et le prix que les villes accepteront de payer...

Je suis obligé d'arrêter là mon exposé – le temps manque pour en dire plus. Je pourrai en dire plus en répondant à vos questions.

point névralgique que plutôt une multitude de réglementations.

Le cas suivant, c'est donc celui du forestier. Certes depuis pas mal d'années la forêt s'ouvre aux influences extérieures. Je connais bien le problème par exemple dans le domaine du tourisme. On a dit tout à l'heure que c'était un point exceptionnel d'analyse des problèmes d'externalité et de rapport entre le public et le privé. Je pense, Monsieur MARTRES, que vous allez développer ces différents points.

« *Economie et environnement dans la gestion des massifs forestiers* »

Je veux dire combien je me réjouis de parler un peu de la forêt, qui est un sujet à la fois marginal et inconnu.

Merci Monsieur le Président, permettez moi de vous remercier, ainsi qu'à toute l'organisation, de m'avoir convié aujourd'hui ici à le faire. On ne connaît la forêt que lorsqu'elle brûle, au moment des incendies, et c'est une publicité que nous nous passerions facilement. Je suis donc descendu de mon arbre pour essayer de vous dire quelques mots sur cette culture un peu particulière. Sans doute, l'opinion s'intéresse au matériau bois mais ne fait pas la liaison avec l'arbre, car elle pense en même temps que les arbres ne doivent pas être coupés. Par ailleurs, elle s'imagine que les arbres poussent tout seuls, ce qui est tout à fait étrange dans des pays européens tout au moins, où la forêt est cultivée depuis des millénaires. Nous sommes également à l'écart, du fait de notre statut juridique spécifique qui unit, comme le disait le Professeur LACOMBE tout à l'heure, le droit public et le droit privé. Nous avons une culture qui est juridiquement obligatoire, puisqu'une fois l'arbre coupé, on est obligé de replanter. Le choix de la forêt est perpétuel, et nous sommes d'après la jurisprudence, des collaborateurs de service public, en raison de la prestation que nous sommes censés apporter à la collectivité. Nous sommes également hors du Marché Commun, dépourvus de barrières douanières, différence fondamentale avec les agriculteurs. Ajoutez à cela enfin que la forêt a fait l'objet d'un encadrement militaire pendant des siècles car, à l'époque monarchique, le bois était l'équivalent actuel du pétrole, c'est à dire une ressource stratégique fondamentale. Le fonctionnement des manufactures, la construction des bateaux en dépendaient, sans compter l'utilisation pour la chasse.

Donc, nous avons hérité, et c'est un paradoxe, d'un corps de surveillance véritablement aristocratique, issu de l'Ancien Régime : les conservateurs des eaux et forêts qui considèrent avoir la responsabilité de la totalité de la forêt française aussi bien publique que privée. Il faut faire à ce propos une distinction très rapide, mais très saine, entre la fonction publique et la bureaucratie. Force est de constater que très souvent la bureaucratie habite dans la fonction publique, ce qui ne facilite pas les choses, et en particulier quand il s'agit de concertation. Je partage entièrement l'opinion et la philosophie du Professeur LACOMBE, lorsqu'il affirme que pour bien fonctionner, il est nécessaire qu'il n'y ait ni volonté hiérarchique, ni désir d'assujettir à un ordre prédéterminé. Or, la concertation ayant très souvent en France la fonction d'entériner une décision déjà prise, n'est pas encore entrée dans les mœurs.

Je ne m'exprime pas selon la logique scientifique du premier exposé, je parle d'un point de vue strictement

professionnel, c'est à dire au nom des intérêts politiques, économiques et culturels des acteurs forestiers. Ceux-ci sont effectivement restés dans le silence parce qu'ils étaient oubliés, marginalisés, et qu'ils vivaient dans des milieux locaux où les gens qui usaient de la forêt en connaissaient parfaitement les règles, en particulier en matière d'incendies. Il y avait un pacte tacite qui faisait que tout le monde se mobilisait contre ce péril effectivement dangereux pour tous. Or cette ancienne culture s'évapore et nous sommes tout d'un coup projetés sur le devant de la scène. Tout d'abord en raison de la **globalisation des marchés** : ainsi en Aquitaine, nos acheteurs industriels sont des acheteurs étrangers, au sens strict du terme. Ce qui signifie que les décisions sont prises à l'extérieur du territoire : à Monaco, à New York ou à Londres. Elles échappent au territoire national. Les usines sont devenues, quelle que soit la lourdeur des investissements, ambulantes ; les arbres aussi marchent mais beaucoup plus lentement. Ajoutez à cela la tentation de la cartellisation, c'est à dire de tentation d'établir un monopole au niveau papetier. Quelque fois, les papetiers s'irritent de la multiplicité de propriétaires privés en Europe contrairement aux habitudes qu'ils ont dans d'autres continents et sont tentés, comme vous l'avez très justement dit tout à l'heure par se positionner en bordure de la frontière européenne, c'est à dire là où ils pourront acheter les bois russes. Cette tentative de cartellisation a pour conséquence « l'insulation » des massifs, afin de capter la ressource et de maintenir le prix à un niveau local alors que l'industrie est multinationale. Cet inconvénient est lié au fait à notre division, plus exactement à la division de l'offre, nous rendant incapables de faire face à l'intégration corrélative de la puissance industrielle.

Par ailleurs, un autre phénomène nous a mis sur la scène, comme des chouettes un peu épouvantées par la lumière, ce fut **l'arrivée des multinationales écologistes**. Elles sont un phénomène bien distinct de celui de la protection de l'environnement. Vous avez déjà parfaitement montré que cette dernière dépendait du progrès technique et non de sa régression. Je parle donc d'autre chose. Les multinationales écologistes ont une doctrine qui leur permet d'essayer de s'approprier l'espace, de conquérir un territoire. Elles le font avec une très grande modernité, dont il faut être envieux, parce qu'elles sont devenues de véritables « principautés virtuelles » sans territoire. Elles font appel à l'opinion, ce qui laisse l'État désarmé. Vous évoquiez tout à l'heure le dialogue entre l'État et le syndicalisme. C'est une chose qui a totalement explosé par ses acteurs marginaux ; toute une série d'acteurs, que nous ne connaissions pas il y a dix ans, sont devenus des acteurs non seulement émergents mais dominants. Et du fait même de l'intégration, par exemple européenne, le niveau de décisions passe au-dessus de la compétence nationale. Vous avez évoqué l'intégration européenne, mais c'est bien encore au-delà

que la décision se prend, au sommet de Rio par exemple, débouchant sur l'élaboration des normes de la gestion durable. Nous sommes confrontés avec des notions que nous ne connaissons pas, sur lesquelles on pourra revenir, même sans anticiper sur le débat de cet après midi, à propos de la gestion durable, l'écocertification, le paysage en tant que spectacle etc. Ce sont des concepts que nous ignorions parce que nous avions des arts et des savoirs anciens qui nous permettaient d'anticiper la gestion des forêts.

Quelle est notre capacité de réaction ? Nous essayons de nous manifester là où se prend la décision. Mais nous ne pouvons le faire que grâce à une coalition avec les agriculteurs qui sont aussi menacés. Par conséquent, il nous importe de devenir un interlocuteur. Et c'est pour cela que nous avons suggéré ce rapprochement (ce qui a été parfaitement suivi) avec les agriculteurs. Car si les agriculteurs montent en puissance économique, leur puissance politique décroît, précisément parce qu'elle est liée au nombre, et pour l'attester, il suffit d'évoquer les attaques contre le Sénat où a lieu justement la représentation agricole. Par conséquent, la puissance électorale diminuant, reste la puissance économique, mais elle n'est pas de même nature. Donc il faut essayer de tenir compte de tout cela pour constituer un interlocuteur rural qui parle le même langage.

Il faut prendre conscience de nos limites : nous sommes très fiers de dire que nous avons 1.750.000 hectares en Aquitaine. C'est très bien, mais c'est un tout petit massif à l'échelon mondial. Il faut donc décroquer, et si nous ne décroquons pas aussi bien avec les

René CASPAR

Vous nous avez rappelé tout à l'heure l'aspect très régalien du secteur, même si vous avez des accents quelque peu « O. N. F. » sur les acteurs écologistes... mais, c'est une boutade ! Ce que je retiens, c'est que vous êtes en prise avec d'énormes dysfonctionnements et que face à cela justement, vous essayez de vous doter d'une

administrations nationales qu'avec les pays étrangers, nous ne réussirons pas. Nous avons donc créé une organisation non gouvernementale réunissant l'Italie, l'Aquitaine, Poitou-Charentes, et tout le Littoral Atlantique espagnol et portugais ainsi que la Grèce. Pourquoi avons-nous créé une Région forestière Sud ? Parce que les grandes régions productrices de bois sont des régions du Nord. Il faut savoir que politiquement les Etats eux-mêmes sont des Etats forestiers, concept inconnu en France, au sens politique du terme. C'est à dire qu'il a une symbiose absolue entre les propriétaires, l'industrie et les pouvoirs politiques. Ils ont une politique très opérationnelle pour cela ; ce qui nous oblige à réfléchir en termes de rapports de force, parce qu'ils pèsent finalement sur le territoire. Les Etats du Nord saisissent très astucieusement l'occasion des polémiques sur l'environnement pour dire : « Vous, vous êtes au Sud, à vous la biodiversité parce que vous avez le maximum de soleil, d'espèces et de plantes, et à nous la production d'arbres. » car ils produisent moins vite. Nous réagissons par rapport à ces conflits. Nous nous coalisons avec l'Etat, précisément au moment où, en train de perdre une grande partie de sa souveraineté, il cherche des alliés face à des autorités extérieures devant lequel il est complètement décontenancé. Par ailleurs, nous voulons faire de l'Union des Sylviculteurs du Sud de l'Europe une organisation non gouvernementale de manière à siéger dans les instances où ont été prises les décisions, c'est à dire à la F. A. O. ou à l'Union Européenne. Je dirai simplement que nous avons essayé d'être partout où il y a un danger en nous armant d'une doctrine à la fois scientifique et idéologique.

organisation. Donc, pour relier votre intervention au thème de cette Université, on identifie bien la dualité « marché » et « organisation à base territoriale ». L'intervenante suivante va nous parler des rapports entre l'agriculture et la « rurbanisation ».

Isabelle DUVERNOY

Chargée de Recherches, Unité de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, I.N.R.A. Toulouse

« Le développement urbain peut-il offrir des opportunités nouvelles à l'agriculture ? »

Je vais changer de sujet pour vous parler de l'agriculture à proximité directe des villes, donc l'agriculture dans les zones périurbaines.

Quand on parle d'agriculture périurbaine, on a un peu en mémoire les ceintures maraîchères des villes et aussi les ceintures laitières, et on sait tous que

cette organisation spatiale n'existe plus ou a fortement régressé du fait de l'évolution de l'organisation de la production, des changements de sa localisation, de l'évolution de la distribution. Ce qui fait qu'il n'est plus nécessaire de produire de produits frais à proximité des consommateurs, et que produire des produits frais dans des bassins de production très éloignés, peut se faire avec des coûts similaires. Par exemple à Rungis, on peut trouver des

haricots verts à dix francs le kilo qui sont produits en Casamance.

Cependant, un autre type de relation est en train de s'instaurer entre l'agriculture et la ville qui lui est proche. Pour le comprendre, il faut prendre en compte la façon dont **le système de peuplement s'est modifié par l'effet conjugué de la concentration urbaine dans des métropoles et du desserrement urbain**. La population tend tout à la fois à se concentrer dans des villes de plus en plus grandes, et à résider à distance des centres villes, du fait de l'évolution des systèmes de transport. On arrive à des métropoles qui couvrent des espaces très grands. Si on prend comme exemple Toulouse, on constate que ce que l'INSEE nomme désormais l'aire urbaine, c'est à dire le centre ville, la banlieue toulousaine, et la zone périurbaine, définie par le fait que 40 % des actifs vont travailler dans le pôle urbain ou dans les communes limitrophes, recouvre une surface de près de 30 km de rayon. Donc, suivant cette définition qui associe ville et lieu d'attraction pour l'emploi, Toulouse c'est en fait tout le Nord du département de la Haute Garonne. Ces métropoles se sont étendues sur les espaces ruraux avoisinants, et c'est ce phénomène qui est en partie responsable de la « renaissance rurale ».

Cela n'est pas sans conséquences pour la planification urbaine, mais aussi pour les agriculteurs qui sont présents dans ces espaces qui ne sont ni ruraux ni urbains. Pour la planification urbaine parce qu'il faut bien prendre en compte ce desserrement urbain, et organiser cette urbanisation et notamment ce qui a trait au cadre de vie, aux espaces verts, qui ne peuvent être conçus de la même façon qu'en centre-ville, ne serait-ce qu'en raison du coût que cela représenterait. On voit apparaître maintenant une demande urbaine pour que ce soit l'agriculture qui fournisse le cadre de vie pour les résidents de ces zones périurbains. Cette demande est plus ou moins formalisée selon les villes. C'est net en Ile de France où on demande à l'agriculture de constituer des coupures vertes pour éviter que des zones résidentielles ne s'agglomèrent. Les paysages agricoles sont valorisés comme cadre de vie, mais également en tant qu'objet « pédagogique » pour montrer aux urbains, aux résidents qui vivent dans ces zones périurbaines comment se fait la production agricole.

Des expériences sont faites également pour promouvoir une vente en circuit court, sur des marchés de proximité. Ces agriculteurs sont insérés dans une logique

René CASPAR

On remarque donc qu'à travers ces nouveaux rapports d'une campagne faite dans une copénétration entre les deux milieux, il y a tout un creuset d'initiatives à développer dans un dialogue entre urbain et non urbain, et sur des fonctions agricoles diversifiées.

de filière et une logique de territoire, liée à une demande de plus en plus explicite des collectivités territoriales. Cette situation peut constituer une opportunité pour cette agriculture, mais elle présente également des contraintes, dont la première est la contrainte foncière, due à la concurrence foncière et également au manque de disponibilité de terres pour l'installation. Des contraintes techniques également parce que l'implantation des lotissements, l'implantation de voiries qui va avec, vont entraîner des morcellements des exploitations ou des transports beaucoup plus longs, pour passer d'une parcelle à l'autre etc. Et enfin, des contraintes dues au voisinage des résidents, qui n'apprécient pas forcément de résider à coté d'exploitations agricoles.

C'est un panorama général que je vous ai dressé, mais bien évidemment les situations sont contrastées, les demandes urbaines que j'ai esquissées ne sont pas présentes partout. Pour illustrer les différences de situation que l'on peut rencontrer, je voulais vous proposer deux exemples, tirés de travaux du laboratoire de l'I.N.R.A. SAD de Toulouse. Le premier c'est une vallée qui jouxte la ville de Mazamet, une ville industrielle qui est en déclin démographique depuis maintenant plusieurs dizaines d'années. C'était une zone où il y avait beaucoup d'ouvriers paysans, où il y avait une très forte concurrence foncière sur l'espace rural, parce que les industriels possédaient aussi des grandes propriétés, en métairies, qu'ils ont par la suite plantées en forêt. Actuellement du fait du déclin de cette ville, ces liens économiques entre cette vallée et Mazamet se sont distendus, et les tentatives qui ont été faites jusqu'à récemment de diversification des exploitations agricoles ont été un échec.

A l'opposé, nous avons l'exemple du SICOVAL qui est maintenant une communauté de ville qui jouxte Toulouse, qui s'étend sur deux cantons et regroupe des communes comme Labège et son Innopole et des communes très rurales du Lauragais. Cette intercommunalité a fait le choix de maintenir l'agriculture sur son territoire, en instaurant une charte du paysage qui prévoit le maintien de 50% de sa surface en espaces agricoles. Cela crée peut-être des tensions, parce qu'évidemment les agriculteurs dans les zones périurbaines sont bien conscients qu'une de leurs ressources c'est le foncier et la possibilité de le vendre. Cette communauté de villes s'engage également dans des projets d'installation de jeunes agriculteurs pour faire de la diversification dans une zone qui est fortement céréalière.

Je passe la parole au dernier intervenant, Joseph SERIN. Le département de l'Aveyron, département agricole, a déjà depuis pas mal d'années développé une intéressante politique de Pays. Joseph SERIN va parler de la manière dont un Département envisage ce problème.

« La prise en charge de la gestion d'un territoire au niveau d'un Département »

En m'appuyant sur l'expérience aveyronnaise, je vais articuler mon propos autour de trois idées : (1) le territoire est une construction, (2) le développement local doit être visible dans quelques domaines clés, enfin (3) il est urgent que les territoires ruraux s'organisent.

Je travaille en Aveyron au sein d'un organisme qui s'appelle le Comité d'Expansion Economique. Ce type d'organisme est régi au niveau national par un décret datant de 1955 réactualisé en 1995. En règle générale, ces organismes que l'on appelle aussi Agence de Développement sont très liés aux Conseils Généraux ou aux Conseils Régionaux. Au sein de cette assemblée, où vous représentez majoritairement des organismes liés au secteur de l'agriculture, je représente ainsi un organisme lié à un autre groupe d'acteurs ruraux que sont les élus.

Premièrement, le territoire est le résultat d'une œuvre de construction faite par étapes.

Pour en faciliter la construction un cadre est indispensable. En Midi-Pyrénées, les « contrats de terroir » ont contribué à créer ce cadre. La procédure contractualisée entre la Région et les 8 Départements a permis d'en jeter les bases. Malgré certains points faibles (mise en œuvre peu de temps avant une période d'élection et application non homogène sur l'ensemble du territoire régional) il faut aussi en souligner le gros atout. La procédure contractualisée impose des étapes : pré-diagnostic, diagnostic, projet et programme, qui constituent autant d'éléments d'une construction, chacune étant utile pour avancer dans la démarche.

Ces étapes demandent du temps. En Aveyron nous comptons en général trois ans entre la candidature et la signature du contrat. On met à profit ce temps pour réaliser des études et pour travailler à monter des projets avec des groupes. Au « facteur temps » il faut ajouter le « facteur cycle ». Le programme doit être actualisé au bout de trois ans de déroulement de contrat. C'est très intéressant d'avoir un cycle : on évalue et on recommence, cela veut dire que rien n'est acquis, et que dans certains cas le périmètre pourrait changer. Mais n'est-ce pas secondaire le périmètre ? Le territoire est un construit et la démarche importe plus que le périmètre. Nous retrouvons là un débat qui n'est pas tranché. Comme l'évoquait M. LACOMBE ce matin : est-ce que c'est le projet qui fait le territoire ou le territoire qui fait le projet ? J'aurai tendance à dire que seul le résultat compte, c'est-à-dire le développement. L'important c'est que, quelle que soit

l'entrée, des dynamiques se créent, des choses se passent entre les acteurs, des projets se réalisent.

Le territoire se construit collectivement car dans le domaine du développement local, de nombreux acteurs sont concernés. En premier lieu les élus locaux : conseillers généraux, présidents d'intercommunalité, maires et ensuite beaucoup d'autres socioprofessionnels, responsables associatifs etc..... On met à profit le temps de la candidature au contrat pour mobiliser largement. Mobiliser au niveau du territoire les acteurs dont j'ai parlé auparavant, cela est notre grande satisfaction. Mais c'est aussi notre inquiétude car nous ne savons pas si nous pourrions répondre en terme de financement et d'accompagnement d'actions. Il n'est pas rare de travailler, au niveau du diagnostic, avec plusieurs groupes qui totalisent 80-100 personnes. En général nous réunissons ces groupes sur des thématiques telles que « Habitat, cadre de vie », « Tourisme, patrimoine, identité », « Activités économiques », pour élaborer le diagnostic et faire partager une vision de l'état des lieux. Au niveau de groupes projets, ils sont plus réduits. Mais il n'est pas rare que plusieurs groupes projets travaillent en même temps. Nous utilisons souvent le bel outil qu'est la formation : développement, représentée par l'ADEFPAT, laquelle est présidée par Raymond LACOMBE. C'est un outil pour pouvoir faire travailler ensemble des gens et pour élaborer collectivement des projets.

L'élaboration du projet de territoire est un exercice difficile. Si l'on y prend garde cette étape pourrait être éludée. On a tendance, en général, à passer tout de suite du diagnostic au programme. Or l'étape du projet de territoire est fondamentale car elle permet d'afficher des priorités. On ne peut tout faire, il faut cibler des objectifs stratégiques et opérationnels évaluables. Le projet de territoire c'est en quelque sorte une grille de lecture et il constitue une grille d'appartenance. La formulation du projet, à mon avis, ne peut être sectorielle (limitée au tourisme ou à la culture ou à l'économie...) elle doit exprimer une ambition pouvant se traduire par un objectif évaluable. Par exemple : accueillir de nouveaux entrepreneurs, accueillir de nouvelles populations, créer de la valeur ajoutée, créer des services à la population... On doit retrouver dans les formulations des projets de territoire une grande diversité pour bien caractériser les choix spécifiques de chaque territoire.

Deuxièmement le développement local doit être visible et évaluable dans trois domaines : l'activité, les réseaux et l'espace.

Les territoires ruraux doivent être des territoires d'activités (c'est pour cela que nous les appelons Bassins d'activités en Aveyron). Des territoires où s'élaborent des

projets et où se créent des entreprises et de l'emploi. Il ne faut pas oublier que c'est l'entrepreneur qui crée l'activité, et c'est l'activité qui crée l'emploi. Les territoires ruraux avec leurs travailleurs indépendants avaient une culture entrepreneuriale. Il est inquiétant de constater qu'il y a baisse de projets et d'envie d'entreprendre. La vision dominante est de considérer les territoires ruraux un peu exclusivement comme des territoires de résidences et de paysages. Il ne faut pas le négliger, mais il faut être attentif à l'évolution des activités de production et de services.

Les réseaux constituent l'armature moderne de la structuration des territoires. Réseaux d'offices de tourisme, réseaux de maisons de retraites, réseaux de collèges, route des métiers, réseaux des associations culturelles, sont quelques exemples. Les réseaux, comme les routes au siècle dernier, peuvent être interconnectés. Le territoire ne peut constituer une barrière. On devrait réfléchir à des indicateurs de structuration.

Enfin l'espace. Cet espace est convoité et nous voyons apparaître des risques de conflits y compris en Aveyron où nous ne sommes pas trop périurbains, entre des gens qui viennent y résider en week-end ou à la retraite, entre des gens qui « recherchent la paix », entre des entrepreneurs et des agriculteurs qui veulent continuer à faire du cochon ! Il faudra bien trouver une façon de gérer ce « bien commun » qu'est l'espace.

Troisièmement : l'organisation des territoires.

Il ne fait aucun doute qu'il y aura de plus en plus

René CASPAR

Merci à Joseph SERIN. Je relève juste une similitude avec les autres territoires européens et une différence. La différence, c'est le problème très franco-français qui consiste à construire à travers des procédures. Cela vient sans doute du centralisme français ou de la suppléance des collectivités locales, partout dans le monde

de lien entre l'organisation d'un territoire et son développement. Pour moi, organisation ne signifie pas immédiatement et obligatoirement Communauté de Communes ou Syndicat Mixte. Là aussi, de même que l'on a tendance à aller très vite au programme, on va encore plus vite à la structure. La structure reste un outil. Dans un premier temps, elle peut être souple (type associatif) pour attendre la maturation du projet et la pertinence du territoire. Il me semble que l'on devrait réfléchir pour les milieux ruraux à plusieurs types d'organisation en fonction de l'objectif que l'on veut atteindre. S'agit-il de gérer en commun de l'équipement de service de proximité ? S'agit-il d'organiser le territoire pour créer de l'activité et de l'emploi ? pour gérer l'espace ? ou pour assurer une coopération harmonieuse ville-campagne entre territoires organisés ?

En conclusion

Dans l'histoire du développement local qui date de trente ans, on a constaté ces dernières années, une forte implication des collectivités intermédiaires que sont les départements et les régions. L'Etat, avec les Pays, entend ainsi redevenir partenaire. Ces différents financeurs réussiront-ils ensemble à intégrer le facteur temps, à accepter la souplesse dans l'organisation et la rigueur dans les objectifs et à accepter le principe de financement globalisé sur projet ?

rural français. Par contre la similitude, s'exprime partout en Europe, notamment dans le cadre des groupes « Leader ». C'est le fait de penser que la démarche est bien plus importante que la simple construction de deux ou trois projets. C'est un point de non retour dans la solidarité locale et la vision stratégique des territoires.

* * * * *

Questions et Réponses

Christiane PIETERS, Agricultrice, Chambre d'Agriculture du Gers

Isabelle DUVERNOY nous a bien expliqué le rôle de l'agriculture périurbaine, ou « ruraine », sur le plan économique, mais aussi sur le plan social dans la mesure où son analyse permet d'expliquer à des citoyens comment fonctionne l'agriculture. Car, aujourd'hui, nos compatriotes connaissent de moins en moins bien comment fonctionne cette agriculture, et c'est pour cela qu'on a des conflits et de l'incompréhension. On a parlé de l'élevage de porcs à l'instant, mais il y a certainement d'autres exemples que l'on pourrait citer. Dans cette optique, je veux souligner le rôle des fermes pédagogiques. Elles demandent un engagement fort de la part des agriculteurs, pour expliquer, et pour consacrer du temps à dire ce qu'est l'agriculture aujourd'hui, ce qu'elle ne sera peut-être pas demain forcément. Je crois qu'il est important que les agriculteurs qui s'engagent dans ce réseau de fermes pédagogiques, soient de véritables agriculteurs et non pas ce que nous appelons « des fermes zoo », où l'on a recréé spécialement une exploitation avec une poule, un canard etc... Sinon, on passe à côté de la réalité économique de ce qu'est l'agriculture. L'important, c'est d'expliquer comment une exploitation vit aujourd'hui, et non pas donc encore une fois, de faire des « exploitations musée » ou un des « exploitations zoo ».

Jacques BERTHELOT, ENSA Toulouse

A propos de ce que disait Georges CASSAGNE, je pense qu'on se fait beaucoup d'illusions, y compris les Américains et aussi les Européens, sur les « fabuleux marchés » potentiels pour les céréales dans les pays du Tiers Monde notamment en Asie.

Je signale que la Chine, par exemple, est excédentaire en céréales depuis deux ans, 1996 et 1997. Ces excédents sont certes d'abord des excédents de maïs, et vous savez très bien que la Chine a importé beaucoup de blé. Mais à plus long terme, vous devez savoir qu'il y a un grand projet de 25 Milliards de Dollars pour dériver le fleuve Yang Tsé. Et il y a aussi une grande étude de l'OCDE qui vient d'être publiée en 1998 concernant la politique agricole en Chine. Les hypothèses concernent le potentiel exportateur de la Chine en 2030, alors que le pays aura à nourrir un milliard six cent mille personnes. D'autre part, pour l'Inde, une étude publiée en 1995 indique que l'Inde pourrait exporter seize millions de tonnes de céréales en 2020...

Réponse de René CASPAR

Un mot de réponse à Jacques Berthelot. Vous savez que la Chine a mis un embargo pratiquement sur toutes ses exportations de céréales l'année passée. Un pays qui a faim mange du riz ou du blé. Dans l'avenir, ce qui va changer les données du problème, c'est que à partir du moment où il y a un peu plus d'argent, l'alimentation en protéines va se développer vers la consommation de la viande. Et pour faire de la viande, le meilleur aliment du bétail qu'on connaisse maintenant, c'est le maïs, à défaut de l'herbe. Des études australiennes et de Nouvelle Zélande pensent que dans cette optique la Chine sera importatrice nette, de maïs en particulier, à hauteur de 75 millions de tonnes d'ici 15 à 20 ans.

Denis DIEUDONNE, Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt du Limousin

Je voudrais poser une question à Monsieur Georges CASSAGNE. Il nous a parlé de l'évolution fantastique de l'agriculture américaine, et tout particulièrement des conséquences sur l'évolution des pratiques des agriculteurs, à la fois en matière économique et en matière de protection de l'environnement. Je voudrais lui demander s'il applique ces principes sur son exploitation dans les Landes.

Réponse de Georges CASSAGNE

...A peu près la même chose. C'est à dire que ce que je fais aux Etats Unis, je le fais en France. Je vous invite à venir voir.

Frank ALIM

Frank ALIM, urbain, bourguignon, et observateur attentif du monde rural... et porteur de projets par là-même. J'espère que ce n'est pas une tare d'être un urbain qui souhaite s'implanter dans le rural. Je suis persuadé qu'il faut cependant une très très bonne observation de ce monde rural et de toutes ses composantes, pour pouvoir avoir un accès plus facile à ce monde rural. J'étais très intéressé par ce que disait Monsieur Joseph SERIN concernant, si j'ai bien compris, les comités de coordination en Aveyron. Parce que c'est vrai que les pro-

blèmes auxquels on peut se trouver confronté, quand on est un porteur de projet et que l'on veut s'implanter dans le milieu rural, c'est justement la coordination et les différentes personnes auxquelles on se trouve confronté. Tout le monde va en effet trouver ce projet « magnifique et merveilleux », mais au moment où il va falloir se coordonner, là il n'y aura plus grand monde. Et je crois qu'un des graves problèmes actuels en la matière, c'est justement ce manque de coordination. Quand on a des projets qui sont susceptibles de faire revivre un lieu, tant sur le plan social, culturel, que touristique, ou que sais-je... quand on a des projets de cette ampleur, et que l'on va les proposer à des politiques, et que ces politiques sont intéressés mais ne reprennent pas la balle au bond, et qu'il faut soit même se battre contre vents et marées pour pouvoir faire accepter cette idée-là et surtout la faire coordonner, là cela devient très très compliqué. A mon avis c'est un des problèmes du monde rural, dont je reste persuadé que c'est le monde de l'avenir.

Philippe MARTINEL, Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière de Midi Pyrénées

J'ai deux questions à poser, une au Président Jean-Louis MARTRES, et une à Isabelle DUVERNOY. La première au Président Jean-Louis MARTRES, pour lui demander s'il ne pense pas que le handicap, comme il l'a bien décrit, comme l'existence de ce corps aristocratique des conservateurs des eaux et forêts dont je suis un descendant, sinon un héritier, n'a pas quand même été à l'origine d'un atout important pour les forestiers à l'heure actuelle. Dans la mesure où le système qu'ils ont mis en place, ou leur façon de gérer, est quand même, et peut-être considéré comme un modèle moderne, combinant à la fois productivité et protection, notion qui a toujours été une des valeurs fortes de la forêt.

Deuxième question à Isabelle DUVERNOY, qui nous a parlé de Mazamet, et des difficultés qu'il y avait à mettre en place de la pluriactivité dans une zone industrielle en déclin. Je pense de mon côté que ceci est dû au fait que dans notre notion de pluriactivité, on oublie trop souvent l'exploitation forestière comme une diversification importante de la pluriactivité. Alors c'est vrai que cette perception est liée à tout un complexe culturel et économique local, et je crois que c'est quand même important. Qu'en pense-t-elle ?

Réponse de Jean-Louis MARTRES

Monsieur le Directeur, ce n'était pas un procès à la compétence, ni au rôle historique des ingénieurs des forêts, c'est tout à fait évident. Il y a eu un effort conjugué du secteur public et privé, puisque la forêt a doublé en deux siècles. Ce qui est considérable. Mais c'était une remarque qui était directement reliée aux propos de Monsieur Georges CASSAGNE. Nous avons une approche sans pragmatisme. Nous aimons cloisonner, nous aimons les haies, nous aimons les règles de droit. Et la

même réponse vient d'être apportée de façon très claire, en matière de semences par exemple ; de la même façon, pour les problèmes de l'environnement, nous faisons un code, et une fois le code publié, nous avons l'impression que le résultat est atteint. Ensuite, nous nous désintéressons du code. C'est une opération à caractère magique ! C'est contre cela que je m'insurge, parce que, quand vous considérez les efforts qu'il faut faire pour mener à bien un projet, le nombre de coalitions, les délais, les renoncements, les humiliations..., alors que le problème aurait pu être réglé dix fois entre temps.

La compétence de l'administration n'est pas en cause, mais la prolifération des textes et l'organisation administrative.

Réponse d'Isabelle DUVERNOY

Lorsque je faisais allusion à la diversification, j'évoquais la production de produits frais pour la ville. Pour ce qui est de la relation avec la forêt, il y a une concurrence entre les plantations forestières et l'agriculture. Il y a eu création de grands domaines forestiers, à une époque passée. Actuellement, à une moindre échelle, quand il y a des cessations d'activité d'agriculteurs, sans repreneurs, il y a toujours des gens qui sont prêts à racheter ces exploitations pour les planter en forêts. C'est vrai qu'une majorité des exploitants agricoles ont quelques hectares de forêt, en général des zones qui sont un peu compliquées, avec des pentes un peu difficiles. Pour que cette forêt puisse vraiment constituer un revenu, donc comme vous le concevez, faire partie d'une pluriactivité, il faudrait qu'elle soit mieux gérée qu'elle n'est actuellement, et peut-être plus productive qu'elle n'est actuellement. Actuellement, cela ne constitue pas vraiment une source de revenus complémentaires importante pour les exploitations de cette zone là.

Réponse de Joseph SERIN

Par rapport à la coordination qui a été évoquée par Monsieur Martres, le problème est réel. A mon avis, il faudrait redéfinir ce que devrait être à l'avenir la démocratie locale. Qui représente ? Qui est le porteur légitime d'un projet abordé par tout le monde ? Qui ? Est-ce que ce sont tous les élus ? Certainement pas ! Mais sitôt qu'on vous parle de contrat, on vous dit « moi, je reconnais qu'un syndicat mixte est une communauté de communes etc... », cela veut dire que de fait on situe cela au niveau des élus. Et les gens qui font des propositions, sont réduits à un rôle de proposition. Deuxièmement, n'oublions jamais que dans un territoire, il y a les élus certes, mais également les sociaux professionnels. Ceux-ci ont beaucoup de choses à dire. Ils ont beaucoup de lobbying. Ils sont très présents sur ce terrain. En tout cas, en Aveyron cela ne pose aucun problème. Mais troisièmement, c'est la vie associative qui fait le milieu rural. C'est la vie associative qui représente, à la limite, des créations d'emplois potentiels dans de multiples domaines à la frontière dont on parlait ce matin. Et sur cette base, comment faire renaître de la base une autre

forme de démocratie ? Je veux dire par-là, que la démocratie ne s'exerce pas uniquement en déposant le bulletin dans l'urne. Mais comment faire fonctionner de façon vivante une organisation, qui encore une fois, ne peut pas être calée sur un territoire ? Car, je m'inscris en faux par rapport à cette vision polaire où on imagine un Pays constitué d'une ville moyenne et sa zone de chalandise, en attendant que le milieu rural devienne un territoire interstitiel, inclus dans le périurbain, parce que l'on aura abaissé le taux de pourcentage d'actifs effectuant la liaison domicile travail... On va fusionner les périmètres, on va leur coller dessus une structure dite « syndicale », etc..., pour avoir la possibilité de contractualiser, alors que la vie réelle, ce sont les réseaux. Ce n'est pas du tout les périmètres, ce sont les réseaux. Cela veut dire que ce sont des acteurs qui se relient entre eux, et que c'est sur cette base qu'il faut imaginer autre chose.

René CASPAR

Alors un point, que je me permets de faire en complément à Joseph SERIN. Parce que nous nous retrouvons périodiquement sur les mêmes territoires. On a évoqué tout à l'heure l'effritement du milieu rural en tant que territoire homogène, au moins dans les petites communes. Il était facile d'avoir une vision qui permette politiquement d'avoir une majorité, quand le milieu professionnel dominant de la campagne, c'était les agriculteurs, et que ces agriculteurs étaient tous sur les mêmes logiques de production. Aujourd'hui, vous avez de nombreuses communes, où vous avez une poussière d'activités de tous domaines, où les agriculteurs ne sont

pas majoritaires, et ils sont sur des stratégies qui ne sont pas les mêmes les uns par rapport aux autres, voire opposées. Au niveau des élus, il est très difficile de trouver un consensus, et notamment de le trouver sur des axes de développement, parce que c'est l'éclatement en de multiples individualités.

Catherine BOUVIER, AGROMIP

Dans mon village où je passe mes vacances, on a vu cette année, un jeune couple avec enfants, tous les deux sans emploi, qui n'étaient pas liés du tout à la commune. Peut-être étaient-ils venus il y a longtemps en vacances, mais ils n'avaient pas ici d'attaches familiales. Ils se sont installés, et ils vivent, d'une part grâce aux aides de l'État, et d'autre part avec de petits boulots qu'ils font dans le village. Et, je me suis aperçu à cette occasion que ce n'était pas dans la région, un phénomène isolé. Est-ce que c'est quelque chose que l'on constate sur tout le territoire ? Ou bien est-ce que c'est parce que cette région un peu touristique est attirante.

Bertrand HERVIEU

Notre collègue, Nicole MATHIEU, a fait des travaux sur ces processus d'exode par la paupérisation, en direction des zones rurales. C'est un phénomène qui est quand même relativement important. Elle a publié ce travail aux Editions de L'HARMATTAN, sur « Emploi et milieu rural », ou « chômage, (je ne sais plus si c'est chômage ou emploi).

* * * * *

Deuxième Séance

« Agriculture Durable »

Jean-Claude FLAMANT

Nous allons beaucoup évaporer vraisemblablement pendant cet après midi. Vous voyez que la climatisation a été mise en place de ce côté-ci du chapiteau. Il y a de l'eau qui coule, qui rafraîchit, qui arrose... Mais sera-t-elle suffisamment efficace ? Car la température monte, comme nous l'avait prédit ce matin Christophe TERRAIN !

J'introduis maintenant Patrick LEGRAND. Au sein de l'I.N.R.A., Patrick LEGRAND a créé et dirige la « Mission Environnement et Société ». Dans le cadre du nouvel organigramme de l'I.N.R.A., qui a été mis en place à la suite d'une réforme récente, Patrick LEGRAND a été confirmé dans ses fonctions antérieures. Ce sont celles de « poil à gratter ». Celui qui pose des questions qui sont embarrassantes pour l'institution, mais qui toujours, font réfléchir. Patrick LEGRAND est à l'origine du « Courrier de l'Environnement », qui est une revue dont vous pouvez disposer de numéros ici, et si vous voulez recevoir chaque trimestre le « Courrier de l'Environnement ». Patrick LEGRAND est fortement impliqué au niveau national comme au niveau mondial – il a été Président de France-Nature-Environnement, et il a participé à la Conférence de Rio - dans le mouvement du « développement durable » - et il nous fera profiter de son expérience.

Le sujet de cet après midi a déjà montré son nez ce matin : « Développement durable », « Agriculture durable », ces expressions se sont imposées dans les discours à la fois au niveau mondial comme au niveau local. Mais que signifient-elles ? En quoi la généralisation de ces concepts peut-elle remettre en cause certains de nos fonctionnements, certaines de nos pratiques et de nos orientations, nos projets ? C'est tout ceci que Patrick LEGRAND a maintenant la lourde charge d'instruire, pendant cinquante minutes, avec 40° à l'ombre...

Patrick LEGRAND

Directeur de la « Mission Environnement - Société » (Direction Générale de l'I.N.R.A.) - Membre du Conseil Economique et Social

Ce que je voulais d'abord vous dire, pour finir la dénonciation commencée par Jean-Claude Flamant, c'est de vous décrire mes différentes « casquettes ». A qui avez-vous affaire ?

En guise de CV... Si, c'est bien vrai que je suis responsable de la Mission « Environnement-Société » de l'I.N.R.A. (un petit service qui, dans la restructuration récente de l'INRA, dispose officiellement de trois degrés de liberté rares : autonomie de pensée, autonomie de parole, autonomie d'action. Vous remarquerez que, dans l'administration, cela peut exister mais que c'est assez rare. Et une Mission qui est sommée de ne pas penser dans les ornières traditionnelles. Mais j'ai d'autres "casquettes"...

Pour éviter que « l'internationale écolo » ne reste, comme on l'a entendu dire ce matin, souterraine, je vous annonce que je suis aussi Président d'honneur de France Nature Environnement, qui est la Fédération française des sociétés de protection de la nature, et qui rassemble huit cent mille personnes. Donc huit cent mille "fouteurs de merde" selon certains. En fait bien plutôt des acteurs non-conformistes, pas normaux, qui ont des choses à dire aussi bien sur la forêt que sur l'agriculture, et qui représentent un acteur social montant. On en retrouve même à l'I.N.R.A.- voyez-moi - et même dans les cabinets ministériels, dans les municipalités, etc.

Je suis aussi - cela, c'est presque par hasard - membre du Conseil Economique et Social. Là, je suis 1 sur 231. Une bonne position pour continuer à pratiquer les cultures de minorité. Celles qui, quand elles durent, permettent de forger et de fonder tout à fait profondément

un certain nombre d'options et d'apprendre à convaincre sans disposer de pouvoir !

Et puis, je suis aussi, pour boucler l'affaire, membre d'une autre internationale, qui s'appelle l'Association française pour l'Archéologie de l'Isolateur. Tous ces petits objets que vous avez eus pendant très longtemps, et que vous avez encore, sous les yeux en haut de poteaux et dans les paysages, qui sont en train de disparaître et qui permettaient au courant de ne pas se perdre - autrement dit de ne pas être totalement à la masse - et qui représentent les marques dans nos paysages d'une culture de la communication, d'une culture technique et d'une culture paysagère relativement importantes. Et qui sont en train de disparaître joyeusement sans qu'on s'en aperçoive.

Voilà ! Vous avez à peu près les éléments de ma triple vie.

Après ce déjeuner gersoïse et sous cette canicule, je ne suis pas encore endormi, vous non plus. Je vais peut-être dès le départ, pour vous empêcher de somnoler poliment, vous donner une petite idée de ce qui va suivre... parce que ...(*Une deuxième chaise surchauffée implose sous le poids d'un des participants. Rires*).

...Devant cette semonce spontanée, il y a deux attitudes, ou bien on attend la prochaine, car jamais deux sans trois ! Ou bien chacun vérifie que les quatre pieds de sa chaise sont bien arrimés au siège et au dossier. Et c'est à mon avis utile, parce que tout à l'heure, quand j'ai voulu transporter des chaises, j'en ai déjà trouvé deux qui étaient cassées. Donc, voyez, il y a déjà deux techniques : ou bien on attend tranquillement que cela arrive, ou bien on regarde et - c'est déjà un des éléments du développement durable - on commence à anticiper, et donc de prévoir non seulement les avantages - poser son derrière tranquillement - mais aussi éventuellement les risques ! Voyez déjà, il y a une balance entre deux options qui conduisent à des situations très différentes et très différemment maîtrisées.

Pour reprendre un peu ce que disait mon ami Philippe LACOMBE, avec lequel je suis totalement d'accord, je pense que vous avez aussi, cette année, à Marciac, l'occasion d'apprendre que l'I.N.R.A. a tout de même un peu changé ces derniers temps. L'I.N.R.A., l'Institut National de la Recherche Agronomique, vient de vivre une petite évolution, voire une petite révolution. Cela veut dire changement de structure, changement d'hommes et changement de conceptions, de projets ou de perspectives. C'était, à mon sens, absolument indispensable. Cela nous amène, par exemple, au sein même de la « Mission Environnement et Société » à coopérer plus fortement avec d'autres secteurs scientifiques, notamment le secteur qui s'appelle « Société, Economie et Décision », donc celui qui regroupe les économistes, qu'ils soient marginaux ou dominants. Et aussi à envisager actuellement une révision assez drastique et très critique de l'ensemble des problématiques appliquées au champ de l'environnement ou du développement durable. A cette occasion, peut-être, pouvons-nous espérer le retour d'un certain nombre de nos économistes et de nos sociologues sur des terrains

nouveaux, laissés à quelques chercheurs marginaux mal considérés sans être forcément mauvais. Autrement dit un retour de l'INRA en société, et sur les enjeux définis par la société, ce qui peut éventuellement être relativement utile et nécessaire pour que le service public qu'il représente, dure. Donc, il s'est passé à l'INRA quelque chose d'important en cette année 1998.

Je pense que le Président Guy PAILLOTIN est maintenant un peu moins seul quand il prône un certain nombre d'options nouvelles, plus conformes aux besoins de la société moderne et aux nécessités de l'évolution de l'agriculture française et européenne.

1. Trois préliminaires pour le développement durable

Je suis donc là pour vous introduire aux questions de l'agriculture et du développement durable. Beaucoup de choses ont été dites ce matin, et je vais essayer de les recomposer et de les replacer les unes par rapport aux autres :

- « *Les lieux non conformes* »

Tout d'abord, pourquoi - et ce n'est pas un effet de manches, qui sont courtes d'ailleurs -, pourquoi je suis assez content d'être ici ? parce que Marciac ce n'est pas un lieu conforme. Ici, ce n'est pas un lieu normal. Et les discours non conformes, les discours et les conceptions rénovés, ne s'élaborent jamais que dans des lieux qui ne sont pas normaux, dans des lieux qui ne sont pas conformes. Les discours convenus et rétrogrades prolifèrent naturellement dans les enceintes traditionnelles, royaumes du sous-entendu et de la langue de bois. Un de mes collègues du Conseil Economique et Social, JEAN SALMON, l'homme « environnement » de la F.N.S.E.A. (Et ce n'est pas une sinécure...) me disait que, pour qu'environnementalistes et agriculteurs - après, il faut bien le dire, dix ou quinze ans de glaciation - (« *Non, je ne pollue pas ! Non, je ne pollue pas ! Non je ne pollue pas ! ... Pas beaucoup, en tout cas...* »), se retrouvent, il fallait prendre des précautions particulières : « *On ne peut pas le faire dans des lieux traditionnels, sous le regard normalisateur des autres. Il faut qu'on le fasse dans nos arrières cours, et qu'on reprenne l'habitude de discuter ensemble, qu'on accepte de confronter les points de vue, qu'on s'apprivoise...* », et que l'on commence par se sentir, un petit peu comme les chiens le font, dans nos campagnes ou en milieu rural pour nouer un contact. Les lieux non conformes sont donc absolument indispensables dans une période où il faut inventer de nouveaux projets dépassant les clivages traditionnels de la société... Cela veut aussi dire que les lieux « conformes » auront sans doute à évoluer (ou à périr...) face à l'évolution de l'agriculture. Donc, il nous faut des arrières cours pour sortir des discours bloqués.

De ce point de vue, Marciac en impose. Ce n'est pas une arrière cour, mais c'est une cour d'un autre niveau, un ailleurs décalé qui libère la pensée et les discours, ...les avènements même.

- **Les « rabais frauduleux »**

Deuxième façon de présenter les choses. (Vous n'êtes pas encore endormis ? merci !). Ce dont il s'agit quand on débat depuis maintenant trois ou quatre ans, autour des questions d'agriculture durable ou l'agriculture soutenable, etc., n'est pas une mince affaire ...c'est de la question de la pérennité même de l'agriculture. Oui ou non, allons-nous continuer à produire de l'alimentation sur un sol qui ne serait pas un sol normalisé ? dans des milieux qui ne sont pas complètement confinés, artificialisés ? etc. Autrement dit en continuant à mettre en jeu des mécanismes naturels ou des mécanismes spontanés qui sont des "aménités", comme on dit, gratuites, des biens collectifs, des biens communs. Des biens collectifs qui se perpétuent en grande partie spontanément, qui sont liés les uns aux autres, dont la valeur marchande est difficile à évaluer avec les concepts de l'économie classique, et qui pourtant sont l'objet de rabais frauduleux. En effet, et même s'il ne faut pas le dire, ce que l'on appelle improprement « surcoût de l'environnement » n'est essentiellement que rabais frauduleux. Un exemple : tous ces nitrates qui arrivent dans une nappe, la polluent. Il faut donc dénitrater... Et celui qui paie aujourd'hui ou paiera demain la dénitrification, permet alors à l'agriculture de produire salement. Ces coûts différés, et discrètement externalisés, sont en fait une sorte de subvention imposée et déguisée. Le rabais frauduleux correspond au décalage entre la qualité annoncée d'un service et la réalité de la qualité du service une fois exécuté. Une tromperie... Un petit peu comme si on vous fournissait une maison sans portes (j'ai presque connu cela quand, architecte, je suivais les travaux sur des chantiers aux prix très serrés...) ou une voiture sans pneus ni carburateur, en vous disant un peu tard que ce sont des options. La dépollution n'est pas un surcoût environnemental, c'est la preuve d'un rabais frauduleux. L'enjeu de l'agriculture durable, c'est donc bien un certain type d'agriculture, qui n'est peut-être pas une agriculture sur le modèle de celle des "Trente Glorieuses", mais qui n'est sûrement pas une agriculture passiviste. Qui sera même une agriculture beaucoup plus technique, complexe et sophistiquée. Qui produira en articulant de façon équilibrée et synergique des systèmes techniques et des mécanismes écologiques. Qui restera une collaboration de l'homme et de la nature, dans des espaces, des paysages et des terroirs ayant une histoire, des fonctions multiples et un avenir.

- **« Dessine-moi un fromage »**

Troisième élément, pour bien caler le sujet... Pour vous montrer que je ne raconte pas des balivernes, voici une anecdote que j'ai appelée « Dessine-moi un fromage ». En 1990, en discutant avec un chercheur, doté d'un nombre considérable de reconnaissances académiques - un de mes collègues, savant et spécialiste des bactéries lactiques - à l'occasion d'un débat organisé par la revue Bio Futur (biologie moléculaire à tous les étages...), j'ai fini par lui demander « Pour toi, dis donc, qu'est ce que c'est l'agriculture ? » Il m'a répondu, tout de go, « Ecoute, l'agriculture c'est produire de la nourriture en masse ». Alors, je lui ai dit : « Dans ce cas-

là, est-ce qu'un ensemble de réacteurs biologiques, servis par des robots, sur l'Ile Seguin, là où on construisait les Renault, pour toi, ce serait de l'agriculture ? ». Il m'annonça alors : « Oui, bien sûr que c'est de l'agriculture, parce que là au moins on produit de la nourriture en masse. » Un peu interloqué, je lui ai posé autrement la question : « Alors, le fromage de chèvre, celui que je connais bien, parce que je vais assez fréquemment en Brenne, le Pouligny Saint Pierre, ce petit fromage de Brenne, qui fait à la fois délice, rente et identité locale, pour toi, c'est de l'agriculture ? » Il me fait : « Ah ! Mais non, cela ne peut pas être de l'agriculture ». Alors je le regarde, et je lui fais « Mais, un peu, peut-être, même un peu quand même ? ». « Non, non et non. Cela ne deviendrait que si je parvenais à piquer le cortège bactérien, à le tripoter suffisamment, à l'industrialiser, à le mettre dans des réacteurs et, si alors je parvenais à produire des kilomètres cubes de ce fromage, à ce moment-là, cela serait de l'agriculture... » Tout cela pour vous dire que l'option "produire dans l'espace" -, en associant des technologies, des technicités, mais aussi un ensemble de ressources et de mécanismes naturels, ou l'option "produire de façon totalement industrialisée et, au sens propre du terme, délocalisée"... Ce n'est pas seulement sorti de la tête d'un écolo pervers et d'un membre d'une supposée « Internationale Verte », mais c'est aussi bien ancré dans la tête d'un certain nombre de chercheurs... Qu'elles s'opposent radicalement et ne promettent les mêmes avenir...

Nous reparlerons plus tard des enjeux de la recherche. Disons dès maintenant que les chercheurs rendent des avenir possibles et en condamnent d'autres. On va évoquer cet après-midi l'agriculture biologique. Si on avait mis autant de moyens sur l'agriculture biologique (même si on peut penser que, pendant un certain temps, elle s'est trop fondée sur des discours de philosophes un peu fumeux), si on avait mis autant d'argent sur l'agriculture biologique que sur d'autres types d'agricultures qu'on va appeler « conventionnels » - si on est correct on dira « productivistes », si on veut provoquer - il est probable qu'on aurait beaucoup plus avancé sur l'agriculture biologique. Ce n'est pas le seul domaine d'inégal développement choisi sciemment. Par exemple, on a privilégié, en France, l'énergie nucléaire, en laissant tomber les énergies renouvelables. Qui choisit les orientations en amont de la recherche, rend des avenir possibles et d'autres impossibles. C'est un enjeu qu'il ne faut pas méconnaître, parce que pour les questions d'agriculture - et notamment celles que pose l'agriculture durable - le temps, l'anticipation, l'évaluation et la prospective sont des dimensions déterminantes. Rien ne doit être comme avant et, pourtant, devant cet espoir de bifurcation, c'est dès maintenant qu'on prend un certain nombre de décisions pour les vingt ou trente ans qui viennent. Voici donc les enjeux qui sont à l'intersection de l'agriculture, de l'environnement et du développement durable. Souvenez-vous de cette image forte qu'illustre « Dessine-moi un fromage », et croyez-moi, c'est la tendance lourde et spontanée. Et il n'est pas impossible que cela continue longtemps encore à piloter un certain nombre de conceptions, de réflexes quotidiens, d'orientations et de programmes.

2. Le développement durable, un concept en formation...

J'ai l'habitude de dire qu'il y a deux types de concepts : il y a les concepts complètement épuisés, ceux dont en général on a déjà fait le tour. Ils ne sont plus tellement efficaces. D'un certain point de vue, on peut considérer que l'agriculture conventionnelle est un concept épuisé. On en a fait le tour. On en connaît les tenants et les aboutissants. Cela a même failli faire disparaître un certain nombre de disciplines scientifiques : « *A-t-on encore besoin d'agronomie ? ce n'est pas sûr ! A-t-on encore besoin des sciences du sol ? ce n'est vraiment pas sûr non plus !* » Ce n'est pas moi qui le dit, ce sont des chercheurs... Puisque tout compte fait, on imaginait qu'on pouvait avoir la même agriculture de Dunkerque à Tamanrasset, et que le sol devait être normalisé à peu près sur les mêmes options, en en réduisant à zéro la diversité. Ceux qui parmi vous sont chercheurs, ou qui les ont fréquentés, savent très bien que cela a conduit à quelques crises qu'on peut appeler, d'un point de vue scientifique, des crises « de nature épistémologique ». D'ailleurs certains ne savaient plus très bien ce qu'ils cherchaient, passaient leurs temps à faire des mesures dans un espace théorique sans renouvellement. Ces crises annonçaient l'épuisement du concept.

Et puis, il y a d'autres concepts, comme le « **développement durable** », qui eux sont des concepts en marche, en formation. Donc des concepts flous. Leur construction est prise en charge... par la société civile insatisfaite, ...par des innovateurs inquiets, ...par des aventuriers de la recherche plus ou moins académique, ou par des pratiques alternatives. Avec d'autres (praticiens, chercheurs, hommes et femmes politiques...), les environnementalistes ont contribué à la naissance du concept de « développement durable » lors de grandes Conférences mondiales comme celle consacrée par l'ONU à l'environnement et au développement, en 1992, à Rio de Janeiro. Et ils y ont contribué suffisamment fortement et clairement pour que Monsieur Jean-Louis MARTHES, en tant qu'acteur de la forêt, sente maintenant la puissance d'un acteur social qui, tout compte fait, n'était pas franchement dominant jusqu'à il n'y a pas très longtemps.

Alors que peut-on dire de ce qu'est le développement « **durable** » ? ...Ou encore « **soutenable** » : la querelle terminologique – « **durable** » ou « **soutenable** » ? - est à mon sens vaine. Bien ou mal traduit de l'anglais en français, une fois le terme passé dans les mœurs et le mot chargé collectivement de sens, il est inutile de se battre sur sa forme. On doit dire évidemment que si les Latins européens, voire les Français, s'étaient un peu plus intéressés aux discussions internationales qui avaient lieu, depuis 1972 à Stockholm, avec les premières conférences sur l'environnement, nous aurions peut-être pu marquer et le concept et le terme...

Alors, que veut donc dire développement durable ? Cela veut dire : *satisfaire les besoins du présent* - cela, on en a l'habitude à une marge notable près

qu'une bonne partie de l'humanité connaît malheureusement - *sans compromettre la satisfaction de ceux de demain* - cela, c'est déjà plus difficile. Tout d'un coup, des interrogations nouvelles s'imposent, comme « *il faut s'intéresser à ce qu'il se passera demain* ». Alors qu'on en est plutôt - et c'est une image qui peut-être nous rafraîchira - à la méthode pratique du « *après nous, le déluge* ». Vous vous souvenez, par exemple, de ce que disent, encore maintenant, les promoteurs de nouveautés : « Ecoutez, voilà une belle avancée technologique. Ça va permettre de faire telle chose précise. Il n'est pas impossible qu'il y ait des conséquences négatives... mais de cela on ne veut pas, on ne sait pas se préoccuper. Parce que l'on n'a pas le temps de chercher à savoir, puisqu'il faut que cela soit rentable tout de suite. Et puis, ce n'est pas à nous de déterminer les risques. Le progrès doit passer sans discussion. Que les utilisateurs en assument les risques. D'autres rectifieront les bavures plus tard. D'ailleurs les bénéfices seront sans aucun doute supérieurs aux effets négatifs. »

Et bien non ! Nous savons maintenant qu'il y a des bavures énormes, irréversibles et irrémédiables, en matière de climat, par exemple. A l'avenir et pour le futur, la question et l'enjeu, maintenant, c'est de maîtriser simultanément les avantages positifs et les aspects négatifs des développements de la science et des technologies.

Cette façon de penser étroitement positiviste agit sur la recherche, sur la façon de chercher, sur les questions qu'on accepte de poser. Je vous conseille, par exemple, de relire des publications scientifiques, qui datent des années 1970, sur **la nutrition azotée des plantes**, et vous constaterez que la façon de poser la question de la nutrition azotée des plantes conduisait inmanquablement à la pollution des nappes. Se satisfaisant d'un bilan incomplet, on osait pourtant écrire scientifiquement que, compte tenu de l'augmentation du rendement observée, les doses expérimentées constituaient une norme optimale. Les fuites polluantes étaient inscrites en creux dans la problématique comme dans les conclusions.

Ce qui veut dire que les programmes et les recherches scientifiques, non seulement, font et défont des avènements mais, qu'en plus, la forme même des raisonnements évacue, bien souvent, un certain nombre de problèmes dont la réalité montrera plus tard qu'ils étaient pourtant bien réels.

On constate des rhétoriques et des impasses analogues dans certains travaux relatifs aux **organismes génétiquement modifiés**... Je vous dis tout de suite que les environnementalistes français ne sont par principe contre les organismes génétiquement modifiés. Ils souhaitent simplement qu'on gère simultanément, comme toute avancée technologique potentiellement risquée, les deux faces du progrès, la positive et la négative. J'ai lu il n'y a pas longtemps, dans un dossier d'évaluation sur les conséquences sur l'environnement d'une expérimentation présentée à la Commission du Génie Biomoléculaire (CGB), réalisée pas très loin d'ici, à Villeneuve-sur-le-Lot, que pour décrire le milieu, on avançait que le site était « *une zone rurale normale* » ...un point c'est tout. C'est simpliste et c'est faux ! Car comment peut-on croire évaluer des impacts avec une approche aussi indigente ?

Qui a participé à des remembrements, sait, qu'en général, quand on commence à faire des études d'environnement un peu précises, aucun site rural n'est « normal ». On doit dire que dans bien des dossiers, d'un certain nombre d'industriels, en général, il y a déjà les éléments qui annoncent que des conséquences négatives ne sont pas contrôlées, et qu'elles seront incontrôlables. Rien n'est fait pour mieux anticiper.

Anticiper... Mais, au-delà de la maîtrise des risques, de la prévention et de la précaution, pourquoi anticiper ? Parce que la deuxième caractéristique du développement durable, c'est de *faire en sorte que les choix d'aujourd'hui, non seulement ne compromettent pas la satisfaction des besoins de demain, mais aussi laissent ouvert l'éventail des choix de demain*. A propos de « développement durable », on a aussi parlé de « générations futures », on a parlé de « réversibilité », on a parlé d'« anticipation ». Il n'est, en effet, pas impossible que nos successeurs préfèrent d'autres options que les nôtres, en matière agricole évidemment, mais aussi, par exemple, en matière de technologies, en matière d'énergie ou de transport, en matière de concentration urbaine... C'est toute la question de la limitation de l'irréversibilité, intrinsèque au temps qui passe, de la préservation de degrés de liberté. C'est peut-être quelque chose d'assez compliqué, mais c'est un progrès bien réel que de faire des choses plus en plus chargées d'intelligence immatérielle. Donc développement durable veut dire envisager de satisfaire les besoins du présent sans compromettre la satisfaction de ceux de demain, sans compromettre les choix et les alternatives qui ne seraient pas les nôtres aujourd'hui, mais qui pourraient bien être, par nécessité, par anticipation ou par option, utiles aux générations futures. Au fond, le développement durable, c'est l'irruption du long terme dans les décisions macroscopiques ou microscopiques du quotidien. Or, Philippe LACOMBE a presque dit que le long terme, c'est le flou. Tout inquiétant que cela soit, le flou fait partie de nos façons d'agir, de notre nécessité, de notre vie. Cela ne sert à rien de se le cacher. Il existe même une logique floue, une théorie mathématique des ensembles flous. **En définitive, envisager de bâtir un développement durable, c'est prendre d'abord en compte le long terme et le flou**, deux caractéristiques qui le rendent très proche de la démarche environnementale.

A ces caractéristiques s'en ajoutent deux autres tout autant environnementales, **la complexité et l'interaction**. Des interactions entre des sociétés, des cultures et des milieux, des fonctions, des usages et des pratiques qui sont apparemment totalement distincts. Des interactions entre des représentations qu'on a l'habitude de concevoir séparément : ...des domaines de l'économie ou de la sociologie, ou de la biologie ou de la géographie ou de l'histoire... Et, dont il faut qu'en plus, les dynamiques propres ou induites soient appréhendées le plus largement et le plus explicitement possible. Cela paraît compliqué et inaccessible. Cela se fait pourtant depuis plus de vingt ans qu'on les pratique, avec les études d'impact sur l'environnement, pour les aménagements et les équipements. Et, l'évaluation des conséquences

environnementales, sociales, économiques et culturelles, d'une avancée technologique ou d'une décision politique par certains côtés abstraite, commence à se faire. **Une culture de l'évaluation prospective est sur le point de naître.**

Je vais reprendre un exemple d'actualité. **Evaluer les conséquences connexes des organismes génétiquement modifiés à vocation agricole**, ce n'est pas seulement imaginer les conséquences biologiques et écologiques directes et indirectes, recherchées ou incidentes, c'est aussi essayer de prévoir dans quelle mesure cela va modifier la structure et l'économie de l'agriculture et des secteurs industriels associés, dans quelle mesure cela va introduire des nouvelles formes de pouvoirs et de dépendances (on l'a bien vu : « *tout est aussi politique* »). Dans quelle mesure cela va rétro-agir sur les paysages... Parce qu'il est évident que si nos paysages sont décidés à Denver, dans le Colorado, comme c'est déjà un peu le cas, on n'aura plus le même paysage, on en sera en quelque sorte dépossédé... Et cela peut entrer en contradiction avec une culture ou des projets, tels que par exemple celui de maintenir l'attractivité touristique d'un territoire ou celui de maintenir une vie rurale diverse et dense... Autant vous le dire, rien de cela n'a été fait. Les climatologues parlent pour le prochain siècle de surprises climatiques. On pourrait bien avoir aussi des surprises écologiques, économiques, paysagères et culturelles, camouflées derrière la panacée technologique du génie génétique.

Donc **la question du complexe** est quelque chose d'extrêmement déterminant et d'extrêmement présent. Le plus étonnant, c'est que les chercheurs sont les moins habiles avec le complexe. Alors que le citoyen de base, le complexe, il le gère tous les jours. Il intègre tout - implicitement, certes. C'est pour cela que les âmes bien pensantes le traitent d'irrationnel...- dans la vie quotidienne. On l'a vu avec l'affaire de la vache folle. Le citoyen de base n'a pas cherché à comprendre le détail, d'ailleurs inaccessible alors. Et il a très bien mêlé différents plans (économiques, culturels, celui des risques sanitaires...). Il a appliqué un certain nombre de principes - le principe de précaution par exemple. Et il a décidé de ses choix et de sa conduite. Il a dit : « *Moi, je ne mange plus de bœuf. On m'a menti. Ce n'est pas très sûr. Et, en plus, je n'aime pas que mes vaches soient carnivores!* » Or, dans des structures de recherche comme l'Institut National de la Recherche Agronomique, l'irruption du flou, de l'anticipation et du complexe... c'est quelque chose d'extrêmement fort qui incite à des transgressions disciplinaires mettant à mal les clivages et les hiérarchies disciplinaires traditionnels que d'aucuns croient éternels.

Vous avez ici, on l'a vu ce matin, des représentants d'un Département de l'INRA qui n'est pas un Département « conforme ». Il s'appelle Systèmes Agraires et Développement. C'est un Département transversal, en quelque sorte des chercheurs « allongés » et pas très pointus, qui travaillent en articulant toute une série de disciplines. Evidemment, les autres, plus académiques, voudraient bien en faire des marginaux. Or, il n'est pas

impossible qu'un jour arrive où leurs approches seront tout aussi "scientifiques" que les approches disciplinaires et académiques. Il faudrait simplement que les règles formelles de la science évoluent très profondément. Pourquoi, en effet, déclarer que jamais les travaux pluridisciplinaires ne pourront satisfaire aux critères de l'objectivité scientifique, alors qu'il suffirait de faire évoluer ces critères. Ils n'ont pas, que je sache, été gravés dans le marbre et définis une fois pour toutes. Bon ! Nous parlions de développement durable.. et nous voici au cœur d'une controverse épistémologique... Cela donne une idée de l'ampleur du chahut !

Donc, le développement durable, c'est un concept flou qui a le mérite de se construire actuellement, et qui se construit non seulement dans des enceintes politiques mais aussi dans des enceintes sociales, techniques et scientifiques. On n'en est pas encore au moment où il va se recomposer, parfait et abouti ...Mais vous savez, quand on a achevé quelque chose, il est temps de passer à autre chose... et s'y accrocher est un non-sens. Pour s'en persuader, il n'est que de constater les limites du développement, tel que nos sociétés occidentales l'ont conçu, puis développé pendant les "Trente Glorieuses". Le projet du développement durable allie donc progrès des sociétés, développement, technologies, et aussi ressources naturelles. Il a aussi pour objectif d'allier le global et le local, la planète et le village. Tout le monde sait cela. On sait à peu près comment concrètement le faire. Ce n'est pas toujours simple, mais on a déjà vu qu'un certain nombre de problèmes, même ceux qu'on a évoqués ce matin, pouvaient et devaient se gérer, à la fois, en termes globaux et locaux.

3. Quelques lignes pour l'action

Il y a d'abord quatre principes dont il faut se souvenir. Vous les retrouverez dans une loi qui s'appelle la loi BARNIER de février 95... que tout le monde a envie de remanier ces temps-ci - n'est-ce pas Monsieur le Conseiller ! Parce que, novatrice, elle est un peu gênante. Elle est gênante pour deux raisons. D'une part, parce qu'elle confirme les fondements de la loi de 1976 sur la protection de la nature, - oui, Monsieur Jean-Louis MARTRES, la protection de la nature est d'intérêt général... depuis 1976 ! Cela commence à faire un bail ! Ils disent que « *la protection de la nature et des paysages, le maintien des équilibres biologiques (...) sont d'intérêt général* » Ce n'est donc ni un intérêt privé ni un intérêt particulier. C'est un intérêt qui se superpose à d'autres intérêts. D'autre part, elle inscrit formellement dans la loi 4 principes. Je vais vous les rappeler.

- **Le principe « pollueur-payeur »**, est connu, et accepté par tous, même si pour certains, tous les moyens sont bons pour y échapper. Tant qu'on réussit à externaliser les coûts cachés, les rabais frauduleux que d'autres payent pour vous, tout va bien. Mais, cela devient de plus en plus difficile, surtout dans le domaine de l'agriculture...C'est un principe que la France est honorée

de mettre en œuvre depuis 1962, avec la première loi sur l'eau et les agences de l'eau.

- Mais à côté de cela, il y a 3 autres principes qui sont beaucoup plus globaux, qui proviennent en partie des discussions qui ont eu lieu à Rio de Janeiro en 1992 à la Conférence des Nations Unies sur le développement et l'environnement. Il y a **le principe de prévention**, c'est-à-dire, que si on est capable de savoir que ce que l'on entreprend va avoir des conséquences négatives, il est impératif de prendre un certain nombre de précautions. La prévention n'est pas un exercice simple. Au-delà des mesures de compensation et de correction, revenons à la question des dommages. Des dommages pour quoi ? pour qui ? dans quel but ? Décidés par qui ? pour qui ? Assumés par qui ? Connus de qui ? Réversibles ? Irréversibles ? ... Donc, la question de la prévention est une question déjà en elle-même assez complexe. Et il faut garder à l'esprit qu'en général, la prévention, même si cela coûte tout de suite, coûte moins cher que la réparation ultérieure. Il n'est que de constater les coûts de dépollution de l'eau ou des sols.

- Le troisième principe qui fait couler beaucoup d'encre, notamment chez les juristes ou les politiciens, c'est **le principe de précaution**. Il dit grosso modo « *Quand tu ne connais pas franchement les risques, sûrement vaut-il mieux que tu t'abstiennes* ». C'est un principe qui, c'est vrai, d'un certain point de vue, peut-être auto-bloquant, quand il est conçu tout seul, comme une entité juridique, mirifique, académique... ou de façon définitive. Personnellement, moi qui le pratique souvent, à la fois dans les domaines scientifique et associatif, je pense qu'à partir du moment où le principe de précaution est employé avec les trois autres principes - et je vais en venir au dernier principe - des mécanismes d'autorégulation font que la société est tout à fait capable, elle-même, à partir du moment où elle est informée (c'est le quatrième principe), d'en faire une application efficace, raisonnable et moderne.

- Le quatrième principe c'est **le principe d'information et de débat**. Rappelons-nous l'exercice qu'un député a fait, il n'y a pas très longtemps, à la demande de ministères, toujours sur les organismes génétiquement modifiés, et qui s'appelle « La Conférence de Citoyens sur les O.G.M. ». Cette conférence de citoyens, - 14 citoyens « moyens » sans formation ni attache particulière - est parvenue à forger des positions nuancées sur la question du génie génétique. Ils ont mis même le doigt sur un certain nombre d'enjeux difficiles : « Qui va payer s'il y a un problème ? », l'indépendance de l'expertise... Donc, à partir du moment où ces 4 principes sont liés dans la réalité, le principe de précaution s'applique raisonnablement. Pour peu que le quatrième principe, le principe d'information et de débat, soit réellement et simultanément mis en œuvre. Malheureusement, il a été maltraité dans la loi BARNIER. La France est encore un pays où le pouvoir tient sur la rétention de l'information.

Gardons cependant à l'esprit que cet ensemble de quatre principes, piliers du développement durable et, accessoirement, d'une démocratie renouvelée, fonctionne assez bien, n'est pas si bloquant qu'on voudrait le faire

croire et permet en général d'assumer, et de faire assumer par une société, les risques qu'elle prend, ou qu'elle peut prendre ou qu'on lui fait prendre. Vous allez dire : c'est encore une des lubies d'écolos, de l'internationale verte. Et bien, moi, je n'en suis pas si sûr que cela, parce qu'un certain nombre d'industriels sont prêts à l'assumer. Un de mes amis industriels me disait il n'y a pas très longtemps, à la suite de discussions qu'on avait à l'INRA sur la question de l'inféodation fréquente des chercheurs aux industriels (c'est un joli sujet ! comment s'inféode-t-on spontanément ? par enflure de l'ego ? pour obtenir de moyens ? par manque de courage ?...) : « *Il faut absolument qu'ensemble, industriels et chercheurs, nous trouvions les moyens pour donner à la société les garanties qu'elle est en droit de réclamer pour un usage raisonné des avancées technologiques* ». Tout y est. On ne parle plus du progrès comme d'une panacée. Un usage raisonné veut dire que, dans toute avancée technologique, il y a du bon et du moins bon, que si c'est utile ici, cela ne l'est peut-être moins dans le canton d'à côté... Et puis, on dit que la société a le droit d'avoir des informations et de débattre de l'utilisation... Une ère de maturité s'annoncerait-elle ?

Il y a donc un enjeu fort à maintenir ensemble ces quatre principes. Et, s'il vous plaît, si vous entendez quiconque les séparer l'un de l'autre, dites-lui que c'est dangereux, inutile et rétrograde. C'est un jeu scolastique et académique que de morceler la réalité, mais cela n'a rien à voir ni avec ce qui se passe sur le terrain, ni même avec ce qui est réellement efficace et utile dans une perspective comme celle du développement durable.

Au-delà des principes, qu'est-ce que cela a comme conséquence au quotidien ? Par exemple et pour ce qui est de la gestion de milieux, on a de longue date, et vous les connaissez, mis en place des outils : « *Les Etudes d'Impacts sur l'Environnement* ». Quand je faisais des études d'environnement, avant les études d'impacts sur l'environnement, dans les années 1970, des questions apparemment éloignées de l'écologie comme les questions de paysage futur, de tendances d'urbanisation ou de pratiques habituelles, les questions de culture locale ou de toponymie, les questions d'archéologie, les questions d'impacts sur le tissu agricole et social, les questions de concentration de la production..., tout cela faisait déjà partie de l'étude, parce que toutes ces dimensions ont des retombées sur le milieu. Dans le domaine industriel, on connaît les études de risques, de sûreté ou d'accidentologie depuis presque aussi longtemps. Dans bien des domaines, il existe des compétences de prévention et de précaution. Pourtant, je suis parfois surpris de voir que les industriels de l'agrochimie, tout à fait capables de faire des études de risques sur leurs installations chimiques (probablement parce qu'il y a des questions d'assurance et que l'accident est mauvais pour l'image et la valeur de l'action - un accident comme Seveso, quand on en étend un peu partout de la dioxine et qu'on met quelques années à la récupérer, ça fait désordre !) n'ont pas la même capacité, la même attention et la même pression d'analyse quand il s'agit de relarguer dans la nature des bactéries modifiées ou des plantes transformées...

Ces dispositifs techniques sont suivis et accompagnés par toute une série d'administrations ou de commissions. En matière de génie génétique toujours, la situation est moins claire. Vous avez par exemple, le Comité de Prévention et de Précaution mais on essaie parfois de le faire taire. Pendant quelques semaines, on nous a dit que le Comité de Prévention et de Précaution du Ministère de l'Environnement ne s'était pas inquiété des gènes de résistance aux antibiotiques dans les maïs. C'est complètement contradictoire avec ce qu'il avait dit et écrit. Mais, cela n'a pas empêché qu'on prenne deux décisions d'autorisation supplémentaires, probablement pour équilibrer le marché. On retrouve aussi sur ce sujet la Commission du Génie Bio Moléculaire, dont je ne serai content que le jour où les dossiers qu'on fournit aux experts seront publics tant le jeu de la confidentialité, manipulé par l'administration, est pervers. En effet, même quand les industriels annoncent qu'il n'y a pas de données secrètes dedans et contrairement à la loi, l'expert qui a dû signer un engagement de confidentialité ne peut que taire des affirmations atterantes. Avec un sens du secret moins développé, on pourrait pourtant partager de grands moments de franche rigolade (d'un rire certes un peu jaune, parfois) comme quand vos terroirs et vos paysages sont résumés par la belle formule : « zone rurale normale » ou "climat océanique" (pour un site lyonnais !) et exercer un réel contrôle social.

Il y a aussi toute une série d'organisations pour l'information et le débat public. Vous aurez probablement à connaître, pas très loin d'ici, la Commission Nationale du Débat Public, sur les enjeux du barrage de Charlas. Vous en aurez aussi peut-être aussi un débat public sur le projet de transfert d'eau vers la Catalogne en provenance du Rhône. C'est pour l'instant plutôt la France du nord et du sud-est qui en a bénéficié, avec les discussions sur l'agrandissement du port du Havre, Port 2000, et la ligne THT Boutres-Carros, ligne haute tension qui devrait traverser le Parc Naturel Régional du Verdon.

Les principes du développement durable posent de nouvelles questions à l'agriculture et à ses changements technologiques. Il suscite la floraison de toute une série de valeurs, de conceptions, de techniques et de dispositifs nouveaux. Ce mouvement attire l'attention sur une question particulière que je voudrais, pour conclure, évoquer avec vous. Vous avez vu que cette révision des façons de penser et de faire pose énormément de questions à la recherche comme à l'agriculture... On a commencé à en parler un peu ce matin. Il y a trois problèmes bien particuliers inséparables. Il faut qu'on garde à l'esprit - aussi bien dans nos laboratoires que sur son tracteur ou à préparer ses assolements - l'idée qu'on a à affaire à un système complexe et que son évolution met en jeu des plans très différents et que les révisions seront profondes. Ce matin, on a commencé à percevoir le premier plan : il y a des pratiques alternatives, on peut changer de façon de faire. Quoi ? les Américains ne labourent plus !... Quel ébranlement ! Il y en a même parmi nous qui, j'en suis per-

suadé, n'y ont pas cru ! La fin du laboureur mythique, la mort de la Brabançonne, la ville de Châteaubriant (Loire atlantique, capitale de la charrue) promise à une muséographie absolue. C'est vraiment impensable, terrible. Et pourtant c'est comme cela.

Le changement implique trois choses

- Il y a une première chose qu'on sait à peu près faire, c'est produire des pratiques alternatives, offrir des options technologiques différentes, inventer en quelque sorte. C'est dans le droit fil du génie de notre inventivité positiviste occidentale. Mais, il faut penser à deux autres choses simultanément.

- Deuxième chose : l'importance des pseudo-savoirs. A l'appareil technologique correspond un ensemble de conceptions techniques colportées, des pseudo savoirs mêlant des certitudes, des intérêts et des croyances, qui permettent d'agir, qui font référence, guident les réflexes sans pour autant être totalement rationnels et sont très largement partagés. Et offrir des pratiques alternatives sans démonter les pseudo savoir qui soutiennent les pratiques à remplacer, condamne la nouveauté : on n'imagine pas faire autrement. C'est difficile à démonter les pseudo savoirs comme celui qui affirme que c'est le troisième passage de fongicide sur les blés qui font le poids du grain. Il a fallu que certains chercheurs de l'I.N.R.A. fassent des expériences pour prouver que c'était faux. Je suis à peu près persuadé qu'on rencontrera de telles difficultés avec le non-labour... Et, pour un chercheur, ce n'est pas très valorisant pour un chercheur de travailler sur le démontage de ces pseudo savoirs collectifs, de surcroît témoins reliques de la période faste des Trente Glorieuses.

- Le troisième aspect est encore plus abstrait : idéologie et système de valeurs collectif. A vrai dire, nous ne prenons pas une décision de nature technologique qui n'ait pas un soubassement de nature idéologique, qui ne renvoie à un système de valeurs collectif. Prenons un exemple, une idée toute faite que vous connaissez bien, celle du "beau champ". Lors d'une réunion du CORPEN,

(Comité d'Orientation pour la Réduction des Pollutions des Eaux des Origines par les Nitrates et les Phosphates), un représentant de la F.N.S.E.A. me disait : « *Tu sais, LEGRAND, t'es gentil avec tes idées de réduction de l'usage des herbicides. Mais, moi, quand je fais cela sur mon champ, et que je vais au bistrot le dimanche, les autres se moquent de moi, parce que je n'ai pas mis de pesticides, j'ai les dicos, des bleuets et des coquelicots qui poussent dans mes blés... J'ai beau, à la fin de la campagne, leur dire que j'ai obtenu un rendement optimum et fait une meilleure marge... C'est difficilement supportable.* » Cela veut dire que derrière ces pseudo savoirs, il y a aussi toute une idéologie et une imagerie d'Epinal, qui agissent et qui maintiennent les pratiques dans les limites du socialement acceptable. Les agriculteurs bio, les gestionnaires de milieux au moyen d'animaux exotiques, etc. connaissent bien la force du « qu'en-dira-t-on ».

Donc, derrière le changement que les enjeux du développement durable imposent, il y a des caractéristiques et des conceptions de nature idéologique. Or, connaissez-vous un chercheur qui travaille là-dessus ? C'est à dire un chercheur qui, simultanément à ce qu'offrent ces collègues comme pratiques alternatives, soit capable de produire une déconstruction des pseudo savoirs, ou des faux savoirs ou des savoirs vieillissants, et puisse aussi fournir l'ensemble des idées de base qui font qu'une société intègre les nouvelles alternatives dans ses références, dans ses idées toutes faites. Bien peu s'y consacrent. Ce pourrait être aussi le rôle des organisations professionnelles.

* * *

Voici donc les différents aspects de l'ample transformation que va, du local à l'abstraction, imposer le développement durable. Ne vous y trompez pas. C'est incontournable. D'ailleurs, les rapports de force ont cette dernière dizaine d'années tellement évolué que toute résistance, en soi suicidaire, est inutile. Tous les acteurs et les groupes traditionnels sont en train d'éclater, de se recomposer. La société se reconfigure. Gare aux traînants...

* * * * *

Questions et Réponses

Jean-Claude FLAMANT

Merci Patrick. Vous avez compris que des lieux « non conformes », il en existe aussi à l'I.N.R.A. au sein d'un organisme « conforme ». C'est en effet aussi dans cette dynamique-là que la recherche évolue et qu'elle explore les futurs en discutant le présent. Je pense que nous aurons l'occasion d'y revenir. C'est maintenant le temps des questions à Patrick LEGRAND, des éclaircissements que vous souhaitez obtenir, ou des réflexions que vous souhaitez exprimer.

Jean PAGES, Agriculteur, administrateur de VIVADOUR

Par rapport à toutes vos critiques, je ne dirai rien. Vous avez fait des critiques, mais vous ne nous avez pas proposé grand chose. Simplement, je voudrais revenir sur un mot que vous avez dit, par-ci, par-là : « écologistes ». Je crois

que des écologistes, il y en a beaucoup dans cette salle, car pour moi, les premiers écologistes ce sont les agriculteurs et il ne faut surtout pas oublier de le dire.

Réponse de Patrick LEGRAND

Bon, bon, d'accord. C'est d'ailleurs un des grands thèmes au moment de la « glaciation ». Or, vous ne vous êtes pas aperçus que vous pouviez avoir des alliés. Car, l'environnement n'est évidemment pas contradictoire avec l'agriculture. Surtout en France, où la « *deep écologie* » comme on peut l'entendre critiquer à juste titre - qui est tout juste bonne pour les Etats-Unis et leurs grands espaces - cela n'existe quasiment pas. C'est un mauvais procès.

hectare de maïs (entre 2000 m³ et 3000m³). Maintenant on arrive à 70m³ grosso modo, deux fois 35... Entre 3000m³ et 70m³, il y a une marge qui rend le gaspillage insupportable. Pourtant, je suis à peu près persuadé qu'il y a certains endroits où on utilise encore 3000m³, en douce, sans compteur, et en manifestant contre les Agences de l'Eau. L'eau sans limite n'est plus un dû. Cela ne durera plus.

Je peux évidemment vous faire des catalogues. Il me semble que, déjà ce matin, on a entendu un certain nombre de propositions. Mais la question est ailleurs. Elle est dans le débat qui devrait permettre de construire ensemble des solutions, autrement qu'en faisant appel à des recettes, toujours inefficaces. On peut, par exemple, parler, discuter de la question de l'eau. Peut-on oui ou non continuer à épuiser systématiquement une ressource dont on sait qu'elle se pollue actuellement, qu'elle est sur-consommée, qu'il y a des conflits d'allocation radicaux, dont on sait qu'avec l'évolution du climat, il est fort probable que les dynamiques climatiques changent complètement à un point tel qu'on aura de l'eau au moment où on n'en veut pas et beaucoup trop d'eau à un moment où on en veut, etc. Vous savez que traditionnellement, on disait devoir consommer 3000 m³ pour un

La bonne question serait plutôt : pourquoi en arrive-t-on à devoir irriguer pareillement ? Probablement parce qu'on a fait un certain nombre de choix sur des variétés qui sont extrêmement gourmandes en eau. Je ne vous en veux pas, personne ne vous en veut d'utiliser actuellement des variétés gourmandes en eau. On peut vous en vouloir d'accepter des systèmes de production peu économes sans vous poser de question... Peut-être, que tout simplement, nous aurions pu, en amont - de nous-mêmes ou à votre demande - travailler en sélectionnant des variétés qui, à rendement égal, préservent la ressource. C'est-à-dire en intégrant le fait que l'eau soit une ressource renouvelable, évidemment, mais qui ne peut pas être considérée comme infinie. Le maïs vient du Mexique, et de la téosinte qui, si je me souviens bien, résistait à la sécheresse. D'autres voies de sélections s'offraient.

Christophe TERRAIN, Président de VIVADOUR

Vous avez apporté aujourd'hui un certain nombre d'éléments qui, même si on veut être attentif, nous perturbent énormément. Si les propos que vous avez tenus aujourd'hui, avaient été tenus dans les années 50-60, aurait-on autorisé l'arrivée des hybrides de maïs. Ici, dans ce secteur, la vie, tout simplement, se fait autour du maïs.

Lorsqu'on parle d'un poulet « Label gerso », il est fait à partir d'un maïs, d'un maïs hybride. Si on était resté sur la seule sélection des populations, est-ce qu'on aurait encore une activité économique sur ce secteur-là ? Ensuite, vous avez fait beaucoup référence aux O. G. M., et notamment aux O. G. M. maïs. Je me dis que de la même manière que

j'ai accepté à l'époque - j'étais bien jeune - l'arrivée de l'hybride maïs dans mon secteur pour permettre une survie, je crois que l'O. G. M. quelque part, est une continuité de la démarche génétique qui a été entreprise, il y a maintenant 30-40 ans.

On vient d'évoquer le problème de l'eau, en disant que l'eau était quelque chose de rare. L'eau n'est pas rare. Elle est précieuse, mais elle n'est pas rare. Et nous ne savons pas, nous « société », gérer le potentiel de l'eau qui existe. Il suffit tout simplement de savoir stocker de l'eau,

utilisée à bon escient et au bon moment, pour que les choses soient réglées. Or, aujourd'hui, trop de courants, de citoyens, s'opposent à la création de ressources, tout simplement sur le principe que l'on gaspille l'eau. Je crois que non. Il y a une vie, s'il y a de l'eau. Et si l'on sait gérer l'eau, il y aura de la vie partout. J'imagine ce secteur du Gers sans cultures de printemps, donc sans cultures irriguées. Je l'imagine comme étant, à partir du 15 juillet et jusqu'au 15 septembre comme étant un lieu uniquement sec, avec des risques permanents d'incendie de végétation.

Réponse de Patrick LEGRAND

Concernant les O. G. M., je remarque qu'il n'y a pas d'opposition radicale ou de principe. C'est une avancée technologique dont, simplement, il faut mesurer les avantages et les inconvénients, pour que vous, quand vous l'utiliserez, vous sachiez, exactement, ce à quoi cela va vous conduire. Autrement dit, pour que vous sachiez exactement, par exemple, quelles sont les marges de recul et d'isolement par rapport à votre voisin - nécessaires à votre voisin, pour que dans son produit dit « Biologique » par exemple, qu'il vend peut-être en Allemagne ou ailleurs, il ne retrouve pas des éléments de nature transgénique. Donc, qu'il préserve aussi sa rente.

Cette conception du progrès est une évolution radicale. Le progrès n'est plus exclusivement positif. Un peu comme JANUS, il a deux aspects, deux faces, l'une positive, l'autre négative. Pour peu qu'on veuille le faire, ça s'étudie et, cela fait, on est mieux armé pour le mettre en œuvre. La nouveauté est là.

Je sais qu'il n'y a pas très longtemps, des scientifiques disaient encore que la science est, par nature, tournée vers le bien. C'est une conception fautive et dangereuse. Il faut qu'on mesure le bon et le mauvais côtés des choses. Dans un certain nombre de cas, cela nous permet de mieux anticiper sur un certain nombre de correctifs à apporter.

Donc, les O. G. M. sont un progrès du XXIème siècle, malheureusement conçus avec des méthodes technologiques du XIXème et, deuxièmement, malheureusement intégrés dans la société avec des méthodes elles aussi du XIXème. Il s'est passé une chose tout à fait terrible, il n'y a pas très longtemps. Vous le savez d'ailleurs. La chaîne de la consommation s'est inversée. Avant c'était « tais-toi et consomme ce que j'ai décidé de te faire acheter ». Maintenant, le consommateur

ne fonctionne plus comme cela ; il a le pouvoir, il est capable de faire peur dans une certaine mesure, à l'agroalimentaire d'aval et, à ce moment-là, tout le système économique réagit, à tel point d'ailleurs que si j'ai bien lu AGRA PRESSE, le cours du maïs français non O. G. M. monte, alors que le cours du maïs américain O. G. M. est en train de s'effriter. Il se passe bien un certain nombre de choses.

La question de l'eau... Vous me dites maintenant : « *Oui, on peut la gérer* ». Mais, c'est un petit peu comme cette blague de Pierre Dac qui disait « *Oui, oui, il peut le faire. Il peut le faire* ». L'a-t-on fait jusqu'à maintenant ? Cela fait 10 ou 15 ans ou 20 ans qu'on sait qu'on gaspille la ressource. Combien de temps a-t-on attendu pour mettre en place le C. O. R. P. E. N., par exemple ? ...au début des années 80, alors qu'on savait dès 1970. Il ne faut pas jouer les étonnés quand, sur la question de la gestion de l'eau, un certain nombre d'urbains (c'est 70% de la population française tout de même.) commencent à dire « *moi, je paye mon eau 15 francs le mètre cube, je paye une redevance par-ci, une taxe par-là, et je ne comprends pas ce qui se passe* ». La pire des bêtises politique qui a été faite par les agriculteurs en 1991, quand Brice LALONDE est monté au créneau en disant « *Cela suffit. Il faut que vous payiez* », quand le Directeur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, Pierre Frédéric TENIERE BUCHOT a dit, « *Ecoutez, cela suffit. Avouez-le, vous polluez* », ça été de dire non comme une vierge effarouchée. Il fallait assumer, et puis accepter de payer son écot. D'ailleurs, si je me souviens bien, le Directeur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie était prêt à dire qu'à faible redevance, il y aurait des retours largement supérieurs, de l'ordre de 10 à 15 fois ce qui aurait été versé. Et c'est ce qui se passe maintenant avec un rendement encore plus favorable. Revenir sur ces questions aggravera le conflit à vos dépens.

M. Jean-Louis MARTRES, Président du C.R.P.F. d'Aquitaine

Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il y a des logiques floues, qu'il y a des ensembles complexes, qu'il faut désacraliser la science... Mais, néanmoins, le premier problème est d'ordre purement sémantique. Le terme « durable » est équivoque. Car comment apprécier la durabilité ? Logiquement, cela se juge dans le futur, donc

avec un regard extérieur par rapport à celui du temps présent. Jusqu'alors, en matière forestière, on avait des critères qui étaient parfaitement clairs. La gestion en « bon père de famille », vous savez ce que c'était, c'était assez simple. On savait qu'il fallait en donner plus à ses enfants qu'on en avait reçu. C'était juridiquement clair.

Vous dites qu'il faut lire en même temps les 4 principes de la loi BARNIER, qui sont une déclaration d'intention ; il faut les appliquer par concertation et par débat. C'est à la fois démocratique, et c'est à la fois prudent. Mais comment cela s'applique en réalité ? La logique de la réalité, c'est que vous introduisez des notions qui sont subtiles, complexes à mettre en œuvre, dans des milieux qui ne peuvent pas les recevoir pour des raisons culturelles, dans une administration qui va les appliquer. Et qu'est ce que cela donne à la sortie ? un blocage ou une rigidification par prudence excessive. Par arrêté préfectoral, en application de cette loi BARNIER, on donne des indications sur la nature des arbres à planter dans telle propriété. Or, lorsque vous passez au contentieux - vous avez toujours une possibilité de contentieux - vous savez très bien comment fonctionne un tribunal : il va forcément fabriquer et rigidifier la norme. Et si on regarde comment fonctionne la Cour de Luxembourg, ou même comment fonctionnent les tribunaux internes, ils rigidifient, ils introduisent de la

rigueur là où vous vouliez de la souplesse. Donc dans un monde parfait, et parfaitement démocratique où tout le monde veut débattre, il est bien évident que cela peut marcher. S'il y a de la souplesse cela peut fonctionner, c'est évident.

J'ai évoqué ce matin, de manière tout à fait délibérée, les « multinationales écologiques ». Or plus une institution grandit, plus elle a intérêt à défendre ses propres intérêts. Les études montrent très bien que certaines de ces grandes multinationales ont financièrement intérêt à défendre les baleines plutôt que tels insectes... Donc au fond ce à quoi nous assistons, c'est un conflit entre des acteurs, qui sont devenus de plus en plus puissants, par rapport à un univers qui est le nôtre, sans discours. Et tant que nous n'aurons pas - je fais mon propre mea culpa - élaboré un discours, à la fois scientifique et culturel, il est bien évident que nous ne serons pas à armes égales. Nous n'avons pas les mêmes moyens financiers pour nous battre sur ce terrain-là.

Réponse de Patrick LEGRAND

« Gestion bon père de famille... », est-ce que vous êtes vraiment sûr qu'on sache bien encore ce que cela veut dire ? Il n'y a pas longtemps j'ai rencontré des gens tout à fait intéressants d'un syndicat professionnel agricole dominant, mais de la Section des Bailleurs Propriétaires. Ils venaient nous poser une question sur l'épandage des boues de stations d'épuration sur les sols. Et bien, vous vous prenez « gestion en bon père de famille » et « épandage des boues de stations d'épuration »... La conciliation n'est pas d'une simplicité absolue et chacun voit midi à la porte de ses intérêts, de court ou de long terme.

Il y a deux façons de réagir : la façon actuelle, c'est de dire « ces emmerdeurs d'urbains, on va leur faire savoir que, nous, on élimine leurs boues et qu'il faut, en contrepartie, nous laisser polluer ». C'est la position actuelle. Et la deuxième façon, c'est de se dire « Comment peut-on faire actuellement, en sachant qu'il y a un énorme problème et que dans les boues de stations d'épuration il y a plusieurs choses : des nutriments d'origines diverses, des métaux lourds, plus ou moins connus et qu'il n'y avait pas avant, qu'il peut y avoir aussi accidentellement autre chose, etc. Réfléchissons ensemble pour trouver des moyens garantissant un épandage de qualité des boues pouvant réellement servir d'amendement, avec un suivi, une maîtrise des risques à toutes les phases du processus de production, une limitation des quantités produites, etc. plutôt que d'en faire un enjeu politique ou de prendre les urbains qui n'en peuvent mais en otage. » Autrement dit,

reposons le problème dans son ensemble, politiquement et de façon responsable, et avec ceux des acteurs qui pour l'instant profitent en silence du système. Les grosses entreprises, sucreries ou autres, se sont aperçues que cela leur coûtait cher, ont réussi à optimiser les processus biologiques de leurs stations pour réduire de 20 à 30 % les quantités de boues. Il y a un bon tiroir caisse, au bon endroit, trop bon pour que certains s'en privent.

Mais, cette solution n'est pas durable telle qu'elle se pratique actuellement parce que, quoi qu'il arrive, il y a des normes instantanées de composition, donc une accumulation progressive dans les sols, donc des seuils qui seront franchis et des accidents potentiels. On va me dire qu'on peut normaliser la qualité d'une boue à un point tel qu'on saura toujours ce qu'il y a comme teneur en mercure ou autre. Mais on reste à la merci d'une pollution non identifiée qui surgit sans crier gare, parce que ni traditionnelle, ni évaluée par anticipation ! A Paris, l'irruption des walkmans a conduit huit à treize mille piles à être triturées par jour dans les caniveaux. Personne ne l'avait anticipé. La moitié de ces piles étaient des piles salines et chaque pile saline contenant 1 % de mercure : 97 % des quantités de mercure qui passaient dans le réseau n'avait pas de source définie ! Au début, on ne les repérait même pas. On se fiait aux statistiques de thermomètres médicaux cassés. Donc, on est à la merci de pollutions nouvelles non identifiées. Avez-vous entendu dire qu'on se posait la question du devenir des OGM et de leurs résidus dans les stations d'épuration et dans les boues ? Non.

Jean-Louis CHAUZY, Président du Conseil Economique et Social de Midi Pyrénées

Une première remarque pour vous dire qu'il est possible de faire réfléchir, et travailler ensemble, les agriculteurs, les chefs d'entreprises, les syndicalistes ou les dirigeants d'associations sur les questions liées au développement

durable. Mon assemblée aura à sortir cinq rapports en deux ans sur ces sujets. Nous avons produit un rapport sur les paysages. Un autre est en préparation sur les sols.

Ma seconde remarque est sur la question de l'eau. Il sera inutile de préparer la 5^{ème} Université d'Été de l'Innovation Rurale si on ne reconnaît pas que dans Midi Pyrénées et dans le sud-ouest français la question de l'eau est une question stratégique. L'assemblée dont j'ai la charge a voté un rapport sur l'eau il y a quatre ans. Malgré des secousses internes assez fortes, nous avons voté pour la création du barrage de Charlas. Mon représentant à l'Agence du Bassin Adour-Garonne ne voulait pas voter pour le barrage de Charlas, et je lui ai fait une lettre comminatoire qui se terminait par « si tu ne votes pas pour Charlas je te retire le mandat ». Parce que l'assemblée avait voté pour Charlas. Et je proposerai à mon collègue

Pierre LAJUS, Agriculteur, VIVADOIR

Je voudrais savoir pourquoi les lobbies écologistes s'attaquent aujourd'hui plus facilement au secteur agricole. Serait-ce parce qu'il est plus fédérateur d'attaquer les minorités ? Demain, nous allons être taxés sur les pesticides, sur les herbicides. Ne serait-il pas aussi facile de taxer de la même manière les voitures qui

Réponse de Patrick LEGRAND

Croire qu'il y a une opposition irréductible entre des convictions environnementalistes et une appartenance à l'INRA est faux. Je pense même avoir servi l'INRA et la recherche, ne serait-ce qu'en donnant corps à quelques questions neuves. C'est aussi mal connaître les associations d'environnement : 70 % des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement qui constituent France Nature Environnement sont des associations - et je crois que Charles TOUZAN s'il est encore là, pourra le confirmer - qui ne s'occupent plus de petits oiseaux et de petites fleurs sans se préoccuper de l'ensemble de l'environnement depuis très longtemps. Certaines s'occupent même de problèmes industriels et d'écologie urbaine. Ces associations ont fait depuis longtemps leur virage écologique. Les environnementalistes savent que tout est en système. Ils savent que derrière une orchidée, dans le Bassin Parisien, sur une pelouse sèche, calcaire, il faut qu'il y ait une vache, que derrière une vache, il y a un éleveur, que derrière un éleveur il y a la D. D. A., etc., et qu'on remonte ainsi jusqu'à Bruxelles, aux sélectionneurs ou aux multinationales. Je regrette d'ailleurs qu'on emploie ce terme des lobbies écologiques, parce que c'est déjà une formule qui annonce le conflit. En 1986, au Congrès de France - Nature - Environnement sur l'agriculture, à Toulouse, il y avait un certain nombre d'agriculteurs. Il me semble bien que Monsieur LAPEZE était des nôtres. Et les débats furent riches, francs et productifs. Après, ce fut la glaciation idiote à l'initiative des agriculteurs. Dix ans furent perdus, moins pour les environnementalistes que pour les agriculteurs eux-mêmes.

Le deuxième aspect de la question, c'est celle du recul vers le passé. C'est amusant, dès qu'on essaie d'améliorer les techniques, c'est-à-dire de se dire que tout compte fait, une agriculture de précision, prenant par exemple en compte l'hétérogénéité des sols, - donc

d'Aquitaine Marcel CAZALE que nous ayons un débat public sur l'eau au niveau du Sud-Ouest français, voire du Sud Ouest européen quand on sait les demandes des régions espagnoles, notamment du Nord de l'Espagne ou de la Catalogne à notre égard. Il n'y pas d'avenir pour les zones rurales dans le Sud-Ouest français, dans le Sud-Ouest européen, si la question de l'eau n'est pas considérée comme une question stratégique. Nous aurons à gérer aussi des contradictions, principales et secondaires, « mieux gérer la ressource et à l'économiser » mais aussi « accroître la réserve en eau ». C'est un débat du troisième millénaire .

polluent l'air des villes ? On pourrait les taxer jusqu'à ne plus s'en servir. De telle sorte, que nous retournerions aux chevaux, et par-là même vous n'auriez plus de maïs dans le Sud Ouest... Vous n'auriez que des élevages de chevaux. Ce serait une bonne solution je pense.

considérant le sol comme autre chose qu'un support de culture inerte - une agriculture un peu plus fine et sophistiquée qui ne chercherait pas à normaliser les facteurs de production offerts par la nature, on entend parler de retour vers le passé... Non, moi, je pense que ce serait un sacré progrès, encore un peu plus d'intelligence dans l'agriculture et l'abandon des formes minières d'exploitation. Je pense que Monsieur Georges CASSAGNE a démontré, ce matin, qu'il y a d'autres voies, qu'on peut encore aller un peu plus loin dans la bifurcation, qu'on doit pouvoir réduire plus sérieusement les intrants, dont la consommation, en France, ne baisse pas, qu'on doit pouvoir travailler un peu mieux encore. Donc la dynamique est engagée, le virage est pris. Cela n'a rien à voir avec un quelconque retour au passé.

Le gros problème est, en fait, que ces enjeux ont été refusés pendant très longtemps par le gros des troupes de l'agriculture et par ses organisations professionnelles dominantes. Une sorte d'aveuglement et d'enfermement, ...dans l'ornière. Il n'y a tout de même pas longtemps qu'on entend l'agriculture, et Luc GUYAU, dire toute une série de choses neuves : « *Les scientifiques doivent impérativement mettre en place les systèmes d'évaluation des conséquences de leurs découvertes* » : c'est neuf. « *Evaluer toute innovation technique en fonction de la probabilité de pollution qu'elle va entraîner* » : c'est du Luc GUYAU. « *Il faut que les agriculteurs pensent leurs activités de façon durable, collectivement, pour essayer d'éviter que les solutions d'aujourd'hui soient les erreurs de demain* », c'est encore de lui. Il faut le relire. Il se passe des choses. Je fais bien volontiers crédit au Président de la FNSEA... Au moins, au plan des idées, nous sommes sur la même longueur d'onde. Reste à passer aux actes, à grande échelle.

Louis PONSAN, Agriculteur, CDJA du Gers

Je voudrais faire deux remarques, à propos du développement durable. Actuellement, il fait chaud et quelques cas de maladie « du légionnaire » se sont déclarés à Paris. Est-ce que pour autant, il faut interdire la climatisation ? Je crois que ce n'est ni vous ni moi qui allons décider. Ce sera le consommateur, et comme il devient de plus en plus gras, le consommateur, il lui faudra du froid. Et ce n'est pas la multinationale qui pousse derrière, c'est tout simplement le consommateur qui veut climatiser, comme nous aujourd'hui ici.

Et la deuxième remarque, concerne les nouvelles cultures qui nous faisaient peur, qui nous faisaient ouvrir de grands yeux. Un groupe d'agriculteurs a fait venir un professeur que vous connaissez peut-être, Monsieur BOURGUIGNON. Il est souvent cité par les mouvements pseudo écologiques ou écologiques. Nous l'avons fait venir pour maîtriser au mieux nos coûts et pour améliorer au mieux notre terre, avec des nouveaux processus. Monsieur BOURGUIGNON que vous citez, est cohérent.

Réponse de Patrick LEGRAND

J'ai dû mal me faire comprendre. Je n'ai jamais dit cela. J'ai dit simplement que c'était ainsi dans un certain nombre de cas. Je vais peut-être aller plus loin. Il est vrai que la terre et ses grands mécanismes écologiques ont atteint leurs limites de tolérance. La rupture nous guette. - **si Monsieur, si Monsieur** -. En matière de climat, on ne peut pas imaginer ce que sera demain. On sait simplement qu'on a dépassé le seuil qui déclenche une machine folle et infernale... (**brouhahas**). Excusez-moi, les scientifiques disent majoritairement, que l'influence de l'homme sur le climat est évidente. Ce que je veux dire, c'est que nous poursuivons une forme de développement technologique qui conduit nos actions à avoir des conséquences majeures et irréversibles à l'échelle des équilibres biologiques et écologiques de la planète. C'est indubitable.

Donc il nous faut simplement transformer notre mode de développement et mieux la contrôler. Autant l'anticiper et le faire nous mêmes, sinon ce seront les mécanismes de rappel de la planète qui y conduiront au plus mauvais moment. Donc, à la limite, je suis totalement d'accord avec M. BOUGUIGNON. Je regrette profondément qu'il ait été exclu, ou qu'il se soit exclu de lui-même, de l'I.N.R.A. Pour non-conformisme probablement, puisque ce microbiologiste des sols de Dijon ne pensait pas de façon conforme à une époque où tout le monde soutenait la tendance exclusivement productiviste de l'Institut.

Deuxième point... Ah ! La climatisation et ses bienfaits... (NDLR - L'arrosage de la tente surchauffée débute.) Je vais continuer à vous chahuter la cervelle. On

Quand il décide d'améliorer nos sols, il le fait pour baisser nos coûts. Mais son autre gagne pain, c'est l'Amérique Tropicale, où il est en train de mettre en place des cultures, après déboisement de la forêt vierge, sans latérisation de la terre. Je crois que le développement durable n'a pas peur de l'avenir. « Demain on ira là où on ne peut pas aller » parce qu'autrefois les techniques ne nous permettaient pas de garantir la durabilité. Aujourd'hui le progrès, c'est assurer la durabilité, et c'est ce que fait Monsieur BOURGUIGNON en défrichant la forêt vierge et en faisant de nouvelles cultures, avec des rendements très élevés dus au climat et des coûts de revient très bas, tout en entretenant la forêt équatoriale. A propos de votre discours, le risque c'est que l'on bloque le progrès parce qu'il nous fait peur, parce qu'on ne sait pas ce que cela va devenir. Non ! Il faut avoir confiance en l'avenir et dire « demain on trouvera les solutions ». Et c'est vrai que petit à petit, on trouve les solutions et les remèdes.

rentre dans une ère où les risques technologiques deviennent majeurs. On agit même sur le climat. Et nous ne contrôlons plus un certain nombre de ces risques... C'est dire qu'il faut d'attendre à des catastrophes technologiques majeures. Il se produira inmanquablement des catastrophes technologiques majeures dans nos systèmes hyper-artificialisés. Car, nous n'en contrôlons plus tous les paramètres, dépassés que nous sommes par la complexité. La crise de la vache folle, c'est exactement cela. Il y avait toute une série de paramètres et deux ensembles de paramètres qui sont rentrés en contradiction, économie d'énergie et éradication des prions. On a oublié les paramètres « suppression des prions » et on n'a pas maîtrisé le paramètre « économie d'énergie ». Tout le monde sait que quand on a un système avec trop d'équations et trop d'inconnus, on n'arrive pas à en contrôler ni les résultats ni même la résolution.

C'est bien pour cela que dans un certain nombre de cas, c'est le consommateur qui a tranché le problème, ce n'est pas exactement le marché. Mais vous avez raison si vous appelez le marché, l'ensemble des consommateurs-citoyens qui, en toute conscience et responsabilité, décident activement ! On est bien d'accord que c'est l'aval qui est le moteur. Le consommateur est revenu de sa passivité et de son apathie. Il a décidé. Et un jour, comme il l'a décidé sur le bœuf, il peut décider que, ma foi, le canard, le foie gras au maïs transgénique, il n'en veut pas. Souverainement. Et c'est un des risques. Je ne suis, comme observateur, ni pour ni contre. Mon choix personnel n'intervient pas dans l'appréciation de la dynamique de la consommation.

Jean Louis CAZAUBON, Président de la Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées

Patrick LEGRAND, avec son style « déconneur », tel que le vent dans l'arène, fait passer certains messages. Moi ce qui me choque, ce n'est pas ce qu'il dit, c'est que disent beaucoup d'intervenants qui parlent de protection de la nature ou d'environnement ou d'aménagement du territoire. Il ne faut pas que les associations opposent les protecteurs de la nature et les agriculteurs, parce que partout il y a des paysans « cons », et il y a aussi des protecteurs de la nature « cons ». Cela aussi faut le savoir, ils ne sont pas tous blancs et tous noirs d'un côté. Le problème, c'est que bien des fois les motivations des gens qui sont à la tête des associations de ces mouvements dérivent. C'est un tremplin pour accéder à la politique, c'est le moyen de se mettre en avant. Pendant leur phase ascendante, ces personnes peuvent faire beaucoup de mal parce qu'ils n'abordent pas ces problèmes d'une manière technique, ou scientifique.

Alors il faut dire que notre action d'agriculteurs, en tant que producteurs de paysage, - c'est un terme qui est cher à Monsieur HERVIEU - nous l'avons assumée depuis des millénaires. S'il n'y avait pas eu d'agriculture, il n'y aurait pas eu de paysages. Et admettez avec moi que cela ne va pas trop mal. On a de très beaux paysages notamment en Midi Pyrénées. On se déplace en nombre pour venir les visiter, notamment dans certaines régions. Qu'il y ait vraiment un problème en Bretagne, c'est possible, mais il ne faut pas assimiler tout le territoire national à la Bretagne, car souvent on a à pâtir des règlements qui se mettent en place parce qu'il y a des problèmes dans une région de France et que l'on est tous assimilé à cette région.

En termes d'aménagement du territoire, vous savez tous que 80% des gens sont concentrés sur 20% du territoire. Avec toutes les réformes qui se préparent, que ce soient des réformes européennes ou nationales, j'ai peur qu'on accentue ce problème, car j'ai l'impression qu'on va déplacer les moyens vers là où sont concentrés les gens, alors qu'il faudrait faire le contraire, qu'il faudrait mettre

les moyens là où il n'y a pas les gens, pour les inciter à aller là. MARCIAC donne aujourd'hui l'exemple qu'autour d'un événement, on fait de l'aménagement du territoire. Cela dépasse les questions de l'environnement, mais je me dois de le souligner, parce que là on a l'exemple type. « Une poignée d'individus au départ. On crée un événement, et voyez ce que cela fait. C'est une réussite. Tout le monde le sait ».

Ce matin on a évoqué le marché, la PAC. Mais je veux souligner qu'il y a en Midi-Pyrénées 40% des livraisons qui ne sont pas attachées à la Politique Agricole Commune. Et ces 40%, elles gardent la valeur ajoutée sur place. C'est une filière qui se bâtit. C'est l'emploi qui se développe en amont, en aval, avec toutes les activités périphériques. Et ces productions sont attachées à des démarches de territoire. Vous prenez la filière gersoise avicole, puisqu'on est dans le Gers. Elle part d'où ? Ce sont les « mamies » Gersoises qui à l'origine portaient leurs poulets au marché. Or aujourd'hui cette production, s'est adapté à la grande distribution et la filière tient la route, produit du développement, de la main d'œuvre et du travail. Je pourrais vous citer d'autres exemples : Rocamadour par exemple. Dans un lieu que je ne qualifierais pas de désertique, mais disons de difficile, il y a là une filière qui est en train de se construire autour d'un fromage qui commence à avoir un poids économique non négligeable. Alors tout cela ce sont des choses que nous devons prendre en compte tous ensemble.

A propos des questions d'environnement, les agriculteurs demandent depuis bien longtemps - et on n'a pas trop de relais au niveau des associations de protection de la nature et de l'environnement - à ce que les bandes de dix mètres de large (au lieu de vingt mètres) puissent être comptées au titre du gel des terres, à installer le long des ruisseaux ou au bas des pentes, pour faire des pièges à nitrate. Ce serait une solution intelligente. De ce côté-là, je crois qu'on peut se donner la main.

Réponse de Patrick LEGRAND

Il faut conclure. Il me semble qu'il y a deux choses à dire encore. Quand on veut dialoguer avec quelqu'un, il faut d'abord le retrouver dans la nature, ou dans le paysage social, et ensuite lui faire savoir qu'on a envie de dialoguer. Cela veut dire qu'il faut reconstruire un certain nombre de réseaux de dialogue. En Midi Pyrénées, à mon avis, avec l'Union Midi-Pyrénées pour la Protection de la Nature et l'Environnement, UMINATE, cela ne doit pas être très compliqué. Cette fédération est solide et ouverte.

Deuxièmement, vous avez dit quelque chose d'extrêmement intéressant. Je voudrais y revenir et cela va

répondre à ce que disait Monsieur Jean-Louis MARTRES. Pour l'instant et partir du moment où les normes sont définies dans un espace exclusivement technico-politico-juridique, elles sont généralisées et peu souples. Elles sont débattues à Bruxelles - avec tout ce que l'on sait des débats de Bruxelles, c'est-à-dire une bonne couche de science et d'expertise (cela c'est le vernis) et beaucoup politique en dessous (cela c'est la lutte pour le pouvoir) - ou ailleurs, du côté de l'OMC, de l'AMI (dans les mêmes conditions)... Il n'est pas impossible que les normes du siècle prochain soient des normes qui se définissent, elles, socialement. Qu'est ce que vous et nous, qu'est ce que nous sommes ici, ensemble, prêts à prendre aujourd'hui,

consciemment et en fonction des enjeux et des connaissances du moment, comme risque ou comme objectif de qualité ?

Vous allez me dire « c'est encore une lubie ». Non. Cela est déjà arrivé. Voici un exemple : trois industries dans la plaine alsacienne émettaient un taux de pollution de l'air « X », à la limite maximum. Une quatrième voulait s'installer sur la même zone industrielle. Le débat qui a eu lieu entre Alsace Nature (et ce n'est pas une association tendre) a porté sur la réduction concertée des émissions et les engagements sur l'évolution à la baisse de la pollution de l'air. Un contrat - c'est bien une norme sociale - a été passé entre des représentants environnementaux, les trois industries en place et la quatrième, contrat qui définissait à moyen terme l'évolution de la pollution de l'air, les dispositifs de contrôle, etc. Et que s'est-il passé ensuite ? Poliment, ils se sont gentiment donnés rendez-vous tous les cinq à la

DRIRE. (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement), et ils ont dit « *Monsieur le DRIRE, on est arrivé à un accord et on est prêt là-dessus à accepter la nouvelle implantation. Alors, maintenant, vous nous le mettez en musique réglementaire !* » C'est pour cela que le débat social est extrêmement important. On peut ainsi parvenir à définir localement des normes compatibles avec des enjeux globaux mais adaptées, à les définir les normes en les calant par rapport aux incertitudes du moment, aux objectifs locaux, et aux risques acceptés par les citoyens du terrain. C'est peu technocratique et extrêmement important.

Je pense que les expériences qui vont être présentées maintenant confirmeront mes dires. J'ai essayé de vous brosser un grand panorama d'un paysage changeant et chahuté. Merci de m'avoir écouté.

* * * * *

Séminaire

Etudes de cas

Jacques ABADIE

Sociologue, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (INPT/ENSAT)

Nous allons vous présenter trois exemples de mise en œuvre des principes de l'agriculture durable. Tout d'abord, Christiane PIETERS, agricultrice dans le Gers, élue à la Chambre d'Agriculture du Gers, anciennement responsable à la F. N. S. E. A. (Section agricultrice et agro-tourisme), va nous parler d'un Plan de Développement Durable dans le Gers. Ensuite Salvador FERRET, agriculteur biologique en polyculture élevage dans le Tarn, Président du Groupement d'Agriculture Biologique de Midi Pyrénées, va nous présenter l'évolution de la production et des filières d'agriculture biologique. Enfin Dominique LE GALL, agriculteur dans le Finistère, qui travaille sur un GAEC à orientation production laitière avec un quota de 400.000 litres sur 80 hectares, vous présentera un système d'hydrocurage innovant qui a été primé par la Fondation Pierre Sarazin.

Nous avons tous retenus que l'agriculture durable, c'était satisfaire les besoins du présent sans compromettre la satisfaction de ceux de demain ni des choix de demain. Alors pour respecter les choix d'aujourd'hui et tout spécialement les horaires à tenir, nous allons essayer de nous limiter à une demi-heure. Donc je vais demander à chacun des intervenants de parler cinq à sept minutes pour laisser ensuite un peu de temps à quelques questions.

« Une expérience de Plan de Développement Durable dans le Gers »

Les agriculteurs qui sont dans cette salle me comprendront quand je placerai d'abord le Plan de Développement Durable développé dans le canton de Saint-Clar dans le contexte de l'époque, 1993.

C'était tout de suite après la PAC et avec l'inquiétude qui pouvait être celle des agriculteurs à ce moment-là. Et dans ce contexte, où de nombreuses questions se posaient effectivement sur l'avenir, le Ministère de l'Agriculture a commencé à parler de P. D. D. Et à ce moment-là, la Chambre d'Agriculture du Gers s'est portée volontaire en disant, oui nous souhaiterions faire partie de ces départements qui pourraient apporter des témoignages concrets d'une nouvelle façon d'appréhender les méthodes culturales.

Aujourd'hui, nous faisons partie d'un réseau de 60 départements, concernant en gros 1200 agriculteurs qui se sont prêtés à cette expérience. Alors je dois dire tout de suite que cette expérience, proposée par le Ministère de l'Agriculture, ne lui a pas coûté très cher ! Il faut le signaler, parce que dans la salle il y a des agriculteurs de ce canton de Saint Clar (et un peu de Mauvezin).

Voilà ce qui c'est passé. D'abord, ce qui était intéressant, c'est que pour la première fois - ou une des premières fois - on faisait une expérience grandeur nature chez des agriculteurs, et non pas forcément peut-être d'une manière un peu confidentielle. Cela c'est la partie positive. La partie négative c'était de dire (c'est le Ministère de l'Agriculture qui parle) : « on va essayer de trouver un certain nombre de façons nouvelles de travailler, donc ce qui peut comporter un risque, mais ce risque vous allez l'assumer. » Il se trouve que nous avons eu la chance que le risque n'ait pas été trop important. Mais s'il avait été ? Et bien encore une fois, ce sont les agriculteurs qui étaient en P. D. D. qui l'auraient assumé. Alors je crois que les divers responsables de ces départements ont fait suffisamment savoir que - encore je le répète, en 1993, alors que nous étions encore en plein traumatisme de la PAC - il était courageux de la part de ces agriculteurs de vouloir réfléchir et de se lancer dans ce genre d'opération. Il fallait quand même qu'il y ait une petite compensation... Je vous rassure tout de suite, elle a été modeste. Mais vous savez, l'aspect psychologique quelque fois cela compte tout autant. Voilà donc une idée du contexte.

Donc, on est en 1993. Alors pourquoi avoir choisi Saint Clar ? Saint-Clar, c'est certainement une des plus belles zones du département. Cela ressemble à la Toscane ! Regardez plutôt l'affiche. Bien sûr vous l'avez loin de vous peut-être. Mais il faut que vous regardiez, car vous savez, c'est comme les pubs : il y a « avant » et il y a

« après ». Alors « avant », c'était déjà bien ! Mais « après », c'est nettement mieux, c'est certain ! Qu'est ce que l'on reprochait à cette zone de Saint-Clar ? Tout d'abord, est-ce que c'était « *une zone rurale normale* » ? Je dis cela parce que cet après-midi Patrick LEGRAND a évoqué une « *zone rurale normale* ». Etait-elle « normale » ? Honnêtement, je ne saurais pas vous le dire. Nous, on nous dit que c'est du « *rural profond* »... Alors, vous en tirez les conclusions que vous voudrez.

En plus, c'était une zone où avaient eu lieu les premiers remembrements, en particulier sur l'une des communes du canton. Les premiers remembrements, c'était simple : c'était j'arrache les haies, je fais un super fossé et c'est parfait ! Là encore je dirais que ce n'étaient pas les agriculteurs qui avaient choisi... que l'administration, pour pouvoir avoir un petit quelque chose, nous imposait de faire comme cela.

Autre spécificité de cette zone, c'est que c'était une zone d'élevage, avec plutôt des petites structures. Résultat : comme dans beaucoup d'autres zones du département, on a abandonné l'élevage. Donc, on agrandit un petit peu les champs et on arrache en plus quelques haies... (Pas sur la commune où on a fait le remembrement : là ce n'était pas utile, c'était déjà fait !) Mais une autre spécificité de cette zone, c'est qu'elle a accueilli dans ces années 1992-93, 10% des jeunes du département nouvellement installés. C'est à dire qu'elle possède un potentiel important de jeunes.

Compte tenu de l'évolution de l'agriculture - abandon de l'élevage et développement de l'irrigation -, on s'est tourné vers les grandes cultures. (Mais on a quand même gardé une production « phare » que vous connaissez tous, c'est bien entendu l'ail blanc de Lomagne). On s'est rendu compte que les grandes cultures irriguées posaient quelques problèmes. En particulier lorsqu'il y avait des orages, les fossés se remplissaient à la fois, des semences de maïs ou de tournesols et puis de boue, des coulées de boue que l'on ne connaissait pas jusque là. Des agriculteurs, une vingtaine, se sont sentis concernés par l'appel du Ministère de l'Agriculture pour les P.D.D., en disant « *Cela ne peut pas durer comme cela. Il faut quand même qu'on réfléchisse* ». Donc, avec l'aide de la Chambre d'Agriculture, il a été fait un audit de cette zone où il en est ressorti ce que je viens de vous dire. Je dis au passage qu'il n'y a pas que les agriculteurs qui ont été intégrés dans ce travail de réflexion. Il y a également eu aussi les artisans et les commerçants. Ceci peut-être pour répondre à l'intervenant précédent qui avait l'air de « diaboliser » les Chambres d'Agricultures en disant qu'elles ne s'occupaient que des agriculteurs. Eh ! bien

non, elles ne s'occupaient pas que des agriculteurs, et il y en a la preuve ici.

Je crois qu'à l'issue de l'audit du P.D.D., ce que souhaitent ces agriculteurs, c'est que l'on prenne en compte bien entendu les trois fondements qui étaient liés au P. D. D. au niveau national. D'abord la viabilité économique des exploitations - encore une fois souvenez-vous qu'on était en 1993, et qu'il n'était pas question de parler d'autre chose. La meilleure prise en compte de l'environnement, bien entendu, et la gestion de l'espace. Mais on y a ajouté aussi quelque chose qui nous semblait important pour nous : la maîtrise des marchés liés aux productions de qualité. Le Président DAUZERE aura l'occasion de parler tout à l'heure de cette option faite par le département du Gers, option qui est loin d'être neutre.

Alors, après que le diagnostic ait été fait, on est passé à la contractualisation. Je précise quand même que ces deux premières phases - deux ans de travail - représentaient de nombreuses réunions. Et aussi des réunions « musclées »... Parce que, imaginez ce que peut signifier parler de nouvelles façons de travailler les pentes. Vous voyez l'Allemagne, c'est un peu vallonné et c'est beaucoup plus facile de travailler les champs dans le sens de la pente que sur les coteaux du Gers ! Vous l'imaginez très bien. Alors, déjà changer quelques habitudes de ce côté-là... D'abord cela peut-être dangereux et cela suppose d'être plus prudent, et aussi de disposer du matériel adapté, un peu plus puissant aussi. Donc cela suppose des investissements. En ce qui concerne l'environnement, il faut faire un peu plus attention - c'est ce qu'on a dit tout au long de cet après-midi - il faut être plus prudent quant aux apports d'azote, d'intrants etc...

Sur les 23 agriculteurs qui ont suivi le parcours tout au long de ces deux ans, 11 sur la zone ont signé un P.

Jacques ABADIE

Merci pour cette intervention rapide, hélas trop rapide, car nous manquons de temps cet après-midi.

Maintenant nous allons parler de l'agriculture biologique en France. Si parmi vous, certains sont allés au Salon de l'Agriculture cette année, ils ont pu être fortement surpris, ou en tout cas marqués, par la présence d'un certain nombre de grands noms de la distribution, mettant en avant de manière très forte l'agriculture biologique. Ceci prouve que c'est un sujet aujourd'hui qui est au cœur du développement de l'agriculture. Je passe la parole à Salvador FERRET

Salvador FERRET, Président du Groupement de l'agriculture biologique de Midi-Pyrénées

« L'évolution de la production et des filières de l'agriculture biologique »

Je vais broser un tableau rapide de l'agriculture biologique en France et de son évolution dans le temps, en rappelant d'abord les origines, avant d'évoquer son développement actuel.

D. D., et au total 22 contrats ont été signés, sachant que dans le nombre, il y a des agriculteurs qui ont à la fois signé un P. D. D et qui ont contractualisé sur d'autres actions en faveur de l'environnement, en particulier sur des réductions d'intrants et des plantations de haies. Je vous ai tellement dit qu'on avait arraché ces haies... Et bien ici, on en a replanté... De très belles d'ailleurs, très paysagères : on n'a pas perdu au change !

Vous me direz que cela a l'air simple ! N'oubliez pas qu'un P. D. D., c'est cinq ans. Donc, cela veut dire qu'on est quasiment au bout aujourd'hui. Alors la question est posée : Est-ce que toutes ces références « grandeur nature » qui sont maintenant disponibles - je le dis encore une fois, qui n'ont pas coûté très cher au Ministère de l'Agriculture - est-ce qu'elles vont servir à quelque chose ? Est-ce qu'elles vont être pérennisées ? Ou bien est ce que les agriculteurs ont fait des efforts seulement pour eux ? Ou bien, au contraire, est ce que cet effort qui a été fait par les uns et les autres, pourrait préfigurer ce que sera l'agriculture du département dans l'avenir ?

En tout état de cause, je crois que les uns et les autres, après nous être doucement et lentement appropriés ce système de Plan de Développement Durable, nous ne regrettons certainement pas d'y être entré. Je crois qu'il faut le reconnaître. Mais ce que nous voudrions, c'est que nous ne restions pas des « expérimentaux ». Nous voudrions que cela serve vraiment à quelque chose.

Alors je conclus par une phrase. Elle n'est pas de moi mais j'aurais bien aimé qu'elle le soit. Je dis que ce P. D. D, c'est faire en sorte que l'agriculture dite « contre nature » (j'insiste sur les guillemets) redevienne l'agriculture « avec la nature ».

Bref historique

Je commencerai par un historique très bref, « de la marginalité à la reconnaissance ». On peut faire remonter aux années 1920-1930 les pères fondateurs, parmi lesquels figurent R. STEINER et H. MULLER.

Leurs adeptes, qui étaient agriculteurs et consommateurs, partageaient une conception spirituelle et on dirait ésotérique du monde, « conception » qui s’opposait à des approches scientifiques et économiques. De ces pères fondateurs, on pourrait simplement retenir si vous voulez, « la notion qui s’oppose », parce que c’est une notion qu’on va retrouver au long des premières époques de l’agriculture biologique.

On saute vite aux années 1950 – 1970 avec les pionniers, parmi lesquels nous citerons A. LOUIS, A. BIRRE, J. BOUCHER. Les pionniers sont des agriculteurs qui ont continué en mettant en pratique des idées simples. Par exemple, si on n’utilise pas de pesticides il n’y aura pas de résidus et si on n’utilise pas d’engrais solubles il n’y aura pas de pollution. Le magnésium, c’est la vie ; le potassium c’est la mort ! On voit aujourd’hui un peu quelles sont les limites de ces idées simples.

Autre époque, 1970 – 1990, la reconnaissance officielle. Dans un contexte de crise de l’agriculture classique, due à des excédents importants (céréales, beurre, viande...), l’agriculture biologique apparaît comme une diversification, qui peut avoir une part de marché.

A partir de 1990, c’est la période que l’on va qualifier de début du développement de la production et de l’organisation.

L’organisation de la mise en marché

Je parlerai maintenant de l’organisation de la mise en marché et du passage, que nous sommes en train de vivre, d’une logique de réseaux à une logique de filières. Pendant de nombreuses années, en particulier entre 1960 et 1980, le milieu « bio » a vécu une période d’intense

activité associative. A l’intérieur de ces organisations, dont la plus connue est l’association « Nature et Progrès », des agriculteurs, des transformateurs et des consommateurs se retrouvent et créent des relations basées sur la confiance.

Les acteurs sont organisés en réseau. Ils partagent une même vision du monde de l’agriculture, des relations économiques, de la qualité des produits. Cette culture commune permet la réalisation des échanges commerciaux dans un contexte de confiance réciproque.

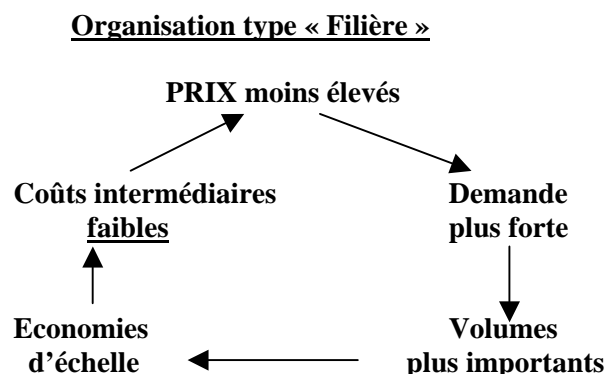
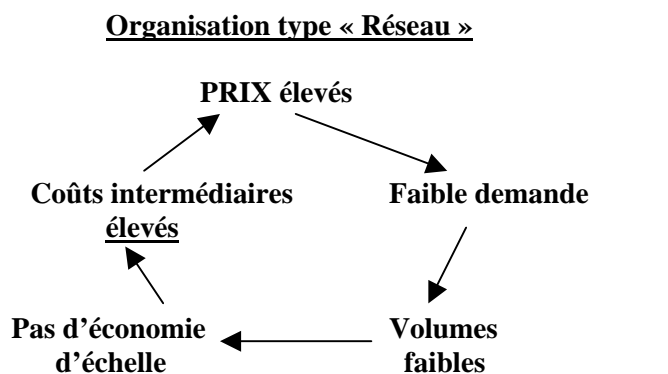
A partir des années 1980, on voit apparaître de nouveaux acteurs qui n’appartiennent pas à ces réseaux et qui ne souhaitent pas entrer dans ces réseaux. Il s’agit surtout de nouveaux consommateurs qui souhaitent trouver des produits bio, transformés et disponibles dans leurs lieux habituels d’achats.

Il devient alors indispensable de mettre en place un système de certification officiel permettant de distinguer clairement les produits issus de l’agriculture biologique. A partir de 1993, la certification perd son caractère volontaire pour devenir obligatoire. Les modalités de certification, ainsi que les règles d’utilisation des termes « issu de l’agriculture biologique », sont précisées et accessibles à tous, indépendamment de l’appartenance à un « réseau ». Désormais, les entreprises d’aval peuvent exprimer leurs exigences en fonction de leurs marchés, en terme de prix et de qualité technologique. Peu à peu, les acteurs d’amont (les producteurs) sont contraints de s’organiser et de se grouper pour répondre à ces exigences. De véritables filières se mettent en place pour atteindre des volumes permettant de diminuer les coûts intermédiaires et par conséquence de toucher un plus grand nombre de consommateurs.

Nous passons ainsi d’une production faible et d’un mode d’organisation en réseau à une production plus importante organisée en filière. Voir Schéma.

Schéma

1993



Définitions et aspects réglementaires : qu'est-ce qu'un produit biologique ?

Un produit Biologique (ou produit issu de l'agriculture biologique) est un produit agricole ou une denrée alimentaire qui résulte d'un mode de production particulier. Cette particularité consiste à ne pas utiliser de produits chimiques de synthèse au cours de la production et de la transformation. (NDLR : en anglais « organic agriculture »).

L'Union Européenne a jugé cette particularité suffisamment significative puis qu'elle a publié le 24 juin 1991 un règlement communautaire relatif à l'Agriculture Biologique. en juin 1991. Ce règlement autorise la différenciation sur l'étiquetage ; le signe « Agriculture Biologique » devient ainsi le premier signe de qualité à avoir une réglementation Européenne.

Au sens de la réglementation communautaire, l'Agriculture Biologique se définit comme un système de gestion de l'exploitation agricole impliquant d'importantes restrictions en matière de fertilisation et de protection des cultures. Ce système de production repose sur des méthodes culturales qui prétendent protéger l'environnement et permettre un développement agricole durable.

Les différents textes réglementaires sont rédigés en terme d'obligations de moyens et non de résultats.

Evolution de la production Le tableau 1 présente l'évolution des surfaces en France et en Europe. Nous voyons qu'en 1985, la France était très bien placée. Avec 45.000 hectares, nous étions n° 1, avec 42% de la surface européenne, pour seulement 0,1% de sa surface agricole utile française. Quand est il aujourd'hui 12 ans après ? Nous avons multiplié notre surface « bio » par 4 pour atteindre aujourd'hui 170.000 hectares, soit 0,4% de la SAU totale. Mais nous n'arrivons qu'en 6^{ème} position en Europe derrière l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Suède et l'Espagne ; et nous ne représentons plus que 9% de la surface consacrée en Europe à l'agriculture biologique. Bref ! Force est de constater que la France a raté le départ, car elle n'a pas cru à ce marché... Attitude d'autant plus paradoxale que notre administration élaborait, dans le même temps, une réglementation rigoureuse et l'imposait à nos partenaires Européens.

Cette situation n'est pas sans conséquences pour la production Bio française. J'évoquerais seulement deux aspects :

1. La France est devenue entre 1990 et aujourd'hui l'un des principaux pays importateurs de céréales Bio. En particulier, certaines de nos filières, comme l'élevage avicole, sont dépendantes de la production de l'Italie et de l'Espagne.
2. Pour ces productions, les prix du marché français sont définis par des intervenants extérieurs.

Tableau 1 – Evolution des surfaces « Bio » en Europe (hectares)

(Source : Jacques Pior, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture)

	1985	1990	1995	1997	% agriculture Bio/Convntlle	Accrmt sur 12 ans
Autriche	6.300	16.700	186.500	300.000	8,7	x 35
Danemark	4.340	11.580	38.260	63.120	2,3	x 15
Finlande	1.000	2.300	25.820	84.560	3,7	x 85
France	45.000	65.000	95.000	170.000	0,4	x 4
Allemagne	29.100	59.730	272.150	354.170	2,1	x 12
Italie	5.000	11.000	153.700	334.000	2,0	x 67
Pays-Bas	2.450	7.470	12.800	17.000	0,86	x 7
Espagne	2.140	3.650	24.100	200.000	0,76	x 93
Suède	4.500	38.890	101.500	276.000	8,9	x 61
Grande-Bretagne	6.000	20.000	32.500	49.500	0,3	x 8
U.E. 15	107.900	242.500	960.500	1.818.200	1,33	x 17
France/UE15	42%	27%	10%	9%		
PECO	0	3.780	28.800	37.570	0,12	

Tableau 2 – Evolution des circuits de distribution

(Sources : Eurostat, 1997 ; Jacques Pior, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture)

Estimation (en Francs) Chiffres d'Affaires du marché	1996 4 milliards	2000 15 milliards
Distribution par circuits	%	%
* Marchés « Bio »	6,5	10,0
* Vente directe à la ferme	13,5	10,0
* Coopérative de consommateurs	6,5	10,0
* Exportations	16,5	10,0
* Magasins d'alimentation naturelle diététique	33,5	10,0
* GMS	23,5	50,0

Le tableau 2 présente l'évolution du marché. En 1996 le marché français du bio, tous produits confondus, est évalué à environ 4 milliards de francs. On prévoit un quadruplement pour l'an 2000, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 15 milliards de francs. Au niveau de la répartition par type de circuit de distribution, nous voyons que, si en 1996 la part de la grande distribution était modeste avec à peine 20%, elle devrait s'accroître considérablement pour passer à plus de la moitié du marché. La grande distribution se pose donc aujourd'hui comme un acteur essentiel du développement du marché des produits bio en France

En conclusion de cette courte présentation de l'Agriculture Biologique en France, je ferai trois remarques :

1. Nous pourrions considérer le développement de la demande en produits bio en France comme une facétie de l'histoire. En effet les produits bio sont demandés par les consommateurs français et cela n'est pas le résultat d'un plan marketing et de campagnes de

communication. C'est une demande qui émane des consommateurs eux-mêmes et cela constitue un cas assez rare puisqu'elle s'impose contre l'avis des associations telles l'UFC, sensées représenter les consommateurs et qui ne ménagent pas leurs critiques envers les produits Bio.

2. Ce phénomène du développement de la demande en produits Bio vient nous rappeler que le produit alimentaire et par conséquent la matière première agricole ne peut se réduire à une simple équation. Il véhicule en effet des valeurs immatérielles, affectives et spirituelles, qui peuvent parfois prendre une importance considérable et venir bouleverser quelques certitudes et quelques positions bien établies.

3. L'agriculture biologique constitue encore aujourd'hui le meilleur prototype d'agriculture durable, à condition toutefois qu'elle dépasse les intentions et qu'elle se donne les moyens d'apporter les preuves des résultats obtenus en matière de protection de l'environnement et de durabilité.

Jacques ABADIE

Après avoir vu ce que les agriculteurs peuvent faire de manière organisée dans un petit groupe pour réfléchir à la mise en œuvre de méthodes d'agriculture durable, après avoir vu comment peut s'organiser de manière historique toute une filière nouvelle, nous allons voir comment un agriculteur ou plus exactement deux agriculteurs peuvent résoudre à leur niveau sur leurs exploitations un problème d'agriculture durable également.

Martial et Dominique LE GALL, Eleveurs dans le département du Finistère, 1^{er} Prix de la Fondation Pierre Sarazin, 1997

« Une pratique innovante respectueuse de l'environnement dans un élevage laitier intensif »

Producteurs de lait dans le département du Finistère avec une production de 400.000 litres, avec un

troupeau Holstein de 100 UGB, nous voulions travailler de manière écologique et économique.

Mais nous nous inscrivons dans une démarche autodidacte. Le nettoyage des aires d'exercice nous prenait beaucoup de temps (une heure par jour), et le résultat n'était jamais vraiment propre. La gestion du lisier ne nous satisfaisait pas. Il existait des expériences d'hydrocurage en France inspirées du système « flushing » mis en œuvre aux USA, et en Israël. N'oubliez pas aussi que l'hydrocurage, relaté dans les BD d'Astérix, figure parmi les douze travaux d'Hercule : le nettoyage des écuries d'Augias, le roi d'Elis

La gestion des effluents d'élevage que nous avons conçue consiste à utiliser les liquides épurés pour nettoyer les aires bétonnées, en stockant en amont une quantité de liquide variable selon les longueurs et largeurs (5 à 14 M3) sur un plan incliné à 2%. Par un effet de « chasse d'eau », on obtient un nettoyage parfait des aires d'exercices.

La séparation de phases qui a retenu l'attention du Comité Scientifique de la Fondation Pierre Sarazin est réalisée dans un décanteur à forme géométrique piégeant les matières premières. Le liquide est libéré quotidiennement par une simple trappe. L'accumulation des matières premières dans le décanteur lors de l'arrivée des vagues chargées se déroule durant 5 à 8 semaines. Cette matière mi-compostée est enlevée du décanteur et mise en stockage sur une fumière où elle finit d'égoutter. Cette séparation naturelle des phases liquides et solides fait que nous obtenons d'une part un compost d'une bonne valeur agronomique et d'autre part un liquide épuré réutilisable pour l'hydrocurage en « circuit fermé ». L'amorce du système se fait par un apport d'eau de 100 m3 provenant de retenues pluviales ou d'étangs, et reçoit par la suite les eaux usées de l'exploitation, ajoutées aux pluies éventuelles, l'écrtage pouvant se faire par irrigation.

Sur le plan sanitaire, le Groupement de Défense Sanitaire du bétail du Finistère avait fait une première approche de février 1993 à février 1995, et n'avait pas constaté de pathologies particulières. Le CEMAGERF de Rennes avait fait une étude en 1992/1993 à la demande du Conseil Général du Finistère. Cette étude concluait à la nécessité de faire une séparation de phases liquide/solide.

Nul n'est prophète en son pays. L'élevage Chesnel Le Bigot, au Teilleul, dans la Manche, a été le premier élevage équipé en 1996, selon ce principe. L'intérêt d'autres éleveurs et le dépôt de brevets nous ont obligé, vu le statut GAEC que nous avons, à créer LG Concept pour la commercialisation de notre process. D'autres ensuite nous ont fait confiance, et ont installé l'hydrocurage selon notre procédé :

- Toullec Marcel (29700 Plomelin), en août 1997 ;
- EARL Nevanen (56620 Pont Scorff), en décembre 1997 ;
- EARL Faure (24130 Saint Pierre d'Egrau), en janvier 1998 ;
- EARL Duchemin Roussec (53300 Chantrigne), en février 1998 ;
- GAEC Cabot Eonet (56580 Credin), en juin 1998.

Et d'autres projets sont en cours.

Le concept de séparation de phase est breveté sous le titre : « Décanteur pour hydrocurage », n° 2757016 paru le 19 juin 1998 au Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle.

Le Comité scientifique de la Fondation Pierre Sarazin, après avoir signalé notre concept de gestion d'élevage en 1996, lui a décerné le 1^{er} Prix en 1997. Je lui renouvelle ici mes remerciements.

* * * * *

Questions et Réponses

Jean-Claude FLAMANT

Je voudrais demander à Gérard FAURE de préciser ce qu'est la Fondation Pierre SARAZIN qui a décerné à

Martial et Dominique Le Gall son Premier Prix en 1997

Gérard FAURE

La Fondation Pierre SARAZIN est une fondation qui a été créée en 1990 après le décès de Pierre SARAZIN qui avait été le Président Directeur Général de Pioneer France Maïs. La Fondation a comme vocation de primer des initiatives innovantes en matière d'agriculture et de relation entre le monde agricole et le monde non agricole.

Elle décerne des prix une fois par an et c'est dans ce cadre que le GAEC « LE GALL » a fait partie de la promotion des prix 1997. La Fondation Pierre SARAZIN est patronnée par le groupe de coopérative France Maïs Union, Pioneer Semences et les Céréalières de France, et agit dans le cadre de la Fondation de France.

Gérard GASSIOT, Vivadour

Je voudrais exprimer une réflexion à propos de l'agriculture biologique. Il me semble que dans toute entreprise agricole comme dans toute entreprise d'ailleurs, il y a trois concepts qui se juxtaposent : la production, le rendement et la qualité. Vous privilégiez l'aspect qualité en réduisant au maximum les intrants. Vous avez présenté le produit Bio comme quelque chose qui se définit en s'opposant... Or, je connais quand même assez bien l'I.N.R.A. de Toulouse, où la Station d'Agronomie effectue également des recherches sur la qualité par des approches d'agro-physiologie, de physiologie végétale. Et je me dis que cette agro-physiologie permet de mieux cerner les conduites culturales et qu'elle peut nous conduire vers un produit biologique. A ce moment-là, ce

n'est plus la peine d'opposer le produit biologique aux autres.

D'autre part, je pense que le produit Bio est un concept, et avec les concepts vous n'êtes pas à l'abri des attaques parasitaires... Or, la Protection des Végétaux, à Balma par exemple, raisonne de plus en plus en terme de lutte intégrée - lutte chimique et lutte biologique. Et nous aurons aussi des plantes résistantes aux maladies, issues des biotechnologies.

Je crois que l'on s'oriente vers une nouvelle agriculture, une « techno agriculture », propre et durable. Pour ma part, le concept et le terme d'agriculture biologique ne me satisfont pas.

Salvadore FERRET

Je pense que c'est plutôt une réflexion que vous vouliez faire qu'une question. Je n'ai pas dit que le produit biologique s'opposait à d'autres produits. Ce sont plutôt les pionniers, les porteurs de l'agriculture biologique à l'origine, qui se sont définis souvent, ou qui l'ont défini en l'opposant. J'ai essayé de montrer dans mon intervention que je ne partageais pas leur point de vue. Le produit issu de l'agriculture biologique ne s'oppose pas aux autres. Il vient simplement compléter une gamme, et effectivement il est souhaitable qu'il s'insère dans le haut de la gamme. C'est ce que nous essayons de faire aujourd'hui nous ne sommes pas seuls. Nous travaillons aussi avec des

industriels. Monsieur Jean DAUZERE, Président de la Chambre d'Agriculture, pourra peut-être évoquer l'organisation des filières. Donc c'est toute une entreprise qui essaie de se mettre en place, de se positionner. Je reconnais que ce n'est pas aisé, que ce n'est pas quelque chose de simple. Ce n'est pas la panacée à tous les problèmes de l'agriculture, loin de là ! Ce sont les consommateurs qui sont nos juges en fin de compte. Et aujourd'hui, l'agriculture biologique a un certain engouement, parce qu'elle rencontre une demande des consommateurs.

* * * * *

Table Ronde

Jean-Claude FLAMANT

Pour réaliser cette table ronde, nous avons rassemblés ici sur cette tribune, par ordre alphabétique :

- **Gilles ALLAIRE**, Directeur de recherche à l'I.N.R.A. et Directeur d'une équipe de recherche qui s'appelle ETIQ (Emploi Territoire Innovation Qualité) dans le cadre de l'Unité de recherche en Economie Sociologie Rurales du Centre I.N.R.A. de Toulouse. Il travaille notamment sur des questions d'emplois en milieu rural, sur des questions de dynamiques de l'innovation et il revient d'une année sabbatique à l'Université de Berkeley aux Etats Unis, où d'ailleurs il a conservé un bureau qu'il l'attend lorsqu'il le souhaite.
- **Jean Louis CHAUZY**, Président du Conseil Economique et Social de Midi Pyrénées
- **Jean DAUZERE**, Président de la Chambre d'Agriculture du Gers qui est un des organismes qui patronne, partenaire de cette manifestation que je remercie à nouveau.
- **Bertrand HERVIEU**, qui en quelque sorte est ici à deux titres, à la fois comme Conseiller auprès du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, et comme collègue chercheur sociologue du CNRS sur les questions rurales, et tout particulièrement sur les questions que nous avons évoquées aujourd'hui.

Je relisais tout à l'heure les notes que j'avais prises au cours de ce débat, et je me disais que décidément aujourd'hui dans cette Université d'Eté, beaucoup d'institutions, beaucoup de corps organisés et installés, y compris l'INRA, en avaient pris pour leur grade, ou en tout cas avaient été interpellés. Je crois que le terme interpellation est un terme important dans le renouvellement en cours des fonctions du territoire, dans l'évolution aussi des marchés, dans l'évolution des fonctions de l'agriculture. On sent bien que la question de la cohésion de tout cela ne peut probablement se conserver que s'il y a interpellation, débat, puis acceptation me semble t il.

C'est dans cet esprit, que je vais tout d'abord demander à chacun de nos intervenants, de répondre à une première question : « *Dans ce que vous avez entendu chacun d'entre vous, qu'est ce qui vous a surpris, qu'est ce qui vous a interpellé, qu'est ce qui vous a provoqué ?* » Donc je souhaiterais que chacun d'entre vous nous donne, peut-être brièvement, une réponse à cette première question. Je propose de commencer par la recherche. Elle a été interpellée, je pense à différentes reprises sur des sujets qu'elle aurait dû traiter ou qu'elle n'a pas traité ou sur lequel elle n'a pas été comprise. Gilles qu'en penses-tu ?

Gilles ALLAIRE

Directeur d'ETIQ « Emploi – Territoire – Innovation – Qualité » - Unité de recherches en Economie et Sociologie Rurale – INRA Toulouse

Etant seulement économiste et un peu sociologue, je ne peux pas répondre pour l'ensemble de la Recherche... Je partirai, en suivant l'ordre de la journée, de l'exposé de Philippe LACOMBE, pour souligner les paradoxes du marché. Il disait, en résumant très grossièrement, que la modernisation de l'agriculture était le passage de ressources locales - gérées localement « en bon père de famille », comme on le sait - à une certaine individualisation. Cette individualisation recouvre l'adoption des techniques modernes. L'apprentissage de la technique était quelque chose d'individuel. L'investissement était aussi quelque chose d'individuel, évidemment. Mais il y a un paradoxe énorme dans cette évolution. Si on regarde tout l'ensemble du développement disons productiviste de l'agriculture, il repose de façon importante sur des ressources collectives : la génétique et les races améliorées..., la recherche y compris en un certain sens (où elle est une ressource publique). **Tout le développement productiviste repose sur des ressources dont on n'a pas pris conscience sur le moment du**

caractère collectif. C'est d'abord cela qui, aujourd'hui, nous interpelle, ce côté public du développement de l'agriculture. En fait, on est passé d'un caractère collectif local (l'agriculture traditionnelle) à un caractère public.

La deuxième remarque c'est que ce caractère public tend à être mondial. **Dans la mondialisation, il n'y a pas que les échanges de produits, il y a aussi les échanges d'information.** Je vais prendre quelques exemples parce que certains agriculteurs, et je les comprends, se sont sentis fortement interpellés par la deuxième conférence de l'après-midi. Comme JC FLAMANT le disait, j'ai passé quelque temps à Berkeley et à San Francisco, un séjour qui m'a marqué, qui m'a sensibiliser à un phénomène, qui l'existence d'un débat public sur le comportement des entreprises. Ainsi, pour prendre un exemple récent, l'entreprise qui fabrique les jeans Levis Strauss a une très bonne image localement, une image très sociale aussi. La famille HASS à qui appartient cette entreprise finance la business school de l'Université Berkeley, mais elle finance aussi - un peu comme ici Vivadour, qui accepte d'être interpellé par Patrick LEGRAND - des associations de citoyens sans rien leur demander sur leurs discours... Mais ailleurs, dans d'autres Etats des États-Unis, dans les usines de la même marque, les gens ne sont pas payés comme ils sont payés à San Francisco. De plus, il y a une charte « citoyenne » de l'entreprise (justement à propos entre autres de la libre expression des associations sponsorisées), qui existe pour San Francisco mais qui n'est pas valable pour les usines que la firme fait marcher en Inde... Je pense à un dossier d'un important hebdomadaire local qui interpellait cette compagnie : « *vous avez une charte pour San Francisco pour faire du local, c'est bien, il faut le faire aussi pour l'Inde* ». Pensez aussi au procès que deux jeunes Anglais ont intenté à Mac Donald sur le problème des droits des animaux, là on est un peu plus proche de notre domaine. Ce type d'interpellation des entreprises, tout comme l'interpellation des scientifiques, me paraît devenir assez général. L'interpellation des scientifiques prend différents aspects. Il y a ce que Patrick LEGRAND a dit sur les pseudo savoirs... Pensez à la médecine. Pensez par exemple à ce qu'on a dit sur l'allaitement, à un moment donné : c'était bien d'allaiter, les femmes devaient allaiter. Or, plus tard, ce n'était pas bien et réciproquement. Combien de pseudo savoirs derrière tout cela... Je pense que ce sont là des problèmes auxquels nous sommes confrontés, des problèmes de citoyens et qui sont des problèmes assez généraux.

Ma troisième remarque est liée à l'un des éléments de réponse apportés qui m'a intéressé. Beaucoup de nouvelles réponses publiques sont apportées en terme de contrat, puisqu'il y a un retour sur le local. Notamment, on a eu l'exemple très intéressant du Plan de Développement Durable qui nous a été présenté ici, pour un canton du Gers. Mais qui dit contrat, dit cahier des charges et, là encore, ce qui est important est le passage d'arrangements contractuels, locaux, à une échelle publique. Ainsi, je voudrais aussi retenir ce qu'a dit Monsieur Georges CASSAGNE, agriculteur dans les Landes qui a aussi une exploitation au Texas : aux USA, pour pouvoir acheter de l'atrazine, on lui demande de passer un certificat. Sans aucun doute, il y a là quelque chose d'important, car **à l'avenir la certification ne concernera pas que les produits, mais aussi les compétences.** Ce ne sera peut-être pas la composition des produits qui sera l'élément principal, mais aussi le savoir, les connaissances. Il y a là un retour sur la question de la qualification des ressources humaines.

Jean-Claude FLAMANT

Gilles, tu développeras probablement ce thème ensuite avec la question que je poserai à propos de l'avenir. Je vais me tourner vers Jean DAUZERE, car les agriculteurs ont été interpellés et aussi leurs institutions.

Jean DAUZERE

Président de la Chambre d'Agriculture du Gers

Je vais vous dire que j'ai été étonné par le fait que finalement les intervenants étaient venus ici un peu pour provoquer la salle et que finalement à part quelques réactions à la deuxième interpellation, cette provocation n'est pas ressentie comme on pourrait le croire. C'est à dire qu'en fait, finalement, les agriculteurs ont intégré tous ces paramètres, tous ces nouveaux paramètres. Ils les ont intégrés. Et l'ensemble des agriculteurs gersois que nous avons rencontrés au cours des réunions sur ce sujet il n'y a pas si longtemps, ont réagi très favorablement quand nous leur avons parlé ce langage. Ce langage que vous avez présenté aussi bien ce matin, que cet après midi, peut-être pas tout à fait avec les mêmes nuances - en particulier par rapport au débat sur l'eau - mais

en dehors de cela, sur l'ensemble de ces problèmes nous sommes finalement d'accord. Et l'ensemble des agriculteurs gersois - je parle des agriculteurs gersois, parce que moi je ne veux pas parler au nom des agriculteurs français – je peux vous assurer qu'ils sont très sensibles à l'ensemble de ces problèmes et c'est dans ce cadre-là que nous, organisation, nous formulons nos propositions d'actions.

Jean-Claude FLAMANT

Jean-Louis CHAUZY, tu es habitué aux interpellations mutuelles entre différents types d'acteurs et comités sociaux. C'est le fondement de l'assemblée que tu présides.

Jean Louis CHAUZY

Président du Conseil Economique et Social Régional Midi-Pyrénées

Mes quelques remarques sont les suivantes. Tout d'abord, **même en 1998 la société a besoin d'apprendre à se parler et à communiquer**. Bien sûr il y a eu des éléments de provocation dans les interpellations, pour aller capter l'attention dans les moments difficiles de l'après-midi, dus sûrement à la chaleur. Mais il est clair que la société se parle peu, pas suffisamment. Cela fait partie aussi des mauvais côtés de l'exception française.

La deuxième remarque - je reprendrai ce qu'a dit le premier intervenant - c'est que dans ce domaine comme dans bien d'autres, **plus on parle de mondialisation et de compétition et de marché et plus on revient au local**. Pourquoi ? Et bien parce que la réponse est locale : l'exclusion, le chômage, la fracture..., elle est territoriale, donc elle est locale. Et aujourd'hui, on revient au local dans des termes qui vont parfois surprendre ceux qui investissent depuis 10 ans, 20 ans, ou 30 ans.

Ma troisième remarque c'est qu'ici comme ailleurs, ou ici plus qu'ailleurs, **il faut réconcilier des hommes avec leur environnement, avec leur espace**. Une formule que j'ai rôdée ces derniers temps avec des gens du Massif Central dont je suis issu... Mais je suis déçu du Massif Central, comme mon ami Joseph SERIN, et c'est sûrement encore un thème qui fait partie des thèmes récurants - peut-être un thème pour la prochaine Université de l'Innovation Rurale. Pour les gens du Sud Ouest, l'équation démographique est simple. Les projections de l'INSEE ont été vertement condamnées par des élus qui ont vu plutôt leur gestion en cause alors que n'était pas le sujet. Une lecture attentive du document permettait de comprendre. Jean Claude GAUDIN avait demandé à l'INSEE un document intitulé « Projection démographique des régions françaises à l'horizon 2020 ». Ce document a été commandé en Mars 1995, mais ses conclusions ont été peu commentées parce qu'au mois d'avril (97), il y a eu une dissolution puis les élections. La presse nationale l'a repris pendant l'été, et pour nous cela dit quoi ? Cela dit qu'en Midi Pyrénées, il y aura en 2020 en moyenne 19 % d'habitants de plus, en Midi Pyrénées. C'est bien, Oui ! Mais regardons de près – et ce que je dis pour ma région est valable pour l'Aquitaine et le Languedoc Roussillon - c'est pire pour le Limousin et pire pour l'Auvergne. Les + 19 % seront réalisés pour 7 départements et demi sur la base d'un retour au pays et par la gestion du troisième âge, par l'attraction du sud de la France, du sud de l'Europe. L'agglomération toulousaine comptera, elle, pour + 40 % !. Dans ce naufrage collectif s'en sortiront seulement Bordeaux, Toulouse, Agen (parce qu'entre les deux dans le Val de Garonne), Montpellier et les villes du Littoral. Pour le reste ce sera sûrement le naufrage démographique. Est-ce que l'ambition de nos régions de n'être attractif que par le retour au pays et la gestion du troisième âge ? Pourquoi pas ! On peut faire comme les Japonais, parquer des gens. Ou bien ne faut-il pas voir l'espace rural comme un lieu d'attractivités.

Mais quelles attractivités ? : de l'innovation, de l'expérimentation, de la qualité... Un des points forts dans ce qui a été dit, c'est que l'issue passera par la qualité. La valeur ajoutée, l'identification des produits, les produits terroir-territoire... sont des déclinaisons que l'on connaît bien en région et que l'on pratique. Les collectivités s'y sont mises, les professionnels aussi, l'agriculture aussi, le Gers et beaucoup d'autres départements. On pourrait faire une longue liste des A O. C. Donc c'est sûrement l'un des chemins que nous devons emprunter et qui nous convient.

Jean-Claude FLAMANT

Bertrand tu nous as écoutés toute la journée - tu es venu de Paris spécialement - je sais avec beaucoup d'intérêt pour participer à la 4ème Université...

Bertrand HERVIEU

**Sociologue, Directeur de recherches C. N. R. S,
Conseiller auprès du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche**

Oui, avec beaucoup d'intérêt. Et j'avoue aussi avec beaucoup d'admiration. Parce qu'il n'y a pas beaucoup de lieux et d'occasions où l'on peut parler d'agriculture, avec un public qui n'est pas seulement composé d'agriculteurs. Et je pense que nous avancerons dans la réflexion sur l'agriculture si définitivement nous arrivons à en parler, pas seulement entre nous, pas seulement entre soi, mais à en faire véritablement un débat de société.

Plusieurs points m'ont frappé. D'abord, ce que Jean-Louis CHAUZY appelle **le naufrage démographique**. Evidemment je n'avais pas pensé qu'on évoquerait cette question, mais d'une certaine façon c'est complètement exemplaire. Que dit cette prospective sur la réoccupation des espaces ? Cela veut dire que les espaces ruraux sont dans nos sociétés autant prisés, regardés, convoités pour leurs fonctions résidentielles que pour leurs fonctions de production. Est-ce qu'on l'accepte, ou est ce qu'on ne l'accepte pas ? Et c'est vrai que de toute façon, le Troisième Age, on en fera partie en 2020. On est d'accord, qu'il ait un avenir en milieu rural. A titre personnel je ne peux pas être contre. J'aimerais autant que ce soit aussi vivable que possible, aussi animé que possible, aussi beau que possible... Surtout au moment du troisième âge. Parce que je veux dire que là, on n'a plus grand chose à perdre et on a le temps de contempler. N'oubliez pas quand même qu'en 2020, nous serons tout à fait représentatifs de la vieille Europe. Il y aura en gros 3 personnes de plus de 60 ans pour une personne de moins de 20 ans. La prospective est là : la modernité de 2020 sera dans le vieillissement. Ce n'est pas du tout un regard dans le rétroviseur, et il faut que nous le prenions en compte, tranquillement et sans s'affoler. Qu'est ce que vous voulez, c'est comme cela ! Cela nous attend... Enfin, il peut se passer beaucoup de choses d'ici là... il peut se passer beaucoup, beaucoup de choses. Peut-être que la génération qui nous suit, va faire des enfants à tour de bras, je n'en sais rien. Il peut aussi se passer des grands moments migratoires.

Qu'est-ce qui m'a frappé dans le débat d'aujourd'hui ? Je dirais en résumé, que **j'ai l'impression quand même que dans nos têtes et dans nos débats, on est en train de changer de siècle**. Et je crois que nous quittons petit à petit la problématique de la deuxième moitié du vingtième siècle qui a fait les beaux jours d'un demi-siècle. Finalement, un demi-siècle c'est une vraie période historique. C'est un règne assez long. Cela représente quelque chose. Cela a représenté un vrai projet de société, une mobilisation de trois générations. J'ai été frappé à quel point Philippe LACOMBE dans son exposé, parlait des grands-pères, des actifs agricoles. On a vu trois, presque quatre générations, se déployer sur un projet. On est en train de changer de projet. Alors ce qui est frappant dans ce changement de projet, c'est d'abord un changement d'échelle, c'est évident : nous ne pensons plus seulement « l'Europe », nous essayons de penser « le monde ». Et en même temps que nous essayons de penser le monde, nous essayons de revenir à la parcelle, d'une certaine façon, à travers cette problématique du territoire. C'est à la fois une sorte de dialectique complètement micro et complètement macro. Cela je crois que c'est passionnant. Parce que c'est un enrichissement culturel, politique, économique qu'aucune génération n'a eu à connaître. Et c'est quand même assez excitant de se retrouver dans cette situation d'avoir à comprendre, et au passage à gérer ce type de disposition.

Deuxième chose qui m'a beaucoup frappé, c'est donc bien sûr **le retour au territoire**. Peut-être pas retour d'ailleurs... Enfin la prise en compte du territoire dans tous ses aspects, et le fait que la dimension privée du territoire soit en train de s'enrichir d'une dimension publique. Et j'ai l'impression qu'on est quand même en train d'essayer de comprendre cela. On ne l'a pas encore complètement conceptualisé. On ne l'a pas complètement mis en place, mais cela germe semble-t-il dans le débat, et cela je crois que c'est intéressant. L'expérience des P. D. D. a beaucoup fait, je crois, dans cette avancée du débat, d'un point de vue pédagogique, culturel.

Le troisième point, c'est que nous arrivons à travers toute cette démarche, à travers tous ces basculements, à la découverte d'**une agriculture plus complète, plus complexe, plus riche dans ses projets, dans ses missions, dans ses objectifs**. Le monde agricole intègre, me semble-t-il, l'idée que sa mission n'est pas seulement - ce qui est déjà grand - une mission de sécurité alimentaire au sens quantitatif du terme, mais aussi qualitatif, mais aussi patrimonial au sens public. Et je trouve qu'au fond, ce qui est intéressant quand je dis « on change de siècle », c'est que j'ai le sentiment quand même d'un ré-enrichissement de la vision du métier qui pourrait germer, qui pourrait sortir de tout cela.

Le quatrième point, c'est qu'au fond, - c'est un paradoxe, un paradoxe intéressant - c'est que l'agriculture est peut-être en train de devenir un problème de société au moment où les agriculteurs deviennent un groupe social parmi d'autres dans la société, et cessent d'être un groupe majoritaire ou un groupe dominant, - pour être minoritaire je ne sais pas, un groupe parmi d'autres en tout cas. Et cela change le paysage. Et cela change les données de la contractualisation et du débat public, et de la relation aux politiques publics.

Et j'en terminerai là dessus : il aura fallu à la société française, en gros, une bonne douzaine d'années et pas mal de crises politiques pour accoucher d'un projet politique sur l'agriculture au lendemain de la seconde guerre mondiale. Les lois de 1960-1962, qui sont complètement des lois d'après guerre, il avait fallu quand même un peu de temps pour les voir émerger. J'ai l'impression que là, il nous faut aussi une demi-génération ou même une génération, pour arriver à nous entendre un peu sur un projet. Le choc, c'est bien sûr au cours de la décennie des années 80, celui des quotas laitiers. On pourrait dire « *Des quotas laitiers... à la vache folle !* » d'une certaine façon. Ce sont des crises emblématiques pour provoquer, générer, un débat qui n'est pas terminé, je crois, et qui ne va pas pouvoir se concrétiser encore complètement. Parce que quand on parle de politique publique, bien sûr il y a les politiques publiques nationales, mais les politiques publiques sont aussi européennes. Et elles relèvent aussi largement d'accords politiques et commerciaux internationaux. Ceci est l'affaire, me semble-t-il, encore d'une dizaine d'années de négociations !

Jean-Claude FLAMANT

Je veux maintenant rebondir sur les dernières interventions pour poser une deuxième question aux membres de la table ronde avant de recueillir questions et commentaires sur la base de ce que chacun aura dit.

« *Dans ce que vous avez écouté, qu'est ce qui vous apparaît porteur d'avenir ?* » On a essayé d'analyser le passé, on a essayé de comprendre le sens des interpellations, le mouvement de l'histoire. Bertrand tu viens de nous aider à le décrypter. Et maintenant dans ce que nous avons dit, qu'est ce qui vous semble être la « perle », qu'est-ce qui semble devoir être identifié, sur lesquels nous sommes en train de construire l'avenir ensemble.

Gilles ALLAIRE

C'est une question difficile... Nous avons eu des exemples intéressants, mais en fin de compte, je pense qu'il s'agissait de témoignages individuels, l'exemple du plan de développement durable, etc... En effet, je pense que les exemples jouent un rôle, mais il faut éviter - puisqu'on a dit que l'agriculture, c'est plusieurs modèles technico-économiques - il faut éviter de tirer des exemples un modèle pour l'avenir. En fin de compte, ce ne sont pas ces exemples en eux-mêmes que je retiendrai. Comme tu poses la question en me demandant de répondre en tant que chercheur, d'une certaine façon, ce que je retiendrai, porteur d'avenir, c'est une autre place de la recherche et de la science dans les questions qui ont été soulevées ici. C'est la même chose que ce que vient de dire Bertrand.

Ce qui est en cause, je l'avais souligné tout à l'heure, c'est ce paradoxe du développement de l'agriculture productiviste, développement qui est passé à travers le marché, par la multiplication des échanges, et par le changement d'échelle des systèmes de production... Où l'on est passé du collectif à quelque chose de public, de plus général. Et en passant à quelque chose de public, c'est en fin de compte une autre façon d'aborder les

problèmes qui se fait jour. On pourrait formuler ce paradoxe de la façon suivante : les agriculteurs se sont d'abord extraits des contraintes locales par la technique, et en formant une profession, l'agriculture s'est détachée du rural. Mais d'un autre côté, chaque citoyen est consommateur de produits agricoles et aussi d'espaces ruraux et est concerné par l'évolution de l'agriculture. C'est en ce sens que j'ai dit que l'on est passé du local au public et au rôle de principes généraux (tel que le principe de précaution).

Je crois que c'est un peu la même chose pour la science : on rentre dans d'autres rapports avec l'opinion, que j'aurai du mal à décrire en quelques mots. Disons quand même que la légitimité de l'expertise scientifique ne va plus de soit pour le grand public. Et c'est pour cela que je pense qu'au-delà des côtés provocateurs, il faut apporter une certaine attention à la conférence de cet après midi de Patrick LEGRAND. Je pense qu'effectivement on rentre, comme il l'a souligné, dans une autre conception de la science. Dans le siècle prochain la science n'aura pas la même place qu'aujourd'hui : plus omniprésente, mais plus spécialisée et donc plus contestée. Mais il ne faut pas se cacher que le discours de la profession agricole repose aussi beaucoup sur la technique et donc sur une légitimité scientifique. Au-delà des querelles de légitimité je crois que nous avons à faire ensemble l'apprentissage d'autres rapports avec l'expertise scientifique d'une part et le public d'autre part. *Dans le siècle prochain la science n'aura pas la même place.*

Jean-Claude FLAMANT

Bertrand, veux-tu tout de suite enchaîner là-dessus ? « *La science n'aura pas la même place...* »

Bertrand HERVIEU

Ah oui, fondamentalement. Je crois que cela c'est une grande donnée ! Vous savez au fond, c'est vrai que cet après-midi des agriculteurs se sont sentis peut-être déstabilisés, voire un peu agressés. Je pense qu'ils ont eu tort d'ailleurs de se sentir agressés, car me semble-t-il, il n'y avait pas d'agression. Mais il y a un jeu - c'est normal, c'est comme cela - c'est un débat. Très honnêtement, on peut retourner le compliment aux chercheurs, c'est la même chose ! Je veux dire que le questionnement sur la science vaut, pour ses applications et notamment les applications qu'on en a fait dans le secteur de l'agriculture, c'est évident. Mais il vaut aussi sur la façon que nous avons eue de faire de la recherche et de produire ce que l'on appelle de la science. Et je crois que cela, c'est une grande interrogation, et pour les institutions et pour les politiques publiques de recherche, et pour le métier de chercheur lui-même dans sa conception et dans sa façon de le vivre. Je crois que cela est assez porteur d'un débat. De même que nous devons avoir un débat sur « agriculture et société », nous devons avoir un débat sur « science et démocratie » : c'est clair, la science n'appartient pas aux scientifiques. Ce temps est terminé, là aussi changeons de siècle.

Ce qui me paraît, je crois très porteur de réflexion par rapport à l'agriculture c'est le binôme et la tension public privé. Je crois qu'il y a là pour l'agriculture, et certainement pour ce secteur plus que pour d'autres, quelque chose d'intéressant à formaliser : le poids, l'importance, de l'initiative individuelle, du sens de l'entreprise, de l'innovation, du risque etc. , et versus, la définition des objectifs publics, de l'intérêt général, la rétribution de cet apport donné par l'agriculture à ces missions d'intérêt général. Moi cela me passionne - parce que je crois que l'avenir de nos démocraties passe par la conceptualisation de politiques publiques qui sont capables à la fois de libérer l'initiative individuelle et de penser l'intérêt général. Parce que c'est comme cela qu'on créera la cohésion sociale de demain, de cette façon très contractuelle, qui à la fois fait droit à l'individualisme moderne parce que c'est notre culture, et en même temps fait complètement droit à l'intérêt général et à une vision exigeante de l'intérêt général, parce que c'est l'avenir de nos sociétés.

Jean-Claude FLAMANT

Peut-être maintenant le point de vue du monde agricole exprimé par le Président de la Chambre d'Agriculture, Jean DAUZERE.

Jean DAUZERE

Pour résumer, et puis pour être synthétique, j'ai retenu de la matinée le mot « *organiser* » qu'a repris en conclusion Philippe LACOMBE. Parce que je crois que c'est très important, aujourd'hui, de réaliser. Si on veut réaliser le binôme le plus efficace possible entre le marché et le territoire, il faut en effet l'organiser et nous, nous sommes conscients que cela ne peut-être organisé que par le système des filières, et pas seulement par des projets individuels. Nous ne sommes pas contre les projets individuels, mais je pense qu'à terme le projet individuel montre ses limites, et l'intervention de Salvador FERRET me paraît extrêmement intéressante puisqu'en Bio, voyez-vous, au départ, c'étaient essentiellement des projets individuels. Et aujourd'hui la nécessité d'organiser des filières s'est faite loi. Il a bien montré la nécessité d'aller vers le projet collectif pour pouvoir répondre à l'attente du consommateur, qui lui est éloigné de la campagne et qui a une demande toujours plus pressante vis à vis de ces produits.

En ce qui concerne la deuxième partie de la journée, moi je voudrais retenir le mot « *dialoguer* », et je pense que nous, agriculteurs aujourd'hui et consommateurs d'un autre côté, devons être capables de dialoguer et ceci sans arrière pensée, sans préjugés. De manière à faire évoluer les questions, sachant que, je pense, les agriculteurs sont prêts, malgré quelques réticences - ici ou là forcément. Je pense qu'il y a matière à dialoguer et à trouver des solutions qui soient porteuses d'avenir pour nos régions.

Jean-Claude FLAMANT

Merci Jean DAUZERE, pour ces deux mots clefs « *organiser* » et « *dialoguer* ».

Jean Louis CHAUZY

Alors comme je ne suis pas agriculteur, je conclurai sur les propos de Christiane PIETERS qui a dit qu'il fallait **que l'agriculture ne joue pas contre nature mais joue avec la nature**, donc aussi avec la société. Cela permet de gérer la relation notamment publique/privée. C'est réclamer aussi pour le rural, l'agriculture, le droit à la différence.

Je relève dans ce contexte les remarques qui ont mis l'accent sur l'importance de « *partager un projet sur un territoire* ». C'est tellement important que ce n'est plus le moment d'introduire le débat sur, qui fait le territoire ?, qui fait le projet ?, quelle taille pour le territoire ?... On pourra y revenir en d'autres occasions.

* * * * *

Réactions et commentaires du public

Gérard FAURE, PIONEER SEMENCES

Une réflexion personnelle, et peut-être en forme de question également pour tous les intervenants. J'ai le sentiment que tous les métiers qui touchent à l'agriculture ont pris maintenant vraiment conscience du danger de rester auto centré - on a pris peut-être conscience beaucoup trop tard, mais je crois que les métiers que nous exerçons sont des métiers qui s'intéressent non seulement aux agriculteurs mais derrière, aux consommateurs et à la société civile. Je crois que cette conscience est bien prise. Et cependant j'ai le sentiment que cela ne se fait pas assez vite. En même temps, ce sentiment d'action, ce sentiment de progression actuellement à l'œuvre, n'est aujourd'hui absolument pas ressenti globalement par l'ensemble des citoyens. Alors à voir, la façon dont cela est retransmis

vers la société, comment le monde agricole est retransmis, ne serait-ce qu'à travers la publicité qui en est fait à la télévision, à travers les médias... Ce n'est pas du tout une accusation des médias parce que s'ils le transcrivent comme cela, c'est qu'ils le sentent comme cela.

Alors interrogeons-nous ! D'abord sommes-nous trop pressés parce que le mouvement est trop récent ?, Quelles sont les erreurs que nous avons faites ? Et pourquoi l'ensemble des métiers de l'agriculture a l'air de bouger ? Mais encore une fois, on bouge à l'intérieur de notre monde, peut-être avec des associations ou des structures, mais pas suffisamment vis à vis de l'ensemble des citoyens !

Joëlle ALEXANDRE

Je porte des projets de développement entre collectivités et industries. Je voulais simplement faire remarquer un manque. En effet, vous parlez de filières, vous parlez

d'organisation, et à aucun moment je n'ai entendu parler de distribution.

Yves PINEL, CACG, développeur dans le département du Lot

C'est la première fois que je viens à cette Université. Je trouve cela tout à fait passionnant. Mais par rapport au titre qui est «université de l'Innovation Rurale », quoique que bien sûr le thème de cette année était «nouveaux défis pour les agriculteurs et les forestiers », j'aurais aimé qu'il y ait une petite place, ou un peu plus de place pour des acteurs, clés dans les zones rurales, que sont les artisans. Joseph SERIN a dit ce matin, par exemple que l'Aveyron

c'étaient 15.000 artisans, c'est important. Donc à l'avenir, l'agroalimentaire, le tourisme - par exemple dans le département du Lot - sont le fait d'acteurs économiques clés du développement rural. Donc, peut-être leur faire une place plus importante au sein de l'Université de l'Innovation Rurale, sans pour autant que les agriculteurs bien sûr ne continuent pas à être très présents.

Jean-Claude FLAMANT

J'interviens juste sur ce point-là en indiquant que vous aurez à remplir le questionnaire d'évaluation et notamment à manifester les directions dans lesquelles vous pensez que notre Université doit avancer, et des sujets traités. C'est un

de nos projets de faire en sorte que justement la dimension rurale non agricole s'exprime plus qu'elle ne s'exprimait jusqu'alors.

Franck ALIMI

Toujours urbain, toujours bourguignon, avec de plus en plus l'envie d'être rural. Je rebondis sur ce qu'avait dit ce matin Monsieur Joseph SERIN concernant la façon de fonctionner des différentes personnes qui ont des

initiatives. Je veux insister sur le fait que l'on est dans un système qui aujourd'hui est pyramidal et qu'on aurait peut-être plutôt intérêt à avoir des systèmes en réseaux d'un point de vue plutôt horizontal.

Georges CASSAGNE

Pour réagir à ce que disait Monsieur Bertrand HERVIEU, et en pensant que dans l'avenir la recherche allait avoir une très grosse importance, je fais référence à ce que j'ai pu vivre dans un autre pays où j'ai l'impression que ce sont les agriculteurs qui ont tracé les voies de la révolution. La révolution qu'ils ont vécue, ce sont eux qui l'ont défrichée, si on peut dire. Pardonnez-moi, la recherche n'a fait que formaliser et mettre en page en

quelque sorte ce qu'ils avaient eux-mêmes mis en pied. Et la deuxième réflexion que cela pose c'est que, pour que les agriculteurs soient capables de faire cela, il faut qu'ils soient parfaitement vivants et parfaitement dynamiques. C'est à dire qu'on leur ait donné les moyens de rester dynamiques et de croire en l'avenir, parce que sinon, bien sûr, ils se découragent ...

Commentaires de Philippe LACOMBE

Je voudrais partager deux idées qui s'imposent à moi.

La première idée c'est que nos modes de gestion des affaires publiques agricoles et rurales sont en train d'évoluer considérablement. C'est vrai du fait des nouveaux acteurs qui sont présents, c'est vrai des nouvelles questions que nous avons à traiter, c'est vrai aussi des procédures que l'on tente, parfois maladroitement, de mettre en œuvre et, à travers ces procédures, des milieux se constituent, des territoires se forment, des filières s'organisent, des dialogues se nouent. A mon sens, les organisations professionnelles et les milieux scientifiques ont insuffisamment observé, analysé, critiqué ces évolutions pour pouvoir conseiller efficacement aujourd'hui.

Dans le même ordre d'idées, notre connaissance des expériences étrangères est tout à fait insuffisante, on connaît l'étranger depuis les négociations du GATT, essentiellement par le biais des quantités qui s'échangent, et ceci a effectivement été un progrès dans le domaine des négociations comme dans le domaine de l'analyse économique et politique. Mais derrière ces quantités échangées, il y a des modes de travail, des façons d'exploiter, des façons d'administrer. Regardez la richesse du témoignage d'un agriculteur qui a une expérience texane et une expérience landaise, je m'aperçois qu'en définitive les organisations agricoles comme les milieux de la recherche ne connaissent pas suffisamment les agricultures étrangères en terme de conditions de travail, conditions de vie, solidarité, place des agriculteurs dans les sociétés.

On a constaté aujourd'hui que les situations acquises, les certitudes intellectuelles, les positionnements sociaux, étaient vraiment exposées, dans cette période et davantage encore dans l'avenir, à des interpellations, à des contestations, à des remises en cause. Or, les deux milieux qui sont représentés ici, le milieu agricole et le milieu scientifique, ne sont-ils pas des milieux particulièrement installés ? Les milieux installés ont parfois un peu de mal à sortir de leurs canons, de leur modèle, de leur reproduction auto-satisfaite. Dans l'avenir, les questions de légitimité et de reconnaissance vont probablement être davantage négociées, davantage sollicitées que ce qu'elles étaient jusqu'à présent.

Jean-Claude FLAMANT

Et maintenant, Patrick LEGRAND, interpellateur interpellé ! Quelques mots ? Que t'inspire l'expérience de ta participation à cette journée ?

Commentaires de Patrick LEGRAND

Je crois que d'abord nous avons tous dialogué. Beaucoup de choses se sont dites aujourd'hui... et nous nous les sommes dites de façon croisée. Et franchement, c'est fondamental.

Alors puisque je fais partie d'une espèce un peu ambiguë, à la fois science et à la fois environmentaliste dirons-nous, je vous remercie d'abord de m'avoir accueilli comme tel. Regardez-moi bien, vous en verrez peut-être d'autres... (Jean-Claude FLAMANT « *il n'y en a quand même pas beaucoup comme toi !* ».) ...Si ! Il y en a d'autres !

Par exemple, le jour où France Nature Environnement m'a choisi comme Président, ce fut fait de façon très démocratique. C'est donc que mes collègues ne reconnaissaient comme représentatif et m'acceptaient tel que vous me voyez. Et ils m'ont gardé trois ans... Et pourtant je leur en ai fait voir, en restructurant de fond en comble notre fédération. Oui, ce n'est pas très loin de ce que disait Monsieur Philippe LACOMBE : il faut que nos mouvements réagissent et prennent leurs problèmes à bras le corps, sans faux-semblant. Et, en discutant par exemple avec les grands syndicats ouvriers, on constate que les meilleurs dirigeants sont encore ceux qui n'épousent pas systématiquement et aveuglément les causes de leur mouvement. Ceux qui s'y laissent aller ne voient pas venir l'écueil et encourage les extrémismes rétrogrades.

Donc, merci de m'avoir accueilli. (**applaudissements**)

Deuxième aspect, est sortie de la discussion la question de l'enjeu scientifique... Tu es revenu là-dessus, Jean-Claude. Je sais qu'à l'I.N.R.A., maintenant, ce que nous représentons est un peu plus légitime (car quand on pose des questions nouvelles et longtemps évitées, la question de la légitimité est fondamentale). Simple, pour confirmer l'évolution, je vais vous dire qu'il faut peut-être que vous demandiez aux chercheurs de faire un acte de contrition pour leurs erreurs. Vous savez que c'est bon l'acte de contrition, de temps en temps. Cela permet de renouer les dialogues, avec des interlocuteurs perdus ou rejetés. A l'I.N.R.A., Guy PAILLOTIN, notre Président, l'a fait il y a 2 ou 3 ans. Mais nous ne l'avons pas encore tous intériorisé. C'est pourquoi, je crois qu'il faudra nous demander de passer systématiquement au crible les programmes de recherche engagés... Parce que certains, j'en suis sûr, ne correspondent pas à l'évolution que vous attendez. Il faut le faire, et vite.

Troisième point, j'ai milité tout à l'heure pour « des lieux non conformes », pour des dialogues renouvelés entre des acteurs qui avant se rejetaient. Parce que le conformisme du lieu induit le conformisme des discours. Marciac est un lieu non conforme. Mais des lieux comme cela, il faudra les multiplier. Peut-être que cela remettra en cause aussi bien, les assemblées politiques traditionnelles que les syndicats professionnels traditionnels, ou que les représentations associatives traditionnelles. On sera obligé d'y passer. J'observe même que, dans un certain nombre de cas, des formes apparemment vides, et donc non typiques, se révèlent être de très bons lieux pour débattre ; par exemple la "Mission Environnement-Société" de l'INRA a mission d'organiser systématiquement des « ateliers de controverse ». C'est parfois bien plus dur que ce qu'on a vécu cet après-midi, et il s'y dit « *des vertes et des pas mûres* », droit dans les yeux et avec le sourire. L'un des premiers de ces « ateliers de controverse a porté sur l'agriculture biologique. M. Desbrosses était l'invité : un tenant sérieux de l'agriculture bio, mais honni de l'INRA. Or, c'était la première fois qu'il y était reçu. C'était la première fois aussi qu'un directeur scientifique de notre Institut débattait avec lui et pour la première fois un certain nombre de questions comme : « *Pourquoi l'I.N.R.A. ne s'est-il pas intéressé plus tôt à l'agriculture biologique ?* » ont été officiellement posées. Il faut sûrement qu'on multiplie ce genre de réunions.

Enfin, j'ai, moi, j'allais dire une exigence, que j'essaye de faire passer en tout cas dans mon activité professionnelle : il faut absolument que nous ayons les moyens de proposer des avancées technologiques dans des cadres raisonnables et raisonnés, évaluées jusque dans leurs aspects négatifs, acceptables et assumées collectivement. En matière d'environnement comme en matière de développement, souvenons-nous qu'il n'y a pas de panacée. On le sait. Les environmentalistes le répètent régulièrement et pourtant le sens commun y croit encore et se laisse régulièrement abuser. Comment a-t-on pu croire que les carburants "verts" ne pollueraient pas, que les microcontrôleurs n'auraient pas d'impact sur l'environnement ? Il faut s'y faire : tout, même l'inaction, a des

effets indésirables qu'il faut connaître et tenter de réduire. Il faut donc absolument faire des études très globales, systémiques et multi-spectrales (donc multidisciplinaires), s'arrêter de penser immédiat, mono-finalisé, séquentiel et linéaire étroit. A mon avis, mettre en place aujourd'hui des technologies nouvelles de façon raisonnable nous évitera les chaos de demain. Et c'est aussi un beau défi pour la recherche, une occasion de satisfaire notre envie de connaissances sans cesse renouvelées et, pour les chercheurs, de trouver utile tout en satisfaisant leur ego par de belles publications.

Donc, je vous abandonne. Un dernier conseil : soyez éclectiques et irrévérencieux, entrez dans nos laboratoires. L'avenir de l'agriculture, c'est parfois moins devant les préfectures et plus dans les laboratoires qu'il se prépare, et c'est peut-être là qu'il faut déposer le fumier !

Jean-Claude FLAMANT

Patrick, tu vas être puni. Tu vas être obligé de faire un papier dans le « *Courrier de l'Environnement* » sur la 4ème Université de l'Innovation Rurale. Je pense que cela devient indispensable.

* * * * *

Conclusions et remerciements

Jean DAUZERE

Je me réjouis de la tenue de cette assemblée. Je pense qu'il est en effet important de pouvoir débattre de cette façon-là, entre les chercheurs, les agriculteurs, les gens qui viennent de l'enseignement. Je ne nie pas l'utilité d'une telle réunion, mais en écho à ce que vient de dire Patrick LEGRAND, je me dis la fin d'une réunion comme celle-ci, on va sortir un magnifique document qui peut-être sera lu, qui sera interprété... Mais l'action demain, l'action, pour mettre tout cela en musique ? S'il n'y a pas une organisation - et tout à l'heure on a remis en cause les organisations -, s'il n'y a pas une organisation agricole qui est capable d'organiser les filières, de pousser les filières, de mettre en place un plan de développement durable... Parce que le Plan de Développement Durable dont on a parlé tout à l'heure, c'est quand même la Chambre d'Agriculture qui l'a initié. Et s'il n'y avait pas eu les techniciens de la Chambre d'Agriculture pour le mettre en place, il n'aurait jamais été mis en place. Ce n'est pas parce qu'on l'avait décidé à Paris qu'il aurait été mis en place. Donc, cela veut dire quand même qu'il faut bien une organisation. Et nous dans le département du Gers - je vais rester gersois-gersoise, parce que pour moi c'est vrai, les problèmes de l'environnement de la Bretagne ne m'interrogent pas trop. Finalement, nous sommes tous un peu en concurrence, et plus il y aura de pollution en Bretagne, plus les Français seront contents de venir dans le Gers et de goûter les produits gersois. De ce côté-là, il faut de temps en temps être un peu aussi provocateur.

Tout cela pour dire que nous, dans le département du Gers, nous sommes persuadés que tout ce qui a été dit aujourd'hui doit nous permettre de déboucher sur des filières de qualité. Et nous ces filières de qualité, nous les appelons « *produits d'excellence* ». Et justement dans le terme « excellence », au-delà du terme « qualité », nous voulons inclure ce contexte « environnement » qui va au-delà de la simple qualité que l'on connaissait jusqu'à présent. Le terme « excellence », cela signifie que ce sont des produits qui sont bien sûr de qualité - qualité sanitaire, qualité « produits du terroir », produits qui ont une certaine traçabilité. Ce que nous souhaitons, c'est mettre en place des filières d'excellence, donc des produits qui ont toutes ces qualités-là, avec en plus, une qualité environnementale. Notre département a la chance, par ailleurs, je vous le signale, d'être dans les 5 départements français qui ont été reconnus par le Ministère de l'Agriculture comme n'étant pas pollués. Je veux dire que nous, notre atout, c'est de mettre la priorité sur le respect de l'environnement. Par rapport à cela, nous essayerons de donner l'exemple d'une agriculture durable qui soit aussi une agriculture productrice. Car je pense qu'en tout état de cause, l'agriculteur doit rester un producteur, avant tout un producteur, mais dans un cadre bien sûr rénové, un cadre nouveau. Mais l'action de production doit rester essentielle.

Gilles ALLAIRE

Pour conclure, pour ma part, je voudrais juste attirer l'attention sur un point qui n'a pas été beaucoup développé, puisque ce n'était pas tout à fait prévu dans le thème de la journée. On l'a à peine un peu évoquée, c'est la question de l'emploi. On a parlé de territoire, et d'enjeu public sur l'espace agricole. Parler du rôle des territoires, c'est parler de territoires vivants. C'est à dire qu'il faut de l'emploi, que derrière, il faut certes des organisations, il faut des procédures nouvelles pour dialoguer, mais il faut aussi entreprendre, il faut favoriser l'entreprise, et favoriser l'emploi. Je pose juste la question, parce que comme on ne l'a pas traitée, je ne peux pas la développer (là, je suis plus proche de mon thème de recherche personnel). Je me demande dans quelle mesure il ne faut pas décloisonner les politiques de l'emploi concernant l'espace rural. On a des politiques différentes, selon des critères qu'il faut peut-être réfléchir à nouveau. La politique de l'installation pour les agriculteurs a plusieurs fonctions, mais elle est en partie une politique de l'emploi. Il y a des mesures qui favorisent la formation des salariés agricoles. Il y a des mesures sur les reprises d'entreprises pour les artisans (différentes de la politique d'installation en agriculture), etc.... Est ce qu'on ne doit pas prendre la question de l'emploi et simultanément de l'évolution des compétences d'une façon un peu plus générale et peut-être décloisonner un peu les choses. Mais ce n'est pas vraiment une conclusion, plutôt un rebondissement ... pour un prochain thème.

Jean-Louis CHAUZY

Je veux seulement conclure en disant que nous continuerons de soutenir l'Université de l'Innovation Rurale. Et que l'an prochain je m'emploierai à amener une délégation pluraliste du Conseil Economique et Social Régional, en relation avec son Président, pour y amener des artisans, des commerçants, les porte-parole de l'écologie et du monde associatif, donc la réalité de la société en Midi Pyrénées.

Bertrand HERVIEU

Je crois que la conclusion, elle est autour du thème de la qualité. Vous évoquiez Président le fait que la filière était primordiale dans la gestion des territoires. Au fond l'interface entre la filière et le territoire - et je dirais l'interface entre le pouvoir des agriculteurs et le marché - est autour de la construction et de la détention du contrôle de la qualité. Je crois que c'est cela le chantier des agriculteurs. Et c'est une source d'innovation illimitée.

Jean-Claude FLAMANT

Je me garderai de conclure sur le thème, lui-même. Je pense qu'il a été suffisamment dit de choses. Je voudrais simplement conclure en soulignant que l'Université d'Eté de l'Innovation Rurale est par elle-même innovante.

Elle est d'abord innovante dans la mesure où elle se mobilise sur des sujets qui provoquent débat, qui font problème. Il a été dit à plusieurs reprises, que les thèmes qui avaient été choisis au cours des trois années successives, étaient effectivement chaque fois des thèmes sur lesquels nous avons besoin d'échanger.

Mais deuxièmement, elle sera d'autant plus innovante que nous saurons confronter ici, des compétences, des publics, des responsables d'origines diverses, tous préoccupés par les dynamiques du monde rural, que ce soit dans le domaine agricole ou dans le non agricole.

Troisièmement, il a été dit aussi l'importance de raisonner le local, tout en étant ouvert au monde : dans cette perspective, nous avons fait une tentative cette année pour que parmi les intervenants, il y ait quelques partenaires et amis étrangers soit de l'Espagne et de l'Aragon proches, ou de l'Angleterre ou de l'Italie. Pour différentes raisons ces tentatives n'ont pas réussi cette année, mais nous en ferons la tentative à nouveau l'an prochain. Cette année nous avons déjà eu un élargissement géographique des participants au-delà de Midi Pyrénées et je veux remercier tous ceux qui sont venus de Bourgogne, de Paris et d'ailleurs. Georges CASSAGNE a suscité notre intérêt à tous en commentant son expérience d'agriculteur américain. Je pense que l'an prochain nous aurons une Université d'Eté de l'Innovation Rurale qui sera également ouverte à nos partenaires de l'Union Européenne.

Pour terminer, je donne la parole à mon complice de cette aventure à laquelle nous prenons beaucoup de plaisir tous les deux, Arnaud de CASTELBAJAC.

Arnaud de CASTELBAJAC

C'est très compliqué de conclure après des interventions aussi complexes. Je voudrais d'abord dire merci, merci à tous d'avoir eu très chaud ensemble ; nous avons consommé beaucoup d'eau, mais je pense que nous en avons évaporé beaucoup.

Merci à VIVADOUR de nous avoir accueillis aujourd'hui, parce qu'il y a eu avant cette réunion, un travail considérable fait par les équipes de VIVADOUR, pour que le site soit aussi agréable que possible, presque confortable.

Merci aussi aux Chambres d'Agricultures départementales et régionales, et notamment à Loisirs Accueil Gers, qui a assuré toute l'infrastructure des billets, de l'hôtellerie, enfin tout plein de choses pour faciliter l'existence de chacun. Merci à AGROMIP qui sait aller brandir la sébile pour avoir quatre sous. Merci à Marciac de nous accueillir. C'est le premier merci que je voulais faire à tous.

Deuxième point, parlons du futur... c'est à dire de tout de suite. D'abord nous allons avoir un pot qui sera réalisé dans un contexte musical : l'équipe des jeunes, l'équipe du lycée de la classe de musique de "Jazz in Marciac", va nous offrir quelque chose de jeune, de dynamique et de sympathique. Ensuite vous aurez la permission et le devoir d'aller en ville pour voir l'exposition de photographies de trente ans de vie rurale, dont Pierre COLOMBEL a fait, ici au premier rang, un reportage quotidien. Vous retrouverez des histoires de notre enfance, et aussi un regard sur tout ce qu'il y a aujourd'hui, sur cette année 2000 qui vient tout de suite.

Ensuite, vous aurez pour ceux qui le désirent, qui ont payé pour cela, la possibilité d'un dîner, sous l'auvent. Et enfin un concert pour ceux qui peuvent y rester et qui ont également payé pour cela.

Dernier point, je vais m'inscrire contre quelque chose qui m'a fait sauter en l'air tout à l'heure. Je voudrais d'abord que notre microcosme de Marciac et de France ouvre un grand œil sur le monde qui est infiniment moins confortable que nous le sommes ici dans notre bon Sud Ouest, où on mange tous les jours convenablement, où on a chaud quand il fait chaud, on a aussi la climatisation pour nous refroidir, et on a du chauffage en hiver quand il fait froid. Il y a des tas d'endroits dans le monde qui n'ont pas cette chance là, et il faut avoir un œil grand ouvert là dessus.

Ensuite, je ne voudrais pas que le monde rural, l'espace rural - et je l'ai entendu tout à l'heure - soit seulement l'espace du troisième âge ou des rats des villes en résidence secondaire. Parce que le monde rural, le monde agricole, le monde forestier, ce qui nous entoure, cette nature, demandent de l'imagination, du bon sens, et beaucoup d'observation.

* * *

Liste des participants

Mmes. / MM. :

ABADIE, INP-ENS Toulouse
ALARY, Pioneer Semences
AGUERRE, Vivadour
ALEXANDRE
ALIAS
ALIMI
ALLAIRE, INRA Toulouse
ARINO, Université Toulouse Le Mirail
BANDALEIX
BARON, CDJA Gers
BAUDEAN, Chambre d'Agriculture Gers
BAYLAC, ADASEA Gers
BEDECARRAX, LEGTA Auch Beaulieu
BEGUE, EARL BEGUE
BEN BRAHIM, INRA Toulouse
BERDOT, Chambre d'Agriculture Ariège
BERRY, CRPF Midi-Pyrénées
BERTHELOT, INP-ENSA Toulouse
BERTRAND, CRPF Midi-Pyrénées
BONNET, Producteurs Plaimont
BONOMI
BORNANCIN, Chambre d'Agriculture Gers
BOUCHE
BOUCHER, Conseil Général Gers
BOUEILH, CDJA Gers
BOURDAIS, CEMAGREF Bordeaux
BOUVIER, AGROMIP
BRAGATO, CCI Gers-en-Gascogne
CAILLET, INRA Toulouse
CARTIER, FDSEA Gers
CASPAR, ESAP
CASSAGNE
CATTIAU, INRA Toulouse
CHAMBERT
CHAUVIN, Vivadour
CHAUZY, CESR Midi-Pyrénées
CHEVIN, DDAF 62
CLASSE, Chambre Agriculture Ariège
CLAVERIE, Vivadour
DAGUZAN, Conseil Général Gers
DARTIGUES, Producteurs Plaimont
DAUZERE, Chambre d'Agriculture Gers
DE CASTELBAJAC, Pioneer Semences
DIEUDONNE, DRAF Limousin
D'ORGLANDES, Vivadour
DOUBRERE, CDJA Gers
DOURS, CDJA Gers
DUCOURNAU, CBPR Toulouse
DUVERNOIS, INRA Toulouse
EGRE, Union Régionale des Syndicats des Exploitants Forestiers
ELYAKIME, INRA Toulouse
FAURE, Pioneer Semences
FENECH, Centre Economie Rurale Tarn et Garonne
FERRET, Groupement Agriculture Biologique de Midi-Pyrénées
FLAMANT, INRA Toulouse
FICHT, ENVT
FORGET, DDA Gers
FRANCES, Centre Economie Rurale Tarn et Garonne
GALANT, INRA Toulouse
GAS, IUT Auch
GASSIOT, Vivadour
GESSLER, Vivadour
GRANIE, ENFA
GRATIAN, Le Sillon
GUICHANE, Vivadour
GUILHAUMON, Jazz in Marciac
GUITTARD, CRAMP
HERVIEU, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
LACOMBE, ENSAM
LAGAHE, CCGA Gers
LAHILLE, CDJA Gers
LAJUS, Vivadour
LANNELONGUE, Vivadour
LAPEZE, Vivadour
LARRIBAT, Vivadour
LAVERGNE, Comité Régional Sport en Milieu Rural
LE GALL, Fondation Pierre Sarazin
LEGRAND, INRA Paris
LESOIN, SICOVAL
LEYGUES, Tempé Lait
LHOSTE, Chambre d'Agriculture du Gers
LHOTELLIER, SICOVAL
LOCHARD, étudiant
MARCHETTI, « Si on en parlait... »

MARCOUX, DGER, Ministère Agriculture
MARTINEL, CRPF Midi-Pyrénées
MARTRES, CRPF Aquitaine
MASSAS, CFPPA
MAURE
MAUREL, Vivadour
MAXCH, Conseil général Gers
MENAGER, Pioneer Semences
MICHEZ, DGER, Ministère Agriculture
MINGUETTE, CDJA Gers
MOLESIN, Lycée Agricole Auzeville
MONTGOBERT, CERMIP
NASSIET, DRAF Bretagne
NOGUES, FDSEA
PAGES, Vivadour
PARGADE, Vivadour
PIETERS, Chambre d'Agriculture Gers
PINEL, CACG Lot
PONAN, CDJA Gers
PUEL, CESR Midi-Pyrénées
REQUIER, Vivadour
ROUCOLLE, Chambre Agriculture Ariège
ROUX, La Toulousaine des Céréales
SAHUC, INA PG

SAINT-MARTIN, Conseil Régional Aquitaine
SAINT-GUILHEM, Producteurs Plaimont
SAINT-HILAIRE, Vivadour
SEMPE, Vivadour
SERIN, Comité Expansion Economique
Aveyron
SLAK, ENITA Bordeaux
SOLANS, CDJA Gers
TALIBART, France Maïs Union
TERRAIN, Vivadour
TEYSSEYRE, Association Tanguy Prigent
THEVENOT, Chambre Agriculture Ariège
THIVEAUD, Communauté de Communes de
Catus (Lot)
TOUZAN, INRA Toulouse
TROUCHE, ADASEA Gers
VALL, Conseil Général Gers
VASSELIN, FDSEA
VALVERDE, Foyers Ruraux, Haute-Garonne
VALVERDE, ENFA
WISS, Vivadour
ZHAM, CEMAGREF